



# Rapport d'activité

2011

L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens des informations diverses qui vont de la présentation de statistiques et d'indicateurs à la réalisation d'études et d'analyses approfondies dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie.

**CRÉATION GRAPHIQUE** | Expansion Partners SA, Namur

**MISE EN PAGE & IMPRESSION** | IPM Printing SA, Bruxelles

**ÉDITEUR RESPONSABLE** | Sébastien BRUNET

**DÉPÔT LÉGAL** | D/2012/10158/3

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.



Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique  
Route de Louvain-la-Neuve 2 - 5001 BELGRADE (NAMUR)

Tél. 32 (0)81 46 84 11 | Fax 32 (0)81 46 84 12

<http://www.iweeps.be>

[info@iweeps.be](mailto:info@iweeps.be)

# Table des matières

PRÉFACE .....	7
1. L'INSTITUTION .....	9
1.1. Missions .....	10
1.2. Le plan opérationnel .....	10
1.2.1. Introduction .....	10
1.2.2. Plan opérationnel .....	11
1.3. Organigramme .....	12
1.4. Liste du personnel de l'IWEPS au 31 décembre 2011 .....	12
1.5. Formation du personnel .....	13
1.6. Budget 2011 .....	13
1.7. Conseil wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique .....	14
1.8. Partenariats et collaborations .....	15
1.8.1. Schéma des partenariats .....	15
1.8.2. Observatoires .....	16
2. FAITS MARQUANTS DE 2011 .....	19
2.1. Développement et amélioration d'indicateurs de développement durable .....	20
2.1.1. Indicateurs complémentaires au PIB .....	20
2.1.2. Indicateurs de bien-être .....	21
2.1.3. Indicateurs de développement territorial durable .....	22
2.1.4. Indicateurs de développement durable dans la Grande Région .....	22
2.2. Consolidation du Système Régional de Prospective Wallon (SRPW) .....	23
2.3. Conférence méthodologique .....	24
2.4. Communication .....	25
2.5. L'IWEPS en réflexion .....	25
2.5.1. Des groupes de travail .....	25
2.5.1.1. Groupe de travail «Prospective» (fin : juin 2011) .....	25
2.5.1.2. Groupe de travail «Règlement de travail» (fin : octobre 2011) .....	26
2.5.1.3. Groupe de travail «Technologies, Informatique et Communication – Système d'information » (fin : novembre 2011) .....	26
2.5.1.4. Groupe de travail «Observatoires» (fin : décembre 2011) .....	26
2.5.2. Approche par projet .....	26
2.5.3. Suivi individuel .....	27

3. ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES PAR DOMAINE .....	29
3.1. Population .....	30
3.1.1. Generations and gender Survey .....	30
3.1.2. Monitoring de la population.....	30
3.1.3. Bases de données démographiques issues du Registre national.....	31
3.1.4. Perspectives de population .....	31
3.2. Développement territorial .....	31
3.2.1. Construction d'indicateurs de développement territorial durable .....	31
3.2.2. Bassins .....	31
3.2.3. Analyse spatiale des données d'enseignement .....	32
3.2.4. Bases de données communales .....	32
3.2.4.1. Base de données «Cytise» .....	32
3.2.4.2. Mise au point de «Fiches communales» .....	33
3.3. Economie .....	33
3.3.1. Analyses conjoncturelles .....	33
3.3.2. Modélisation de l'économie wallonne .....	33
3.3.2.1. Modèle HERMREG .....	33
3.3.2.2. Modèle PREVIEW .....	33
3.3.2.3. Modèle REMI-IWEPS .....	34
3.3.3. Comptabilité régionale .....	34
3.3.4. Revenus .....	34
3.3.5. Entreprises .....	34
3.3.6. Finances publiques .....	35
3.4. EU2020 .....	35
3.5. Emploi .....	36
3.6. Education et formation .....	37
3.7. Société .....	37
3.7.1. Santé .....	37
3.7.2. Logement .....	38
3.7.3. Cohésion sociale et bien-être .....	38
3.7.4. Capital social .....	40
3.8. Transport et Mobilité .....	40
3.9. Evaluation .....	42
3.9.1. Evaluation du Plan Marshall 2.Vert .....	42
3.9.2. Evaluation des Agences de développement local .....	42
3.9.3. Développement du soutien méthodologique à l'évaluation .....	42
3.10. Statistiques et informatique .....	43
3.11. Collaborations transfrontalières .....	46
3.11.1. Collaborations dans le cadre de la «Grande Région» .....	46
3.11.2. Collaboration avec la Direction régionale de l'INSEE Nord Pas-de-Calais. ..	47
3.12. Synergies statistiques Fédération Wallonie-Bruxelles .....	47

4. PUBLICATIONS, COLLOQUES ET GROUPES DE TRAVAIL .....	51
4.1. Publications de l'IWEPS .....	52
4.1.1. Working Papers .....	52
4.1.2. Note mensuelle de conjoncture wallonne .....	52
4.1.3. Séries statistiques du marché de l'emploi en Wallonie .....	52
4.1.4. Les Brèves de l'IWEPS .....	52
4.1.5. Tendances économiques – Analyses et prévisions conjoncturelles .....	52
4.2. Publications de l'IWEPS en collaboration avec d'autres institutions .....	53
4.3. Autres publications .....	53
4.4. Collaboration à la publication de travaux scientifiques .....	55
4.5. Rapports de recherche et notes de travail .....	55
4.6. Organisation de conférences, colloques et séminaires .....	56
4.7. Contribution à des conférences, colloques et séminaires et activités de vulgarisation ...	56
4.8. Participation à des réseaux et groupes de travail .....	59
4.8.1. Réseaux et groupes de travail scientifiques .....	59
4.8.2. Réseaux et groupes de travail mixtes (scientifiques, administratifs, société civile) .....	60
4.8.3. Autres Groupes de travail .....	61
4.9. Activités d'enseignement et d'encadrement .....	62
5. GESTION ADMINISTRATIVE .....	63
5.1. Gestion des ressources humaines .....	64
5.2. Gestion budgétaire et comptable .....	65
5.3. Marchés publics .....	65
5.4. Gestion administrative et juridique .....	65
5.5. Logistique et intendance .....	66
5.6. Bibliothèque .....	66
ANNEXE 1 : BUDGET 2011 .....	68
ANNEXE 2 : DOMAINES D'ACTIVITÉ DES CHARGÉS DE RECHERCHE OCCUPÉS À L'IWEPS EN 2011 .....	70
ANNEXE 3 : INDEX ET LISTE DES ABRÉVIATIONS .....	72
ANNEXE 4 : AVIS DU CWEPS .....	77
ANNEXE 5 : ORGANISMES PARTENAIRES .....	80



# Préface

Si, formellement et légalement la production du présent rapport d'activité est inscrite dans le décret fondateur de l'IWEPS en son article 12, l'exercice qui consiste à rassembler au sein d'un même document l'ensemble des réalisations, que celles-ci prennent la forme de publications, de recherches, d'activités de veille, de participation à des événements scientifiques, de productions statistiques, de soutien méthodologique ou encore de collaborations scientifiques, représente un point de repère fondamental pour toute institution qui s'inscrit indubitablement dans un processus réflexif, non seulement, quant à ses missions mais également, quant à ses modes de fonctionnement.

En effet, ce rapport, qui couvre les activités réalisées en 2011, a pour ambition de décortiquer les thématiques importantes qui ont occupé et parfois préoccupé les chercheurs de l'institution. Thématiques qui, loin d'être déconnectées des questions fondamentales qui traversent nos sociétés, plongent profondément leurs racines dans la réalité de terrain et les défis sur lesquels doivent se pencher les décideurs qu'ils soient publics ou privés. Par ailleurs, ce rapport 2011 se présente en complète rupture avec ses éditions précédentes dans la mesure où l'ensemble des activités sont présentées non plus direction par direction mais ont été rassemblées indifféremment de leur ancrage institutionnel, traduisant la forte volonté d'inscrire l'institution dans une dynamique transversale et interdisciplinaire.

Cette année 2011, sur laquelle revient le présent rapport, a été riche en changements tant sur le plan de l'organisation interne de l'institution que sur le plan des relations avec ses partenaires, qu'ils soient académiques, institutionnels ou interlocuteurs sociaux.

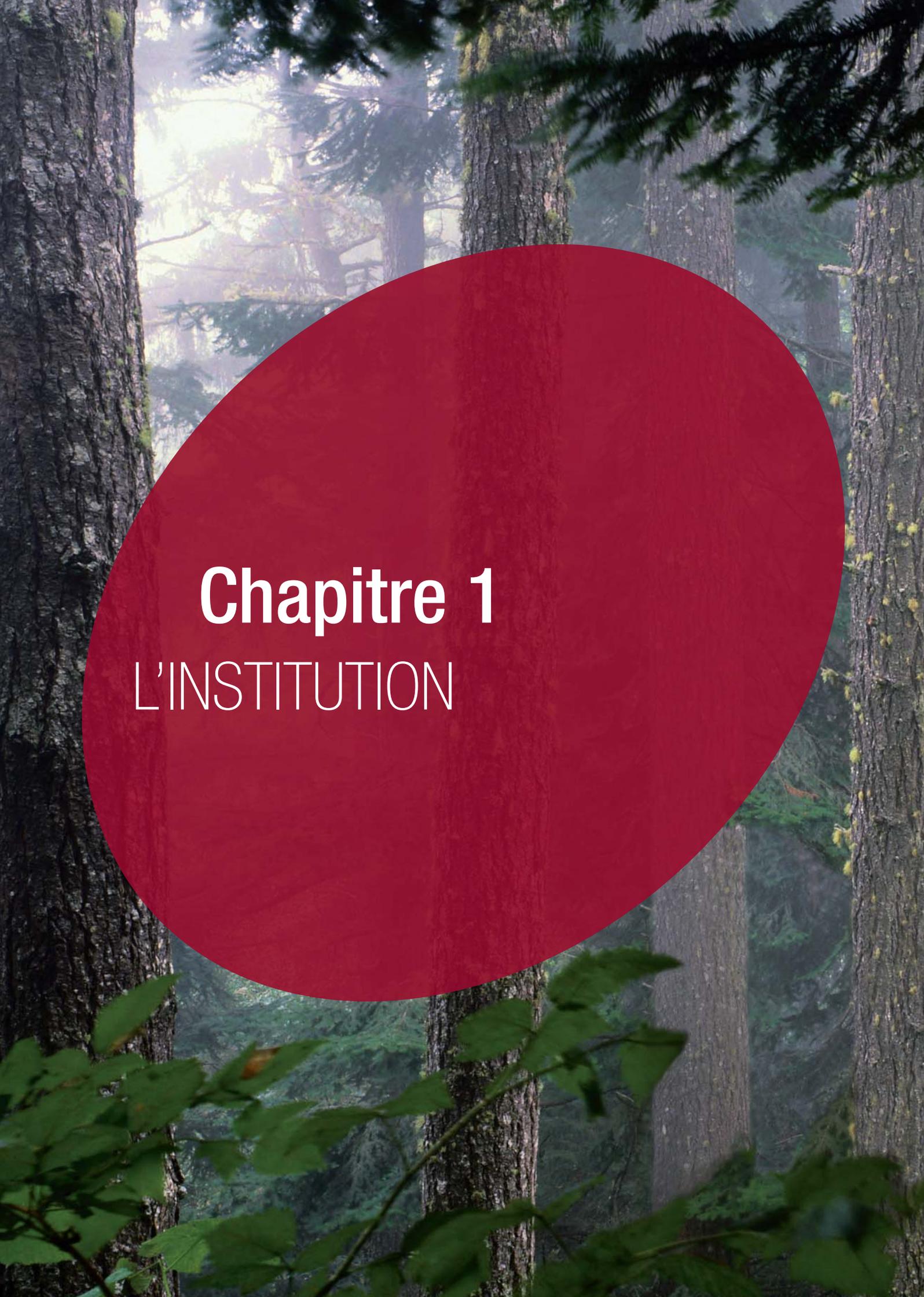
Ainsi, sur le plan interne, plusieurs éléments marquants peuvent être épinglés. D'une part, depuis avril de l'année dernière, l'IWEPS a accueilli son nouvel administrateur général en la personne de Sébastien Brunet. Provenant du monde académique, le signal est donc fort, confirmant l'institution dans ses missions de production de connaissance scientifique. D'autre part, une nouvelle organisation du travail s'est faite jour avec la mise en œuvre d'une approche par projet privilégiant non plus la spécialisation disciplinaire par direction, mais plutôt une approche transversale et interdisciplinaire fondée sur la responsabilisation individuelle. Enfin, un nouveau plan opérationnel a été élaboré dans une dynamique participative projetant clairement l'institution dans ses missions principales de soutien scientifiquement fondé à la prise de décision.

Sur le plan de ses relations externes, 2011 est sans doute pour l'IWEPS l'année d'une amplification des partenariats, que ceux-ci soient établis avec la communauté scientifique, les administrations publiques et les partenaires sociaux comme en attestent la mise sur pied des bourses de doctorat IPRA, la co-organisation de la conférence méthodologique ainsi que les nombreuses collaborations bilatérales d'échange d'information avec le SPW, différents organismes d'intérêt public et le CESW.



ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL



A photograph of a forest with tall, thin trees and green foliage. A large, solid red circle is overlaid on the center of the image, containing the chapter title.

# Chapitre 1

## L'INSTITUTION

## 1.1. MISSIONS

L'arrêté du Gouvernement wallon du 18 décembre 2003 (MB du 31-12-2003, p. 62412) a fixé au 1<sup>er</sup> janvier 2004 la date d'entrée en vigueur du décret du 4 décembre 2003 créant l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS). L'IWEPS est un organisme d'intérêt public de catégorie A dont les missions principales sont décrites aux articles 9 et 10 du décret fondateur.

*Art. 9. L'Institut a une mission générale d'aide à la décision, qu'il exerce à la fois par une mission scientifique transversale et par une mission de conseil stratégique (...).*

*Art. 10. La mission scientifique transversale consiste dans la centralisation, la publication et le traitement des statistiques régionales, l'élaboration de plans pluriannuels de développement des statistiques régionales et la formulation de propositions en la matière, ainsi que dans la réalisation de recherches fondamentales et appliquées, principalement dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement.*

*L'Institut est chargé de la collecte, du stockage et de l'exploitation des données indispensables à la conduite de la politique régionale. Le Gouvernement établit les règles de coordination entre l'Institut et les autres services administratifs chargés de la*

*récolte des données et du traitement de celles-ci. Ces règles de coordination peuvent être concrétisées par des conventions et doivent prévoir l'accès de l'Institut aux données validées de l'ensemble des services administratifs de la Région et aux études scientifiques commandées par ces services.*

*L'Institut constitue l'interlocuteur régional unique des instances statistiques fédérales et européennes.*

*La mission de conseil stratégique consiste à réaliser des exercices d'évaluation, confiés par le Gouvernement dans les matières qui relèvent de sa compétence. Elle comprend également la réalisation d'études prospectives.*

En d'autres termes, l'IWEPS est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens des informations diverses qui vont de la présentation de statistiques et d'indicateurs à la réalisation d'études et d'analyses approfondies dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie.

## 1.2. LE PLAN OPERATIONNEL

### 1.2.1. Introduction

La rédaction du plan opérationnel s'est fondée sur quatre types de sources. D'une part, certains éléments constitutifs de la lettre de mission donnée à l'Administrateur général lors de son entrée en fonction comme par exemple la description de fonction, le profil de compétence ainsi que les moyens budgétaires et les ressources humaines attribués. D'autre part, les sources écrites disponibles au sein de l'institution comme, par exemple, le décret de création de l'IWEPS et le plan IWEPS 2014 initié dans le courant de l'année 2010. Pour

le troisième type de source, le plan proposé plonge ses racines dans la réalisation de près de 44 entretiens individuels réalisés par l'Administrateur général entre le 1<sup>er</sup> et le 8 avril auprès de l'ensemble des membres du personnel tant scientifique qu'administratif. Ces entretiens individuels ont été par la suite complétés par la rencontre avec les différentes directions de l'institution à l'occasion de leur réunion de service. Enfin, le plan opérationnel s'est nourri des demandes et attentes particulières des partenaires de l'institution qui ont été formulées au cours d'entretiens ciblés. Ainsi, près d'une soixantaine de personnes ont été rencontrées regroupant des représentants des

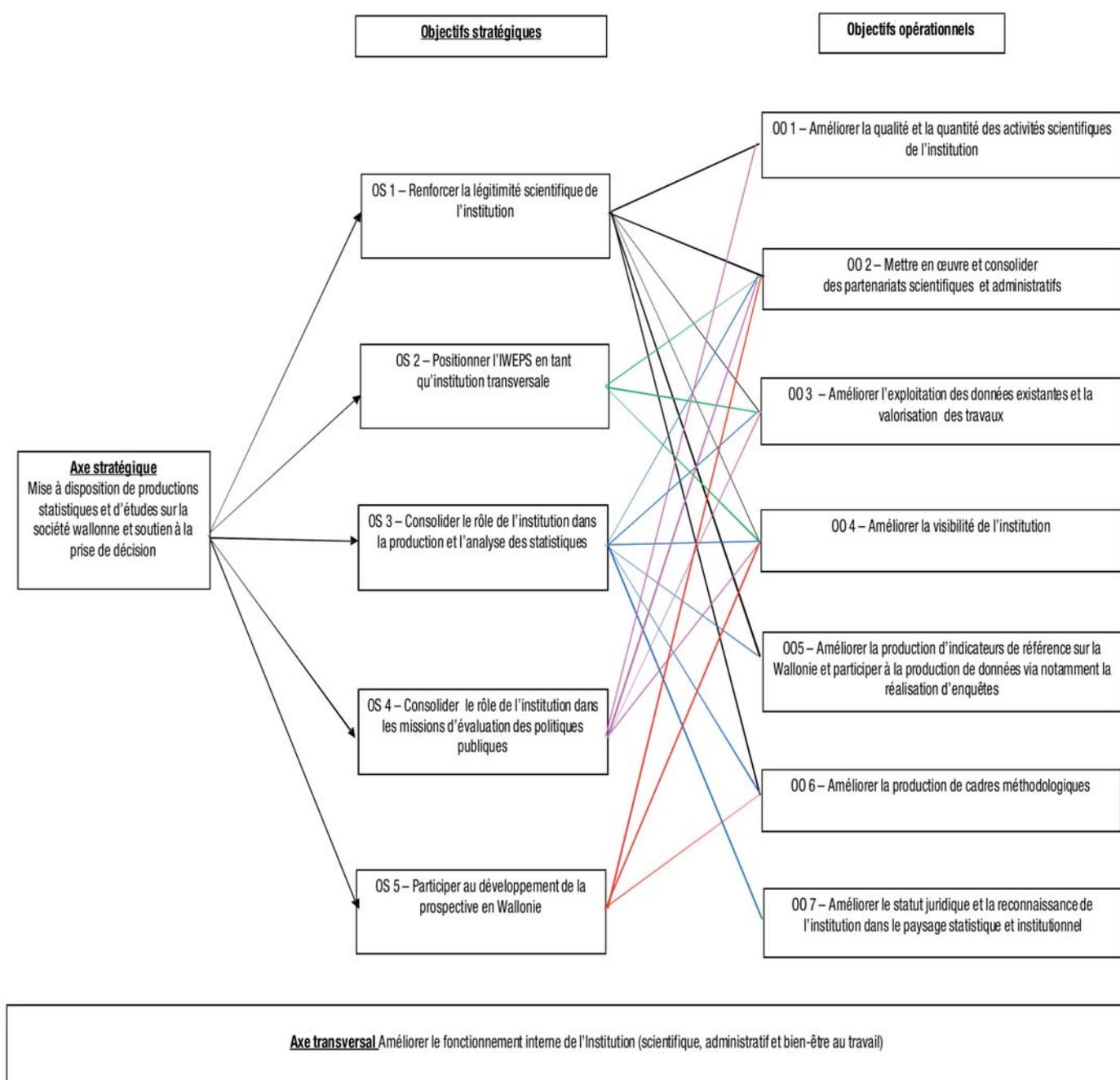
différents ministres régionaux, les directions transversales et opérationnelles du SPW, les membres du CESW ou encore les représentants du monde universitaire.

La rédaction de ce plan opérationnel a permis de donner à l'IWEPS une orientation claire et structurée pour le déploiement de ses activités et projets. Le plan opérationnel

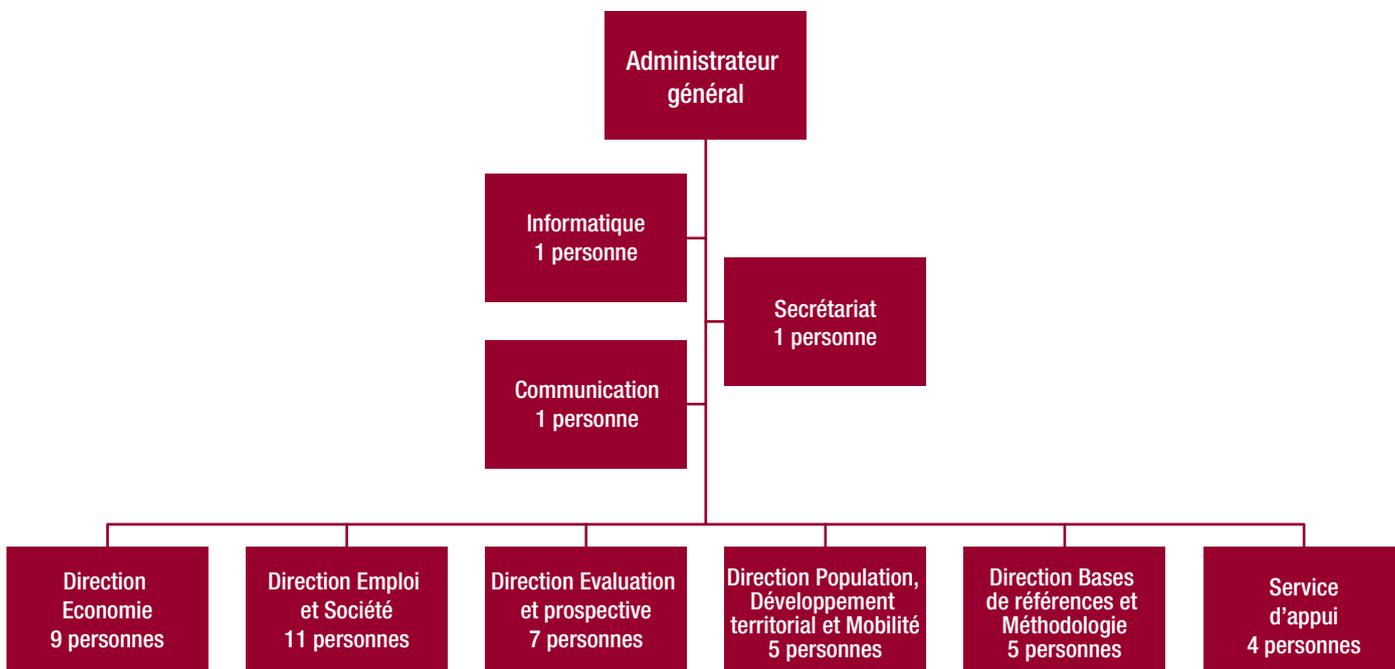
se décline en un axe stratégique, un axe transversal, cinq objectifs stratégiques et sept objectifs opérationnels.

Le plan opérationnel a permis par la suite de structurer la mise en œuvre au sein de l'institution d'une approche par projet qui sera présentée dans les «Faits marquants» du présent rapport.

### 1.2.2. Plan opérationnel



## 1.3. ORGANIGRAMME



## 1.4. LISTE DU PERSONNEL DE L'IWEPS AU 31 DECEMBRE 2011

Au 31 décembre 2011, l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique bénéficiait du concours de 45 personnes, dont 30 chargés de recherche.

- Caroline ALBESSART, attachée scientifique
- Isabelle BARBIER, assistante
- Thierry BORNAND, attaché scientifique
- Maryline BRANLE, adjointe qualifiée
- Sébastien BRUNET, Administrateur général a. i.
- Rébecca CARDELLI, attachée scientifique
- Frédéric CARUSO, attaché scientifique
- Julien CHARLIER, attaché
- Olivier COLICIS, attaché scientifique (4/5 temps)
- Bernard CONTER, attaché scientifique
- Marc DEBUISSON, attaché scientifique
- Anne DEPREZ, attachée scientifique
- Isabelle DESPAGNE, première assistante (détachée dans un cabinet ministériel)
- Pascale DETHIER, assistante principale
- Jean-Paul DUPREZ, coordinateur scientifique
- Muriel FONDER, attachée
- Jean-Claude GASPARD, assistant principal
- Jean-Luc GUYOT, attaché scientifique
- Didier HENRY, premier gradué
- Evelyne ISTACE, experte en charge de la communication (4/5 temps)
- Julien JUPRELLE, attaché scientifique
- Stephania LA ROCCA, attachée (mi-temps)
- Martine LEFEVRE, attachée scientifique
- Virginie LOUIS, attachée
- Christine MAINGUET, attachée scientifique
- Abdeslam MARFOUK, attaché scientifique
- Olivier MEUNIER, attaché scientifique
- Mathieu MOSTY, attaché
- Huu-Cuong NGUYEN, expert informaticien

- Régine PAQUE, attachée scientifique (4/5 temps)
- Isabelle PIERRARD, directrice
- Isabelle REGINSTER, attachée scientifique
- Etienne ROUARD, assistant
- Christine RUYTERS, attachée scientifique
- Chantal SIMON, assistante
- Claire SIMON, graduée
- Nathalie STASSIN, graduée
- Amine TASSI, gradué
- Yves TILMAN, attaché
- Annick VANDENHOOFT, attachée scientifique
- Françoise VANDERKELEN, coordinatrice scientifique
- Valérie VANDER STRICHT, attachée scientifique (4/5 temps)
- Béatrice VAN HAEPEREN, coordinatrice scientifique
- Juanita VAN STRAETEN, première adjointe
- Laurent VERLY, gradué principal (4/5 temps)
- Frédéric VERSCHUEREN, attaché scientifique

## 1.5. FORMATION DU PERSONNEL

La formation du personnel à l'IWEPS est un des éléments essentiels participant directement à la réalisation des objectifs et missions. En 2011, les membres du personnel de l'IWEPS ont suivi une vingtaine de modules proposés par le SPW dans les domaines du management, de la communication et du développement personnel. Deux personnes ont participé à des formations sur les marchés publics ou les finances publiques. 15 personnes ont perfectionné leur pratique d'une langue étrangère (anglais et néerlandais essentiellement mais aussi une personne en

allemand). Une trentaine de modules de formations à l'utilisation de logiciels informatiques ont été choisis, essentiellement le logiciel SAS (dans le cadre d'une convention avec un opérateur externe) mais également un logiciel graphique ou des logiciels de la suite Office.

En lien avec l'organisation de la conférence méthodologique du mois de décembre, 16 membres de l'IWEPS se sont inscrits à un séminaire sur l'économie de l'environnement organisé par les FUSL et dispensé *intra-muros*.

## 1.6. BUDGET 2011

Le budget des recettes était fixé à 5 860 000 euros. Dans la réalité, elles se sont élevées à 5 164 278,55 euros.

Le budget des dépenses d'ordonnancement s'élevait à 8 220 000 euros. Les dépenses réelles se chiffrent à 5 012 420,40 euros.

La sous-consommation du budget liée aux activités opérationnelles de l'IWEPS s'explique par une série de facteurs

dont certains retards dans la réalisation d'études ou prestations, des procédures de recrutement et/ou d'engagements prenant plus de temps que prévu notamment du fait du profil des candidats recherchés, une surestimation dans certains cas des budgets nécessaires ou encore des procédures de marchés publics qui n'aboutissent pas dans les termes convenus.

Le détail du budget est disponible en annexe.

## 1.7. CONSEIL WALLON DE L'ÉVALUATION, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA STATISTIQUE

Le décret du 14 décembre 2003 portant création de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique a également instauré le Conseil wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique, dont les missions sont les suivantes :

*Art. 4. Le Conseil rend au Gouvernement un avis sur le programme pluriannuel des travaux de l'Institut et sur le rapport annuel d'activité de celui-ci.*

*Le Conseil fait au Gouvernement, d'initiative ou sur demande, toute recommandation en matière de statistique, d'évaluation, de conseil stratégique ou de prospective.*

*Le Conseil assure un rôle d'avis et d'assistance scientifique vis-à-vis de l'Institut.*

Le Conseil est composé des recteurs des universités francophones, de quatre membres proposés par le Conseil économique et social de Wallonie, d'un membre proposé par le Conseil wallon de l'environnement pour le développement durable et de cinq membres maximum émanant des corps scientifique, académique ou assimilé des institutions d'enseignement universitaire ou supérieur.

La composition du Conseil, arrêtée en décembre 2011, est la suivante (selon la décision du Gouvernement wallon du 10 décembre 2009) :

HAUBRUGE	Eric	Vice-Recteur	FSAGX	Membre effectif
PORTETELLE	Daniel	Chef de Service	FSAGX	Membre suppléant
JOURQUAIN	Bart	Recteur	FUCAM	Membre effectif
GILSON	Natacha	Professeur	FUCAM	Membre suppléant
POULLET	Yves	Recteur	FUNDP	Membre effectif
MIGNOLET	Michel	Professeur	FUNDP	Membre suppléant
LAMBERT	Jean-Paul	Recteur	FUSL	Membre effectif
VERDONCK	Magali	Professeur	FUSL	Membre suppléant
DELVAUX	Bruno	Recteur	UCL	Membre effectif
PEETERS	Dominique	Professeur	UCL	Membre suppléant
VIVIERS	Didier	Recteur	ULB	Membre effectif
DEHON	Catherine	Professeur	ULB	Membre suppléant
RENTIER	Bernard	Recteur	ULG	Membre effectif
HEUCHENNE	Cédric	Professeur	ULG	Président
CONTI	Calogero	Recteur	UMONS	Membre effectif
MAHY	Benoît	Professeur	UMONS	Membre suppléant
RUOL	Muriel		CESW	Membre effectif
ROUXHET	Frédéric		CWEDD	Membre effectif
FOURNY	Michèle		CWEDD	Membre suppléant
LOULTCHEFF	Tania		CESW	Membre effectif
RAMAKERS	Clarisse		CESW	Membre suppléant
INFANTI	Gianni		CESW	Vice-président
ROBERT	Anne-Marie		CESW	Membre suppléant
PAQUOT	Didier		CESW	Membre effectif
LOUIS	Virginie		CESW	Membre suppléant
MERENNE	Bernadette	Professeur émérite	Corps scientifique ou académique	Membre effectif
MERCY	Jean-Louis	Eurostat	Corps scientifique ou académique	Membre effectif
BRUNET	Sébastien	Administrateur général a.i.	IWEPS	Membre consultatif
ISTACE	Evelyne		IWEPS	Secrétaire

En 2011, à l'occasion de ses cinq réunions, le CWEPS a été mobilisé sur différents dossiers importants pour l'IWEPS dans le développement de ses activités de recherche et de collaboration. Parmi ces dossiers on peut par exemple citer : les missions et activités de l'observatoire wallon de la santé, l'inventaire des travaux menés à l'IWEPS en synergie ou en collaboration avec d'autres institutions, le lancement des bourses de doctorat IPRA

(IWEPS PhD Research Activity), le budget 2012, et enfin, le processus d'évaluation du Plan Marshall 2.Vert.

Par ailleurs, en 2011, le CWEPS a remis trois avis : sur le rapport d'activité 2010, sur l'accès aux bases de données et sur la création d'un groupe de travail sur le transfert des compétences. Pour des raisons organisationnelles, les deux derniers avis ont été transmis au Ministre-Président le 24 février 2012 et sont disponibles en annexe.

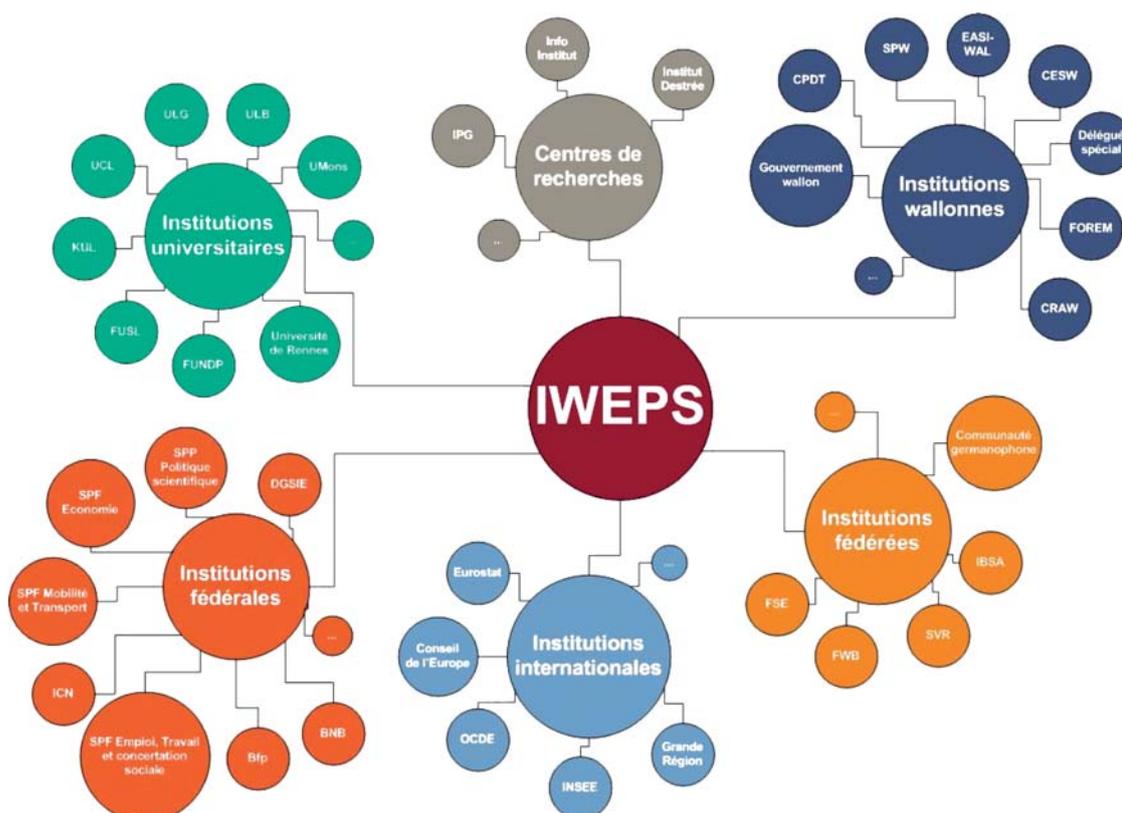
## 1.8. PARTENARIATS ET COLLABORATIONS

Pour la réalisation de ses objectifs et missions, l'IWEPS réaffirme aujourd'hui sa volonté de tisser soigneusement des partenariats et collaborations solides. Partage d'expérience et complémentarité sont sans doute les mots-clés qui caractérisent les institutions et organisations qui envisagent leur développement selon un mode non-concurrentiel et collaboratif. C'est dans cette philosophie que s'inscrit l'IWEPS et c'est la raison pour laquelle un des

objectifs nouvellement définis dans le plan opérationnel est celui du développement de partenariats tant scientifiques qu'administratifs.

### 1.8.1. Schéma des partenariats

Les organismes partenaires sont repris dans un index en annexe.



## 1.8.2. Observatoires

Les Observatoires, prévus dans le décret fondateur de l'IWEPS, sont une des formes privilégiées de collaboration.

Un «observatoire» est donc un mode de collaboration spécifique, créé par décision du Gouvernement wallon, entre des parties prenantes institutionnelles impliquées et une cellule scientifique sectorielle de l'IWEPS. Il est chargé d'éclairer le ministre compétent et le Gouvernement wallon dans un domaine d'activité spécifique.

Sont présents à l'IWEPS : l'Observatoire wallon de l'emploi (OWE), l'Observatoire wallon de la mobilité (OWM), l'Observatoire du développement territorial (ODT) et l'Observatoire wallon de la santé (OWS).

**L'Observatoire wallon de l'emploi (OWE)**, créé par arrêté du Gouvernement wallon le 10 septembre 1998 [MB 16.10.1998], est un partenariat des institutions suivantes : le Forem (Office wallon de la Formation professionnelle et de l'Emploi), le Département de l'emploi et de la formation professionnelle du Service public Wallonie (SPW), les CSEF (Comités subrégionaux de l'emploi et de la formation), les secteurs professionnels et l'IWEPS.

L'Observatoire a pour mission d'établir et tenir à jour un ensemble d'indicateurs qui caractérisent le fonctionnement du marché de l'emploi, de mener une analyse prévisionnelle permettant d'anticiper les besoins en main-d'œuvre et types de qualifications, d'assurer une diffusion permanente de l'information traitée et d'organiser et réaliser (ou faire réaliser) l'évaluation des différentes mesures ayant un impact sur le développement de l'emploi et la réduction du chômage.

Ces missions sont concrétisées dans un programme pluriannuel des tâches, dont l'exécution est assurée par l'IWEPS, qui œuvre à cette fin à titre scientifique et en collaboration avec les partenaires. L'OWE est doté de deux organes chargés de fournir des recommandations et avis : le Comité de l'Observatoire et le Conseil de l'Observatoire.

**L'Observatoire wallon de la mobilité (OWM)** a été créé par un arrêté du Gouvernement wallon du 6 décembre 2001 [MB 28.12.2001]. Ses missions concernent aussi bien les déplacements des personnes que le transport des marchandises. Il s'agit de :

- rassembler, analyser et diffuser les données relatives à la mobilité au plan local, régional, fédéral et européen ;
- établir et tenir à jour un ensemble d'indicateurs destinés à caractériser les systèmes de mobilité ;
- établir un diagnostic de la mobilité en Région wallonne ;
- contribuer à mieux comprendre les comportements et leur évolution en matière de mobilité ;
- améliorer les capacités de prévision en matière de mobilité.

Il est constitué de trois organes : Le Comité de Coordination, le Conseil d'Orientation et la Cellule administrative chargée d'exécuter le programme de travail. Cette dernière est composée de membres de l'IWEPS.

Créé par une décision du Gouvernement wallon le 10 mai 2007, **l'Observatoire du développement territorial (ODT)** participe aux missions de l'IWEPS en orientant ses recherches scientifiques sur les interactions entre le développement et la planification du territoire wallon. En outre, il apporte une expertise d'analyse spatiale sur les différentes thématiques étudiées à l'IWEPS. Conformément à la note au Gouvernement wallon de juillet 2007, les missions spécifiques de l'Observatoire du développement territorial au sein de l'IWEPS consistent à :

- rassembler les données et indicateurs relatifs au développement territorial de la Région wallonne, les valider et les intégrer dans le corpus statistique de l'IWEPS. Cette mission comporte quatre volets en fonction de l'origine des informations qui peuvent être issues :
- des statistiques déjà rassemblées par l'IWEPS sur le thème général du développement territorial (analyses infra-régionales, approches par bassins, mobilité...) ou pouvant être territorialisées (budget ménage, budget temps...);

- des données et analyses résultant des missions actuelles de la Conférence permanente du développement territorial (CPDT) définies dans ses programmes de mise en œuvre, ainsi que des missions découlant de l'évolution des idées et des travaux dans le champ de l'intelligence territoriale ;
- des données collectées et/ou produites par les administrations de la Région wallonne en rapport avec la thématique ;
- des données et analyses provenant des instances européennes et internationales en rapport avec la thématique.
- définir et construire un set d'indicateurs de développement territorial, en collaboration avec la DAU (DGO4 du Service public de Wallonie).

**L'Observatoire wallon de la Santé (OWS)** a été créé le 2 octobre 2008 par le Gouvernement wallon. Il est composé d'un pôle statistique au sein de l' IWEPS et d'un pôle épidémiologique au sein du Service public de Wallonie et

plus particulièrement dans la Direction générale opérationnelle en charge des Pouvoirs locaux, de l'Action sociale et de la Santé du Service public de Wallonie (SPW-DGO5). L'ensemble est encadré par un comité d'accompagnement et par un comité scientifique. L'objectif général de l'OWS est de contribuer à améliorer la connaissance sur l'état de santé des Wallons. Dans cette perspective, l'OWS poursuit quatre objectifs majeurs :

- améliorer la connaissance des problèmes de santé et de ses déterminants ;
- fournir des outils scientifiques de conception, de suivi et d'évaluation des politiques de santé publique ;
- mettre en évidence les inégalités sociales de la santé pour contribuer à les diminuer ;
- rationaliser les rassemblements d'informations aux niveaux infrarégionaux (par les observatoires provinciaux, par exemple) en permettant aux acteurs locaux de la santé de tirer parti, à leurs fins propres, d'informations et d'outils centralisés au niveau régional.



A photograph of a forest with tall, thin trees and green foliage. A large, solid red circle is overlaid on the center of the image, containing the chapter title and subtitle.

# Chapitre 2

FAITS MARQUANTS  
DE 2011

L'année 2011 a été marquée par un triple changement. D'une part, avec l'arrivée du nouvel administrateur général, a été élaboré et co-construit un nouveau plan opérationnel réaffirmant les missions principales de l'institution dans une perspective de production de connaissance scientifique au service des décideurs publics. D'autre part, une toute nouvelle impulsion a été donnée sur le plan de l'organisation interne. De nouveaux modes de collaboration et processus de travail ont été proposés afin de bénéficier, dans une perspective interdisciplinaire, de la richesse des compé-

tences et expertises disponibles au sein de l'IWEPS. Ce souci d'interdisciplinarité s'est traduit très concrètement par la mise en place de pratiques et d'initiatives transversales. Cette transversalité prend la forme notamment d'une approche par projet responsabilisant les équipes-projets plutôt que les découpages organisationnels classiques. Enfin, le troisième et dernier changement porte sur la projection de l'institution au cœur d'un vaste réseau de collaborations répondant aux attentes des partenaires tant publics que privés de l'IWEPS.

## 2.1. DÉVELOPPEMENT ET AMÉLIORATION D'INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### 2.1.1. Indicateurs complémentaires au PIB

Les objectifs poursuivis dans le cadre de cette mission s'intègrent dans une démarche heuristique. Celle-ci vise à construire, pas à pas, un cadre conceptuel, méthodologique et statistique pour l'élaboration d'un système d'indicateurs aptes à dresser un état des lieux des performances économiques et du progrès social en Wallonie, en cohérence avec les recommandations du Rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi et les travaux développés, de par le monde, sur le sujet.

Sur le plan conceptuel, le cadre de référence dans lequel s'inscrit la démarche est celui du développement durable appréhendé sous l'angle de ses différents piliers, - économique, social, environnemental -, et interfaces - équitable, viable et vivable -, auxquels est adjointe la dimension de la gouvernance.

Sur le plan méthodologique, l'objectif vise à fonder les travaux sur des expériences éprouvées et débattues à

différentes échelles territoriales, déclinées selon des modalités de construction variées, en fonction des objectifs et usages spécifiquement définis. Raison pour laquelle la première étape du projet vise à dresser un état de l'art ouvert et multidisciplinaire de ces expériences, en veillant à élargir la focale aux différents ensembles d'indicateurs, tant ceux à vocation synthétique ou composite que ceux intégrés dans des tableaux de bord d'indicateurs. Cette première étape devrait permettre d'établir, et d'objectiver, les bases d'un cadre harmonisé et cohérent d'indicateurs, applicables dans le contexte de la Wallonie, comme outils de diagnostic, de connaissance et d'analyse appropriés pour soutenir la décision politique et guider l'action publique.

Sur le plan statistique, le projet conduit à questionner les sources de données disponibles aux niveaux régional et infrarégional, voire local, et à revisiter les méthodes et outils de collecte, de traitement et d'analyse de l'information. A ce titre, il présente une opportunité pour développer une meilleure stratégie de collecte de données. Les premières étapes de ce projet ont été publiées dans le *Working Paper* n°4.

## 2.1.2. Indicateurs de bien-être

La démarche empruntée pour construire de tels indicateurs s'appuie sur le cadre de référence conceptuel et méthodologique développé par le Conseil de l'Europe en cohérence avec sa Stratégie de cohésion sociale adoptée en 2003. La cohésion sociale y est définie comme la capacité d'une société à assurer de façon durable le bien-être de tous ses membres, à minimiser les disparités et à éviter la polarisation.

Le recours à ce cadre de référence s'est quasi imposé comme allant de soi dans le contexte particulier – politique et institutionnel – dans lequel s'inscrit ce projet, dont les résultats attendus devraient permettre, entre autres, à l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du plan de cohésion sociale wallon, au niveau local et régional, d'améliorer leurs connaissances, de développer des outils de gouvernance appropriés à leurs besoins et à leurs objectifs, et de parfaire la mesure sur ces questions de bien-être et de progrès.

Concrètement, l'expérimentation wallonne a été lancée durant le second semestre de 2009 en partenariat avec le Conseil de l'Europe, avec qui une convention a été signée pour assurer l'accompagnement du processus, et en collaboration avec la Direction interdépartementale de la Cohésion Sociale (DiCS) du Service Public de Wallonie. Une quinzaine de villes et communes wallonnes se sont portées volontaires pour participer à cette expérience pilote en veillant à garantir une représentation de la diversité territoriale.

Le Conseil de l'Europe apporte au projet ses bases conceptuelles et ses acquis méthodologiques résultant des expériences déjà réalisées en la matière dans différents pays européens et au Cap Vert. La DiCS assure le lien avec le cadre institutionnel wallon de la cohésion sociale et des plans de cohésion sociale dans les villes et communes de Wallonie. L'IWEPS encadre le projet et fournit son expertise méthodologique et statistique pour la construction et la mesure des indicateurs à l'échelle locale et à leur généralisation à l'ensemble de la Wallonie.

Le projet se décline en trois phases.

- La première phase s'attache à la définition du bien-être et du progrès avec les citoyens au sein de chaque commune.
- La seconde phase consiste à construire des indicateurs locaux et régionaux de bien-être et de progrès à partir des critères recueillis auprès des citoyens dans chacune des quinze communes. L'élaboration de tels indicateurs oblige les statisticiens à compléter – voire à revisiter – leurs méthodes et outils conventionnels de collecte, d'analyse et de traitement des données afin d'appréhender de la manière la plus appropriée, pertinente et légitime, les contours multiformes, relatifs et subjectifs de ces concepts.
- La troisième phase consiste à tester les possibilités de réalisation d'une enquête à l'échelle des communes en vue de mesurer le bien-être et le progrès au niveau local (communes) et régional sur base des composantes du bien-être construites à partir des critères exprimés par les citoyens.

Au-delà de la mesure, une attention particulière est également portée sur les usages de cette méthodologie et de ces indicateurs.

Au cours de l'année 2011, plusieurs exploitations des résultats obtenus à ce jour ont été réalisées, que ce soit dans une optique d'analyse, de diagnostic, de priorisation d'actions, d'évaluation de plans d'action locaux et régionaux, en particulier le plan de cohésion sociale, et leur impact sur le niveau de bien-être des citoyens dans les territoires considérés (ville, commune, région...), ou encore de mise en réseau d'acteurs sur un territoire (arrondissement).

Les premières leçons tirées de cette expérience, tant du point de vue de la mise en œuvre de la méthodologie que des exploitations qui la prolongent ont pu être tirées et publiées dans les *Working Paper* n°3 et *Working Paper* n°7 – fiche 2.15). Nous y avons également abordé les questions de recherche en cours portant, notamment, sur l'articulation entre le niveau local et le niveau régional de la perception et de la mesure du bien-être.

Au terme de l'expérience pilote, des propositions devraient être formulées en vue de la généralisation de la mesure et de la démarche à l'ensemble des communes wallonnes.

### 2.1.3. Indicateurs de développement territorial durable

Pour cette année 2011, les travaux réalisés sur cette thématique ont principalement eu pour objectif d'analyser la localisation des résidences construites récemment au regard de critères de développement territorial durable. La localisation des résidences construites entre 2001 et 2008 (huit années) sur le territoire wallon a été permise grâce à l'utilisation de données géographiques issues de l'administration du cadastre (AGDP-SPF Finances). Entre le 01/01/2001 et le 31/12/2008, on a construit en Wallonie environ 73 000 logements sur 57 000 parcelles.

Deux approches ont été privilégiées pour analyser l'évolution récente de cette urbanisation résidentielle : 1) au sein des noyaux d'habitat suivant la définition de Y. Delforge et G. Géron (2008) et 2) autour des gares et arrêts de bus.

Les indicateurs communaux construits sont étudiés au regard du développement durable. L'objectif est alors d'évaluer pourquoi le fait de concentrer l'habitat à proximité des gares et arrêts de bus bien desservis s'inscrit dans les principes du développement durable. Les résultats de cette étude ont été publiés dans le *Working Paper* n°2.

Ce projet permet d'alimenter la réflexion autour de la définition des noyaux d'habitat. Il s'inscrit également dans la thématique transversale de recherche et de développement d'indicateurs complémentaires au PIB, décrite dans la section 2.1.1.

### 2.1.4. Indicateurs de développement durable dans la Grande Région

C'est la première fois qu'une étude sur le développement durable a été réalisée dans le contexte «grand-régional», en collaboration avec les cinq instituts de statistiques de la Grande Région et de l'IUIL (Institut universitaire international du Luxembourg). L'objectif de l'étude était de déterminer

quelles données harmonisées sur le développement durable étaient disponibles au niveau régional et comment les indicateurs créés à partir de ces données avaient évolué dans le temps pour la Grande Région. En outre, l'évolution au niveau national et européen a été analysée.

Le développement durable est un thème complexe et hétérogène. La mesure et l'analyse d'aspects écologiques, économiques et sociaux, basées sur des indicateurs, visent à mesurer et à évaluer les conséquences des agissements de l'Homme. En l'occurrence, les indicateurs peuvent fournir aux responsables politiques et sociétaux des repères qui permettent de mesurer l'efficacité, voire de mettre en œuvre des mesures d'orientation, ou encore d'initier des réorientations des politiques dans ce domaine.

Outre les commentaires sur les indicateurs de développement durable existants, la disponibilité des données nécessaires est analysée au niveau régional. A cet égard, les différents chapitres comportent également des suggestions d'une représentation statistique plus complète des situations significatives.

Le rapport se conforme au «Monitoringreport» d'Eurostat (2009) dans sa conception de base. Initialement, les indicateurs représentés devaient être agrégés en un seul indice, un «indicateur composite», afin de pouvoir mesurer le progrès direct du développement durable dans son intégralité. Cependant, il a fallu renoncer pour l'instant à cette approche attrayante en théorie. Un indicateur composite, c'est-à-dire la réduction d'informations en un nombre réduit, voire un seul indice paraît trop restrictif pour un domaine thématique aussi vaste et aussi hétérogène que le développement durable. En outre, au cours de l'étude, la question s'est posée de savoir si ce choix d'indicateurs impose de traiter le thème du développement durable de façon exhaustive, ce qui poserait un problème au vu de la faible disponibilité des données régionales.

L'approche à trois piliers, «Prosperité économique, Protection de l'environnement, Équité sociale et cohésion», reprise de la Stratégie de l'UE en faveur d'un développement durable, permet une description différenciée des corrélations du bien-être actuel et futur avec les activités économiques et l'environnement écologique.

Les résultats de l'étude montrent que les efforts qui ont été faits tout récemment en faveur d'un développement durable ont porté leurs fruits et que des progrès ont déjà été réalisés, tant au niveau européen et national qu'au sein de la Grande Région.

La comparaison entre la Grande Région et l'Union Européenne des 27 Etats membres permet de mettre en évidence des disparités constantes à long terme dans le Développement durable.

En ce qui concerne l'objectif-clé «Prosperité économique», le produit intérieur brut par actif, au lieu de travail dans la Grande Région, est largement au-dessus du niveau de l'UE-27. Par contre, l'Intensité énergétique de l'économie montre un niveau nettement plus médiocre, c'est-à-dire une consommation d'énergie plus élevée dans la Grande Région que dans l'ensemble de l'Europe.

Pour ce qui est de l'objectif-clé «Protection de l'environnement», nous n'avons hélas trouvé aucun indicateur révélant des différences positives entre la Grande Région et l'Union européenne. En effet, les deux indicateurs retenus sur les énergies renouvelables, soit la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie et

l'électricité provenant des sources d'énergie renouvelables, se situent dans la Grande Région nettement en dessous de la moyenne de l'UE-27. La consommation énergétique des transports, rapportée au PIB, ainsi que le taux de motorisation sont systématiquement plus élevés dans la Grande Région, signe de moins bons résultats en matière de développement durable. Les surfaces agricoles couvertes par l'agriculture biologique sont, dans l'ensemble de la Grande Région, inférieures au niveau de l'UE-27.

L'objectif-clé «Equité sociale et cohésion» montre que le taux de mortalité prématurée avant l'âge de 65 ans suite à des maladies chroniques est systématiquement plus faible dans l'ensemble de la Grande Région qu'au niveau européen. Par contre, il s'avère que pour l'ensemble de la Grande Région, le taux d'emploi des personnes âgées de 55 à moins de 65 ans reste constamment inférieur à la moyenne de l'UE-27.

Même si l'étude réalisée ne peut couvrir tous les aspects du développement durable, elle met en évidence que, dans le cadre d'une stratégie de développement durable et dans le respect des générations futures, des efforts considérables sont encore nécessaires pour améliorer et préserver de saines conditions de vie.

## 2.2. CONSOLIDATION DU SYSTEME RÉGIONAL DE PROSPECTIVE WALLON (SRPW)

En 2011, la collaboration avec l'Institut Destrée a permis de consolider le Système régional de Prospective dont le principal objectif est de fédérer les ressources existantes dans le champ de la prospective en Wallonie pour faciliter leur mobilisation sur des projets prospectifs et prévisionnels intéressants tant pour les pouvoirs publics que pour les acteurs ressources. En s'inspirant de ce qui se fait dans d'autres pays ou d'autres régions, le SRPW associe les différents acteurs des milieux de la recherche et de

l'administration. Au regard de ce dispositif, l'IWEPS remplit à la fois le rôle d'ensemblier, d'animateur principal et de pilote. Outre l'avantage de créer une communauté de prospectivistes, ce dispositif permettra de fournir des outils d'aide à la décision. Cette consolidation s'est notamment concrétisée par la mise en place d'une démarche *bottom-up* consultative assurant un véritable travail de coproduction associant l'ensemble des membres du SRPW. Aidé par l'Institut Destrée et le centre de recherche

Spiral de l'Université de Liège (ULg), l'IWEPS a ainsi pu associer les membres du SRPW à l'identification des enjeux prospectifs ainsi que des questions de recherche nécessaires à l'orientation du financement des travaux en son sein pour les deux années à venir. Cinq thématiques ont été ainsi retenues pour être présentées au Gouvernement wallon :

- l'accueil et l'accompagnement des personnes âgées en Wallonie ;
- les flux migratoires de Bruxelles vers la Wallonie et leurs conséquences ;

- la transition énergétique : risques et opportunités pour la Wallonie ;
- vers une société duale ou un modèle plus solidaire ;
- la recomposition ou la stabilité de l'organisation territoriale de l'action publique en Wallonie.

Le Gouvernement wallon a choisi de soutenir, parmi ces propositions, deux thèmes sur lesquels des recherches prospectives seront lancées en 2012. Ces deux thèmes sont la transition énergétique et le vieillissement.

## 2.3. CONFÉRENCE MÉTHODOLOGIQUE

Par ses conférences méthodologiques, l'IWEPS a pour objectif de présenter les derniers travaux ou réflexions méthodologiques sur un thème et de mutualiser les expériences et les savoirs autour de thèmes de recherche importants pour améliorer les connaissances nécessaires à la prise de décision.

La Troisième Conférence méthodologique de l'IWEPS a eu pour thème «L'analyse du développement durable et l'application de techniques de l'économie environnementale à des problématiques régionales». Elle a été organisée en partenariat avec les Facultés Universitaires Saint-Louis et s'est tenue le 7 décembre 2011, aux Moulins de Beez, à Namur.

Les deux premiers exposés ont permis de mieux comprendre et de pouvoir évaluer l'impact de nos actions en termes de soutenabilité. Les présentations suivantes visaient sa précision puis son implémentation dans une perspective régionale. L'importance de l'analyse du cycle de vie depuis la publication de ses lignes directrices par le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environne-

ment) a été mise en évidence. Deux exposés étaient consacrés aux problématiques environnementales régionales, tant de manière théorique qu'appliquée : l'impact de la pollution par le bruit des aéroports a été mis en avant sur la base d'une modélisation microéconomique et un modèle input-output étudiait les relations entre le système économique et les services écosystémiques, en appliquant son modèle aux habitats de nourriceries de poissons dans l'estuaire de la Seine. Enfin, une application des modèles théoriques à la réalité de terrain a été présentée au travers de trois axes : deux des exposés exploitaient des statistiques régionales pour calculer des indicateurs et des mesures de bien-être afin d'en tirer des conclusions sur la durabilité et la soutenabilité des politiques régionale, tandis que la troisième présentation tentait une évaluation de l'internalisation des coûts externes du transport de marchandises dans le corridor Paris-Amsterdam.

La Conférence a rassemblé une centaine de participants. Les actes de la conférence seront publiés en 2012 aux Presses universitaires des Facultés Saint-Louis en collaboration avec l'IWEPS.

## 2.4. COMMUNICATION

Au cœur de nos missions se retrouvent des activités de production de connaissances scientifiques et de conseil stratégique. Remplir ces deux missions fondamentales dans une totale liberté de pensée et indépendance scientifique ne peut s'imaginer qu'avec le soutien d'une politique forte de publication tant interne qu'externe. La publication de statistiques, de rapports de recherche, d'articles scientifiques, de notes de veille ou encore de *working papers* est en outre une activité indispensable oeuvrant non seulement au partage de connaissances dans une perspective scientifique, mais également au bon fonctionnement de nos démocraties en participant à l'émancipation politique des citoyens. En interne, on recense quatre grandes catégories de publications : les recueils statistiques, les études thématiques, les recherches et les publications institutionnelles.

Une refonte globale de la ligne graphique des publications a été mise en oeuvre, qui vise à rationaliser le nombre de collections dans lesquelles s'inscrivent les publications de l'Institut et à doter l'ensemble des publications d'une ligne graphique générale. L'objectif est d'assurer une image cohérente et homogène à l'ensemble des outils de com-

munication de l'Institut. Cette nouvelle ligne graphique, en quadrichromie, s'inscrit dans la continuité des documents existants, en utilisant le logo et sa couleur.

Ainsi, l'ensemble des publications de l'IWEPS a bénéficié de ce relooking. Toutes les publications sont téléchargeables sur le site de l'Institut ; certaines sont imprimées à divers tirages.

Par ailleurs, le site internet a été complètement revu et restructuré (<http://www.iweps.be/>). Il se décline en trois parties. La première se consacre à la vie de l'institution elle-même, ses composantes et ses activités. La deuxième partie est dédiée aux publications de l'IWEPS. En plus de recueils statistiques, l'IWEPS produit régulièrement des études thématiques approfondies, réalise des analyses de la conjoncture en Wallonie et diffuse, sous des formes variées, les résultats des recherches menées en son sein, ainsi que de celles menées en partenariat. La troisième partie, quant à elle, traite, sous l'intitulé «Thèmes», des indicateurs statistiques de l'IWEPS. Les informations proposées dans ce site sont classées par thème et par sous-thème.

## 2.5. L'IWEPS EN RÉFLEXION

### 2.5.1. Des groupes de travail

Dans le cadre du processus de réflexion interne enclenché au sein de l'institution, plusieurs groupes de travail ont abouti dans le courant de l'année 2011. Les rapports de ces groupes ont été remis à l'Administrateur général afin qu'ils puissent accompagner le changement. Au total, quatre groupes se sont réunis sur des matières aussi diversifiées que :

- la prospective ;
- le règlement de travail ;
- les technologies, informatique et communication – système d'information ;
- les observatoires.

Un comité de bien-être a été mis en place afin d'accompagner le changement et de favoriser un cadre de travail stimulant et convivial. Ce comité s'est réuni deux fois et a proposé plusieurs actions portant tant sur l'organisation d'activités collectives (sortie vélo, repas de fin d'année) que sur le plan de l'amélioration du cadre de travail.

#### 2.5.1.1. Groupe de travail «Prospective»

Le groupe de travail s'est réuni avec pour objectif de développer une réflexion stratégique sur la place de la prospective au sein de l'IWEPS. Ce travail s'est réalisé en présentant huit axes :

- la délimitation de la mission de l'IWEPS en matière de prospective ;

- la déclinaison de cette mission en termes opérationnels ;
- l'identification des bénéficiaires ;
- l'examen de la complémentarité du travail prospectif de l'IWEPS avec ses autres activités et les activités développées dans d'autres dispositifs ;
- la conception de mécanismes de contrôle de qualité ;
- la description de la situation actuelle ;
- la présentation de différents scénarios du développement de la prospective à l'IWEPS ;
- les recommandations suite à ces différents éléments.

Au terme de ce travail de réflexion, le groupe a proposé quatre scénarios de développement de la prospective au sein de l'IWEPS : un scénario minimaliste, un scénario du développement mesuré, un scénario de la structure mixte et, enfin, un scénario de l'autonomisation de l'IWEPS.

#### 2.5.1.2. Groupe de travail «Règlement de travail»

Les travaux du groupe «règlement de travail» s'inscrivent dans le processus IWEPS 2014 et en particulier l'axe 4 de celui-ci : «Un personnel écouté». L'objet du travail consiste à présenter un avis reprenant les questions, observations ou suggestions du groupe à propos du projet de règlement de travail afin de contribuer à en améliorer tant le fond que la forme. Le travail réalisé par le groupe a consisté d'une part, à formuler un certain nombre de remarques transversales sur le projet de règlement de travail et d'autre part, à parcourir le projet de règlement article par article.

#### 2.5.1.3. Groupe de travail «Technologies, Informatique et Communication – Système d'information»

Les membres du groupe ont porté leur réflexion sur deux axes principaux, d'une part, l'infrastructure informatique et, d'autre part, les données.

Sur le plan de l'infrastructure, les éléments suivants ont été étudiés :

- hard (soft)ware ;
- accessibilité et sécurité.

Sur le plan des données, les éléments suivants ont été étudiés :

- inventaire ;
- disponibilité, accessibilité et documentation ;
- mise à jour et maintenance ;
- utilisation et diffusion.

#### 2.5.1.4. Groupe de travail «Observatoires»

Ce groupe de travail avait pour objectif de formuler des propositions concrètes, réalistes et mesurées relatives aux modes d'accrochage (éventuellement différenciés) des observatoires thématiques à l'IWEPS. On dénombre actuellement quatre (voir 1.8.2) observatoires thématiques dont les modes de fonctionnement et d'organisation ne sont pas homogènes (Observatoire de l'emploi, 1998 ; Observatoire de la mobilité, 2001 ; Observatoire du développement territorial, 2006 ; Observatoire de la santé, 2008). Le groupe de travail a abordé les questions suivantes :

- la définition même d'un observatoire ;
- l'articulation des missions des observatoires avec les missions fondamentales de l'IWEPS ;
- le rôle de l'IWEPS au sein des observatoires ;
- les modes de fonctionnement des différents observatoires ;
- les organes d'encadrement ;
- quelques réflexions transversales.

#### 2.5.2. Approche par projet

La mise en œuvre d'une approche par projet participe à l'amélioration de pratiques interdisciplinaires et à la mise en place d'un outil partagé de suivi des décisions.

La première étape de la mise en œuvre d'une telle approche a consisté à procéder à un inventaire des projets existant au sein de l'institution sans imposer de définition restrictive du concept et ce, afin de laisser émerger la plus grande diversité possible de propositions. Les projets ont été transmis à l'Administrateur général qui les a présentés au Comité de coordination en juillet et en août 2011. Cette première phase a permis de préciser les frontières du

concept de «projet» et de mettre en évidence d'autres types d'activités tout aussi essentielles au fonctionnement de l'institution comme les activités de veille ou de conseil.

La deuxième étape a consisté à préciser les fiches-projets selon le statut des activités qu'elles proposent (projet, veille ou conseil), leur état d'avancement (activités récurrentes, en cours, nouvelles) et, lorsque cela est nécessaire, à les adapter en fonction du plan opérationnel élaboré par l'Administrateur général et diffusé à l'ensemble du personnel en août 2011. Cette dernière opération s'est réalisée en équipe ou individuellement en fonction des fiches. Les fiches-projets ont été finalisées en octobre 2011.

Les fiches ont été ensuite analysées et mises en correspondance au sein du Comité de coordination. L'administrateur a confirmé les projets qui s'inscrivent manifestement dans le plan opérationnel et subséquemment leur a donné le soutien nécessaire, tant en termes de suivi, que sur le plan de la mobilisation de ressources (inscription au budget par exemple). Le suivi des projets se déroule en équipe ou en groupe de projet et en concertation avec le Comité de coordination.

La troisième et dernière étape se déroule en continu et consiste à faire émerger et à faire remonter de manière constante les propositions de projets nouveaux qui seront initiées au sein, pour et par l'IWEPS. Ces propositions pourront émaner de tout membre (ou groupe) de l'institution et être adressées aux coordinateurs et au Comité de coordination.

Afin de garantir un suivi général des projets en cours, les chefs de projet devront, en fonction de leur calendrier, informer en temps utile les membres du Comité de coordination (coordinateur scientifique ou Administrateur général) en charge du suivi de leur dossier. Les coordinateurs et l'Administrateur général pourront ainsi communiquer au Comité de coordination l'état d'avancement des différents projets et soumettre éventuellement à discussion des pistes de solution ou d'amélioration relayant ainsi les demandes des chefs de projets.

Pour rappel, une approche par projet consiste, dans un calendrier fixé, à mobiliser un certain nombre de ressources pour aboutir à un résultat répondant aux missions d'une institution.

Un projet présente donc les caractéristiques suivantes :

- une mobilisation de ressources par l'institution (internes et/ou externes) au-delà des missions traditionnelles de conseil et de veille ;
- un travail qui s'inscrit dans les objectifs stratégiques de l'institution (voir plan opérationnel) ;
- une production de «délivrable(s)» ;
- un calendrier.

Dans cette optique, les projets peuvent être récurrents ou uniques, mais toujours distincts des activités de veille qui se caractérisent quant à elles par une absence de «délivrable spécifique». Ils peuvent également être portés par un groupe (constitué spécialement pour l'occasion) ou par une seule personne (situation plus rare dans les fiches-projets qui ont été remises). Travailler par projet suppose donc un début et une fin mobilisant des ressources précisément identifiées (ressources humaines et matérielles) qui peuvent faire l'objet d'une inscription spécifique au budget. C'est la raison pour laquelle les projets identifiés comme tels doivent être mis en perspective lors de la confection du budget. Pour la réalisation du budget 2012, toutes les dispositions ont été prises pour que tous les projets soumis puissent être soutenus et réalisés.

Quelles sont les implications d'une approche par projet ? Les implications sont de trois ordres :

- identification précise des objectifs du projet ;
- reconnaissance officielle du projet par l'institution et mise en perspective par rapport au plan stratégique ;
- identification précise des responsabilités (un seul responsable chef de projet même si dans les faits il y a un co-pilotage ou une collaboration étroite entre plusieurs personnes) et du calendrier au moyen d'un outil de suivi de projet.

### 2.5.3. Suivi individuel

Dans la foulée de l'élaboration du plan opérationnel et de la mise en oeuvre d'une approche par projet, l'Administrateur général, avec l'aide des membres du Comité de coordination, a développé un outil de suivi individuel des activités entreprises au sein de l'institution. Cette initiative

doit se concevoir comme un outil permettant à l'ensemble des chargés de recherche de l'IWEPS de répertorier et de situer, sur une base annuelle, l'ensemble de leurs activités et d'enclencher un premier processus d'auto-évaluation par rapport aux axes et objectifs décrits dans le plan opérationnel. Toutes les informations ainsi réunies sont utilisées pour nourrir le rapport d'activité de l'institution.

Dans la mise en œuvre de cet outil, il est important de noter que c'est la diversité de l'ensemble des activités de toute l'institution qui sera ainsi évaluée par rapport aux objectifs stratégiques et spécifiques qui figurent dans le plan opérationnel. Aussi, cet outil de suivi n'exige aucunement que

toutes les catégories d'activités soient remplies au niveau de chaque personne.

Dans la même philosophie, l'outil de suivi permet de valoriser de la même manière toutes les activités, que celles-ci soient strictement scientifiques ou non. Quatre grandes catégories d'activités sont reprises dans l'outil de suivi :

- implications/participations projets ;
- activités de formation/vulgarisation ;
- bases de données/Enquêtes ;
- publications scientifiques.

A photograph of a forest with tall, thin trees and green foliage. A large, solid red circle is overlaid on the center of the image, containing the chapter title and subtitle.

# Chapitre 3

ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES  
PAR DOMAINE

De par nos missions d'aide à la décision politique, nous nous positionnons à l'interface entre le politique et le scientifique.

La revue de la littérature scientifique et de la littérature grise constitue une de nos priorités.

Un de nos atouts est la possibilité de mener des travaux dans une perspective multidisciplinaire.

La connaissance des données dans les différents champs couverts par l'IWEPS représente un axe important des activités de l'institution. Cette expertise implique des contacts permanents avec les organes statistiques fédéraux et avec

les producteurs de données primaires, ainsi que des collaborations avec des organes administratifs et/ou statistiques régionaux ou communautaires. Les chercheurs recourent à l'utilisation de données administratives qui nécessitent bien souvent un travail important de «traduction» avant leur exploitation à des fins statistiques.

La collecte de données originales (notamment par voie d'enquêtes) est un autre axe de travail développé à l'IWEPS. Ces activités sont complétées par une veille méthodologique, la constitution et la documentation de bases de données et la production de cadres de références méthodologiques.

## 3.1. POPULATION

### 3.1.1. Generations and gender Survey

GGPS est une enquête démographique, initiée par la Commission économique des Nations-Unies pour l'Europe (UNECE), qui est organisée au niveau national auprès d'un échantillon représentatif de la population des 18-79 ans. Elle est coordonnée en Belgique par le SFP-Economie – DGSIE, le SVR de la Communauté flamande et l'IWEPS. Cette enquête est longitudinale et trois phases sont prévues. Elle s'inscrit dans un projet international et fera l'objet d'analyses comparées au niveau européen. Son originalité est qu'elle s'intéresse à tous les aspects des individus et des familles tant démographiques, qu'économiques ou sociaux. Elle étudie spécifiquement les relations famille-travail, les relations hommes-femmes (partage des tâches, prise en charge des enfants, diversité des modes de vie en couple) ainsi que les relations entre générations (aide mutuelle, transferts financiers, prise en charge des aînés). La première vague a concerné plus de 7 000 individus et est représentative pour la Région flamande et la Région wallonne. Une deuxième vague est en préparation.

Le 16 mai 2011, une Journée scientifique sur l'enquête Generations and Gender Survey : 1<sup>ère</sup> vague, a été organisée à l'UCL sous l'égide de la Société démographique

francophone de Belgique (SDFB), en étroite collaboration avec l'IWEPS.

### 3.1.2. Monitoring de la population

L'objectif global de ce projet est d'instaurer une veille sur la démographie de la Wallonie, afin de faire face aux principales demandes en la matière (émanant de l'administration, du gouvernement ou des citoyens), de représenter l'IWEPS dans la sphère scientifique de la démographie belge et de développer une compétence en matière de démographie au sein de l'IWEPS, notamment dans le domaine des perspectives de population.

2011 a été notamment consacrée à l'alimentation du volet statistique du site de l'IWEPS. Un rapport sur l'état de la démographie wallonne : «Evolutions démographiques récentes de la Wallonie et perspectives» est également élaboré comme chaque année. Il sera repris dans le chapitre «Population» des Chiffres-clés de la Wallonie de 2012.

Le secrétariat de la Société démographique francophone de Belgique a également été assuré. La Société réunit tous

les universitaires et agents des services publics qui s'occupent de démographie en Belgique francophone.

L'IWEPS a, en outre, assuré la Présidence de la séance de la matinée du Colloque «Logement et renouvellement de la population», qui s'est tenu à Strasbourg le 15 juin 2011. Cette journée était organisée par le réseau «Démographie et territoires» dont l'objectif est de se pencher sur les problématiques démographiques au niveau local.

### 3.1.3. Bases de données démographiques issues du Registre national

Suite à une convention signée entre l'IWEPS et la DGSIE, une copie anonymisée des données individuelles, issues du Registre National, a été transmise à l'IWEPS en 2011.

La base de données transmise comporte les «états annuels» du 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 1<sup>er</sup> janvier 2010, ainsi que les différents mouvements migratoires enregistrés en 2006, 2007, 2008 et 2009.

En interne à l'IWEPS, et en collaboration avec le Centre de recherche en démographie et sociétés de l'UCL, il a été procédé à une série de tests de cohérence et de conformité des données aux statistiques publiées par ailleurs.

Cette base de données représente un input pour un ensemble de projets développés à l'IWEPS : perspectives de population des individus et des ménages, par commune, base de données Cytise, projet «Bassins» et plus particulièrement les bassins résidentiels, séries statistiques chronologiques de l'IWEPS, Chiffres-clés, etc.

### 3.1.4. Perspectives de population

L'objectif général de ce projet est de produire simultanément des projections de population et de ménage au niveau des communes. Une convention a été passée avec le Centre de recherche en démographie et sociétés de l'UCL pour mener à bien ce projet.

L'activité de 2011 a principalement consisté à intégrer ces données, à réaliser les premières projections sur la base d'une méthodologie originale et inédite, dans le cadre d'un scénario central et à développer les autres scénarios possibles, principalement quant à l'évolution des mouvements migratoires internes.

Les principaux outputs obtenus en 2011 sont donc des chiffres de population pour chaque commune par classe d'âge quinquennale, par sexe et type de ménage en 2016, 2021 et 2026. Ces données sont une base importante pour les travaux de la réforme du SDER et constitue un outil utile pour l'aménagement du territoire.

## 3.2. DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Les travaux menés par l'Observatoire du développement territorial (ODT) ont été réalisés dans le cadre des missions de l'IWEPS, et en collaboration avec la Conférence permanente du développement territorial (CPDT).

### 3.2.1. Construction d'indicateurs de développement territorial durable

Comme cité en 2.1.3, l'ODT a travaillé à l'élaboration

d'indicateurs de développement territorial durable, particulièrement en matière d'implantations de l'habitat.

### 3.2.2. Bassins

L'objectif principal du projet est de préciser la structuration du territoire wallon au départ des matrices des flux des déplacements professionnels et scolaires, ainsi que des flux résidentiels de ses habitants.

Les données du recensement 1991, ainsi que de l'enquête socio-économique 2001, avaient permis un premier travail sur les bassins d'emploi au début des années 2000. L'accès à de nouvelles données a rendu possible l'actualisation du projet. Sur le plan méthodologique, des contacts avec la cellule «Développement territorial» de l'INSEE nous ont permis de disposer des derniers développements méthodologiques apportés au logiciel «Anabel», développements méthodologiques portant principalement sur les critères d'arrêt du processus itératif de la méthode de classification hiérarchique ascendante. N'ayant pu, à ce jour, obtenir une copie du logiciel Anabel de nos collègues de l'INSEE, l'application a été intégralement programmée en interne.

Une attention particulière est portée aux flux en partie extérieurs à l'espace wallon, principalement vers Bruxelles et le Grand-Duché de Luxembourg.

Par ailleurs, la même méthodologie, non plus en termes de flux, mais en termes d'échanges, a également été appliquée dans le cadre des flux résidentiels, calculés au moyen des informations extraites du Registre national pour construire des bassins résidentiels.

Une publication portant sur ces analyses est en cours d'écriture.

L'IWEPS a également participé à la préparation et à la tenue du colloque «Bassin de vie – Bassin de ville», organisé à Charleroi les 6 et 7 octobre 2011, par le Cabinet du Ministre des Affaires locales.

### 3.2.3. Analyse spatiale des données d'enseignement

L'objectif général de ce projet est l'analyse spatiale des données «enseignement» de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) dans le cadre des synergies statistiques. Ce projet s'intègre dans un objectif plus large d'analyses liées à la notion de développement territorial transversal, analyses utiles à plusieurs politiques publiques : la planification et le pilotage de l'offre de formation, des politiques d'aménagement du territoire, de logement et de mobilité.

En 2011, nos échanges ont porté sur l'enseignement fondamental et secondaire avec : (1) une présentation des spécificités locales pour 12 indicateurs de l'enseignement et (2) l'analyse longitudinale et spatiale d'une cohorte d'entrants dans le secondaire. L'objectif méthodologique de ce second volet est le croisement de différentes méthodes d'analyses.

Ces travaux ont été présentés aux Journées du Longitudinal 2011, à Toulouse.

### 3.2.4. Bases de données communales

Suite à de nombreuses demandes, et dans la perspective des élections communales d'octobre 2012, l'IWEPS a décidé de mettre à disposition des décideurs et du public un ensemble d'informations et d'indicateurs au niveau des communes. Cette démarche se concrétise au départ de 2 projets conjoints développés ci-dessous.

#### 3.2.4.1. Base de données «Cytise»

Cette base de données, mise au point par une équipe de chercheurs du département de démographie de l'UCL met à disposition, via un site internet ([www.cytise.be](http://www.cytise.be)) un ensemble d'informations communales («Cytise Communes»), mais également par secteur statistique («Cytise Quartiers»), obtenues principalement au départ des informations contenues dans le Registre national. La «convention Cytise» initialement financée par la DGO4 du SPW a été reprise en 2011 par l'IWEPS.

Les objectifs sont principalement :

- l'actualisation des séries, rendue possible grâce à la convention d'accès aux données du Registre National par l'IWEPS ;
- le développement des thématiques au-delà des informations strictement démographiques (emploi, revenu, occupation du sol, etc.) ;
- l'intégration du site Cytise au site IWEPS.

#### 3.2.4.2. Mise au point de «Fiches communales»

Le projet «Cytise» étant un projet de longue haleine, qui s'étalera sur plusieurs années, il a été décidé de développer en interne à l'IWEPS un projet de création et de mise à disposition, via le site Internet, de fiches communales

standardisées pour les 262 communes wallonnes. Outre la mise à disposition de données brutes, ces fiches calculeront des indicateurs, qui permettront de positionner la commune par rapport à différents référents (arrondissement administratif, province, région et même le pays).

## 3.3. ÉCONOMIE

### 3.3.1 Analyses conjoncturelles

Depuis la création du SES en 1991, l'IWEPS effectue régulièrement des exercices de prévisions économiques à court terme de l'économie wallonne.

Deux numéros de «Tendances économiques» ont été publiés en 2011. Le numéro 40 en avril-mai et le numéro 41 en octobre-novembre. Ces travaux ont été réalisés en collaboration avec le service «conjoncture» de l'IRES. L'IWEPS publie, en outre, une note mensuelle de conjoncture, qui reprend une trentaine d'indicateurs sur la conjoncture belge et wallonne. Ces publications sont un outil de veille conjoncturelle qui permet de mettre en évidence tout changement dans les principales séries statistiques de l'économie wallonne.

Pour établir ses scénarios aux niveaux belge et wallon, l'IWEPS développe un arsenal d'outils : le développement d'une maquette comptable globale, la mise à jour des données, le traitement et l'analyse des indicateurs précurseurs, en particulier pour les dossiers relatifs à l'activité économique, la consommation des ménages, l'investissement des ménages et l'emploi.

### 3.3.2. Modélisation de l'économie wallonne

#### 3.3.2.1. Modèle HERMREG

Dans le cadre de la convention entre l'IWEPS, les services d'étude des deux autres Régions (SVR et IBSA) et le Bureau fédéral du Plan (BfP), deux attachés scientifiques

collaborent au projet HERMREG. L'objectif de ce projet est le développement d'un modèle multisectoriel régional de l'économie belge, via une désagrégation régionale des perspectives économiques nationales à moyen terme réalisées par le Bureau fédéral du Plan, la mise à disposition d'une base de données des principaux agrégats économiques régionaux et une analyse des différentes variantes.

Pour l'exercice de 2011, l'IWEPS a donc contribué à la réalisation de la projection 2011-2016 publiée au mois de juin. Dans le contexte d'une évolution rapide des conditions économiques, une actualisation partielle de cette projection a été réalisée en septembre.

En parallèle, le modèle est entré dans une troisième phase de développement, dont l'objectif est de proposer une modélisation *bottom-up* de certains de ces blocs. Notamment, la production nationale ne serait plus désagrégée entre régions mais serait la résultante de fonctions régionales. La constitution d'une base de données dédiée à cela et les premières estimations économétriques ont été réalisées en 2011. Elles ont fait l'objet de rapports intermédiaires. Quant à la phase précédente de développement, elle s'est clôturée en début d'année 2011 par la finalisation du rapport méthodologique relatif à la modélisation des revenus des ménages.

#### 3.3.2.2. Modèle PREVIEW

PREVIEW est un projet visant à mettre au point un modèle d'évaluation ex-ante des impacts de certaines politiques publiques (wallonnes) sur l'économie wallonne. Ce modèle,

d'inspiration macro-économétrique, s'inscrira dans un contexte à la fois multisectoriel et infrarégional (provinces), et reposera sur des fonctions de réaction spécifiques à certaines populations cibles (entreprise selon la taille, individu selon le revenu...). Le modèle tentera en outre de mesurer les effets sur des indicateurs sociaux tels que le taux de pauvreté.

Dans le courant de l'année 2011, a été lancée la première phase du projet, qui a pour objectifs (1) l'élaboration d'une base de données de référence, (2) la proposition de l'ossature générale du modèle et (3) l'examen des politiques qui pourraient être analysées par l'outil. Un comité d'accompagnement scientifique a également été constitué. La deuxième phase du projet sera engagée au début du second semestre 2012 ; elle sera largement consacrée à l'estimation des équations du modèle et à l'examen des premiers résultats de simulation.

### 3.3.2.3. Modèle REMI-IWEPS

L'IWEPS dispose du modèle macro-économétrique multi-régional REMI-IWEPS. Par ailleurs, l'IWEPS a réalisé une présentation du modèle REMI-IWEPS lors d'une réunion du groupe de travail informel sur l'économie liégeoise à l'Observatoire économique liégeois.

### 3.3.3. Comptabilité régionale

Si l'IWEPS n'établit pas lui-même de comptabilité régionale, cette statistique est une source d'informations économiques essentielles. Aussi, l'IWEPS participe-t-il à l'examen des comptes et de leur méthodologie par le Comité scientifique de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN). L'IWEPS est également partie prenante des trois groupes de travail mis sur pied dans le cadre d'une collaboration BNB-Instituts régionaux (IWEPS-IBSA-SVR). L'objectif poursuivi est de développer substantiellement l'arsenal de statistiques régionales dans un cadre comptable harmonisé. Trois groupes de travail ont été mis en place en partenariat entre la BNB et les Instituts régionaux pour améliorer la production de nouvelles statistiques économiques régionales. Le premier de ces groupes vise à produire un PIB régional trimestriel, de façon à répondre notamment à la demande de disposer plus rapidement de

statistiques économiques. Le deuxième aborde l'optique des dépenses du PIB et le troisième vise à ventiler par communauté et région le compte des «administrations publiques locales». Un chercheur de l'IWEPS a été affecté à ce projet en 2011, dans le cadre du groupe de travail «Régionalisation du Produit Intérieur Brut», suivant l'optique des «Dépenses». Plus précisément, il a travaillé sur la régionalisation de la dépense de consommation finale des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

### 3.3.4. Revenus

Les chiffres de revenus des ménages issus de la comptabilité régionale sont utilisés pour diverses publications de l'IWEPS (Chiffres-clés, Tendances économiques...). Ils font aussi l'objet d'une reconstitution rétrospective dans le cadre du projet HERMREG. Au-delà des ménages, l'optique des revenus de la comptabilité économique est également au centre de l'étude présentée en séminaire technique dans le cadre des synergies Wallonie Fédération Wallonie-Bruxelles. Le travail mené au sein de l'IWEPS visait à élaborer un «Revenu Régional Brut» et à en proposer une déclinaison par communauté.

Dans la comptabilité régionale, les revenus des ménages sont proposés jusqu'au niveau des arrondissements (NUTS3). La répartition géographique fine de ces revenus, ainsi que leur dispersion, n'est pas disponible selon cette source. Afin d'approfondir l'analyse des revenus, nous utilisons donc les statistiques publiées par la DGSIE, issues des déclarations fiscales à l'IPP. Il nous a ainsi été possible de cartographier certains indicateurs au niveau communal. Plusieurs indicateurs de revenus ont également été utilisés dans le cadre de l'Atlas transfrontalier.

### 3.3.5. Entreprises

Les travaux relatifs à la démographie des entreprises, au départ des données mensuelles produites par la société Coface Belgium, ont alimenté le site Internet et les publications de l'IWEPS. Des comparaisons interrégionales ont été réalisées pour répondre à différentes demandes particulières. La méthodologie intègre dorénavant en flux continu

les différents mouvements démographiques de chaque entreprise. Des comptages sont également effectués selon les secteurs d'activité et à un niveau infra-régional.

Le «répertoire des établissements de l'ONSS» a également été régulièrement utilisé pour préciser la structure, en termes d'activité et de taille, du tissu industriel wallon. Il nous a permis, également, de mesurer le degré d'autonomie des établissements wallons.

L'IWEPS accède au répertoire et aux mises à jour mensuelles de la «Banque carrefour des entreprises», via un

serveur FTP. Des négociations sont en cours afin de pouvoir accéder aux répertoires «Entreprises» de la DGSIE et de pouvoir ainsi se coordonner aux travaux réalisés à la DGSIE dans le cadre de la démographie d'entreprises.

### 3.3.6. Finances publiques

Suite à la réorganisation de l'administration wallonne, le budget des dépenses de la Région wallonne a été complètement restructuré à partir de l'année 2009. Les travaux d'élaboration de séries chronologiques ont été poursuivis, en tenant compte de cette nouvelle structure.

## 3.4. EU2020

Lors du Conseil européen du 17 juin 2010, dans le cadre de la nouvelle stratégie européenne «Pour une croissance intelligente, durable et inclusive» (connue comme «la stratégie Europe 2020» EU2020), cinq objectifs chiffrés ont été confirmés. Ils portent sur l'emploi, l'innovation et la recherche-développement, l'énergie et les changements climatiques, l'éducation et l'exclusion sociale et la pauvreté.

La Belgique, en collaboration avec les Régions, a déposé un Programme national de réforme à la Commission européenne, dans lequel elle fixe notamment des cibles au niveau belge.

L'IWEPS a démarré dans ce cadre un projet de tableau de bord de suivi des indicateurs et envisage des tableaux de bord thématiques.

Des estimations régionales des indicateurs E2020 ont été produites. Une collecte et un suivi d'indicateurs complémentaires aux indicateurs-cibles est en préparation afin de pouvoir nuancer, comprendre et expliquer l'évolution des indicateurs-cibles. Des séries historiques des indicateurs-cibles Europe 2020 ont été produites pour la Wallonie, dans les domaines de l'emploi, de l'environnement, de la recherche et développement, de l'éducation et de la pauvreté. Le modèle HERMREG a également été utilisé pour faire des prévisions régionales à l'horizon de 2020 sur les objectifs d'emploi et les objectifs environnementaux. Ce travail a permis à l'IWEPS d'apporter son soutien aux autorités régionales lors des discussions techniques préalables à l'élaboration du premier programme national de réforme dans ce nouveau cadre européen.

## 3.5. EMPLOI

En 2011, a débuté une collaboration avec le CUNIC pour l'actualisation des comptes de l'emploi, système de statistiques intégrées et cohérentes dans le domaine du marché du travail basé sur les données de l'ONSS, de l'INASTI, de l'ONSS-APL, du Datawarehouse de la BCSS, de la DGSIE, de l'ONEM, de l'INAMI et de l'IGSS entre autres. Les données de base sont saisies au niveau territorial le plus fin possible, à savoir le niveau communal. Les comptes de l'emploi comprennent deux volets : un volet offre de travail (des travailleurs) et un volet demande de travail (des entreprises).

Par décision du GW du 12 décembre 2008, l'IWEPS s'est vu confié une mission de production d'informations sur la fonction publique wallonne. Les missions sont les suivantes : créer des indicateurs, mener des études comparatives, descriptives, évaluatives, prospectives et contribuer aux travaux à l'échelle nationale ou internationale. En 2011, les données ont été collectées auprès des administrations pour l'exercice 2010.

L'IWEPS a contribué, comme chaque année, aux rapports annuels d'activité de l'Agence FSE (programmes Compétitivité et Convergence), notamment par la production d'indicateurs de contexte économique et de suivi. Ces éléments sont utilisés lors des rencontres annuelles avec la Commission et dans les comités de suivi.

Les contributions du FSE à la Stratégie européenne pour l'emploi sont analysées, en termes financiers et de réalisations physiques. L'IWEPS participe également au suivi de l'évaluation de programmes.

Différentes notes de veille ont été produites en 2011, notamment sur l'avenir des fonds structurels, le FSE à Bruxelles, les CPAS et le FSE.

En réponse à une demande de l'administration wallonne de disposer d'une actualisation du tableau de bord et d'une proposition d'analyse de contexte pour le rapportage à effectuer par la Région dans le cadre des programmes FEDER «Convergence» et «Compétitivité et emploi», l'IWEPS a rédigé un diagnostic socio-économique.

L'Institut analyse de manière continue les tendances conjoncturelles et structurelles du marché du travail. Ces analyses alimentent diverses publications de l'IWEPS, notamment le rapport semestriel de conjoncture «Tendances économiques» ou font l'objet de contributions dans des publications extérieures telles que l'Introduction au budget de la Région wallonne.

Dans le cadre d'un projet de recherche sur la sécurisation des trajectoires, une revue de la littérature et des entretiens ont été réalisés sur l'origine et le contenu de la notion de flexicurité et ses implications pour les politiques fédérales et régionales.

Une convention cadre relative à la mise en place d'un partenariat structurel avec le Forem en vue d'une meilleure connaissance du fonctionnement du marché de l'emploi et de la formation en Wallonie avait été signée en décembre 2003. Ses objectifs étaient les suivants :

- améliorer la cohérence des informations et analyses portant sur le marché de l'emploi et de la formation en harmonisant les concepts, nomenclatures, méthodologies et traitements ;
- faciliter l'échange d'informations nécessaires pour éviter le travail en double, favoriser les économies d'échelle et maximiser l'efficacité des travaux d'intérêt commun réalisés par chaque institution.

## 3.6. ÉDUCATION ET FORMATION

Les contacts avec différents producteurs de données ont été poursuivis en 2011 afin de préparer un tableau de bord de l'éducation et de la formation des adultes en Wallonie. Ce travail se place notamment dans le cadre de l'accord de coopération sur les synergies statistiques avec le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (MFWB) et l'ETNIC.

Ce projet s'est concrétisé notamment par notre participation aux travaux du Comité de pilotage alphabétisation (accord de coopération relatif au développement de politiques concertées en matière d'alphabétisation des adultes du 2 février 2005). L'Institut est intervenu dans la conception d'une nouvelle collecte de données auprès des opérateurs d'alphabétisation en contribuant notamment à la construction d'un canevas d'analyse. L'IWEPS intervient également dans la mise en évidence des besoins en alphabétisation (voir publications) et fournit des données de cadrage de ces politiques, en particulier au niveau local.

Plusieurs indicateurs de participation à la formation professionnelle, construits notamment à partir de l'Enquête sur les forces de travail, ont été repris dans diverses publications de l'IWEPS ou de partenaires (dont le CESW ou le service de pilotage de l'enseignement). Cette enquête est utilisée également pour le suivi du processus Education Formation 2020. L'IWEPS collabore avec la DGSIE pour l'amélioration des questions de l'Enquête sur les forces de travail et de l'enquête sur l'éducation des adultes (AES) portant sur les diplômés et la formation, dans la perspec-

tive notamment de la révision de la Classification internationale type de l'éducation (CITE).

L'année 2011 a également été marquée par notre collaboration avec la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) pour le développement d'un système pérenne d'indicateurs de parcours scolaires et de transition école / vie active (Projet de cadastre des sortants de l'enseignement mené dans le cadre des synergies statistiques). Nous avons été invités également à suivre les travaux en vue de l'organisation du pilotage de l'enseignement de promotion sociale et la mise en place d'indicateurs de suivi du dispositif de certification par unité (CPU) dans l'enseignement secondaire qualifiant.

Des collaborations se mettent en place avec le Forem et les administrations concernées par les dispositifs alternance, chèques formation et validation des compétences pour utiliser et exploiter les bases de données existantes à des fins statistiques.

L'IWEPS a suivi en 2011 les travaux du groupe de travail «Services publics de formation» mis en place par la CGSP.

Un accord de collaboration pour les échanges statistiques a été signé avec la Communauté germanophone en janvier 2009. Les collaborations portent notamment sur le cadastre des sortants de l'enseignement et sur les données locales. Une réunion du Comité d'accompagnement a eu lieu en mai 2011.

## 3.7. SOCIÉTÉ

### 3.7.1. Santé

En 2011, des indicateurs de la santé en Wallonie ont été collectés auprès de collaborateurs externes ou générés sur la base de différentes sources (notamment les bases de données Mortalité et Naissance (Etat-civil), l'Enquête nationale de Santé (1998-2008) et Pharmanet (2010)) et diffusés via «les Chiffres-Clés de la Wallonie» et le site in-

ternet <http://socialsante.wallonie.be/?q=sante/observatoire-wallon-de-la-sante/> de l'OWS, hébergé par la DGO5.

Des données de santé ont été mises à disposition des autres membres de l'OWS et des observatoires provinciaux de la santé sous forme de bases de données agrégées, de tableaux et de graphiques.

Une application informatique permettant d'interroger des bases de données «santé» et de générer des graphiques standards est en gestation. Ce projet devra s'intégrer dans un cadre plus large de mise à disposition de données statistiques santé en Wallonie. La réflexion sur ce point est encore en gestation. En attendant, les éléments permettant de construire l'applicatif se mettent en place au fur et à mesure de l'appropriation par l'IWEPS des bases de données déjà disponibles, notamment le Registre national, Mortalité et Naissance, Enquête nationale de Santé...

L'IWEPS assure la gestion informatique du Registre Hainaut-Namur du réseau européen EUROCAT (*European surveillance of congenital anomalies*), dont l'objectif est de réaliser une surveillance épidémiologique sur les anomalies congénitales en Europe. Le rapport annuel, présenté à la DGO5 par l'Institut de Physiologie et de Génétique (IPG) en avril, est établi au départ de ce répertoire et intègre les tableaux mis au point et produits par l'IWEPS.

Le projet d'exploitation de la base de données SHARE (*Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe*) dans le cadre des travaux du groupe de travail pour l'analyse du vieillissement de l'OWS a été précisé en 2011. L'analyse de la possibilité de cofinancement a débuté.

Le projet de recherche «Réduction des inégalités sociales de santé au niveau local», initiative soutenue par la Fondation Roi Baudouin, a été mené par l'Observatoire wallon de la santé. Le rapport paraîtra au premier semestre 2012.

Le rapport du sondage sur les facteurs favorisant l'intégration des personnes âgées lors de l'entrée en maison de repos ou maison de repos et de soins a été publié en 2011 dans les collections de l'Observatoire wallon de la santé.

L'IWEPS a réalisé en 2011 l'adaptation du module thématique santé du questionnaire ISSP (International Social Survey Programme).

### 3.7.2. Logement

Les données de l'enquête wallonne sur la qualité de l'habitat ont alimenté les publications de l'IWEPS et les réponses aux requêtes adressées à l'IWEPS relatives au logement.

Le projet d'harmonisation de la collecte des données dans les quatre pôles de travail des Relais sociaux s'est poursuivi, en collaboration avec la DGO6 du SPW. Plusieurs séminaires de travail ont été organisés. Les pôles sont les suivants : l'hébergement d'urgence (et plans hivernaux), le dispositif d'urgence sociale, l'accueil de jour et de soirée et le travail de rue. L'IWEPS fournit également des données locales contextuelles.

Afin de pouvoir, à terme, articuler les études wallonnes avec les analyses entreprises au niveau européen, l'IWEPS participe aux réunions de la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri (FEANTSA) relatives au thème du sans-abrisme. Dans la mesure du possible, les références méthodologiques de la FEANTSA sont utilisées dans les travaux de l'IWEPS.

L'IWEPS a également été sollicité pour préparer la caractérisation des publics du Plan Habitat Permanent (plan HP) géré par la Direction interdépartementale de la Cohésion sociale (DICs).

### 3.7.3. Cohésion sociale et bien-être

Le Plan de cohésion sociale des villes et communes de Wallonie (PCS) est un dispositif adopté fin 2008 par le Gouvernement wallon, qui vise à encourager les communes wallonnes à élaborer et mettre en œuvre un plan d'actions orienté vers la promotion de l'accès de tous aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu.

Pratiquement, le Plan de cohésion sociale doit répondre aux deux objectifs suivants : 1) le développement social des quartiers et 2) la lutte contre toutes les formes de précarité, de pauvreté et d'insécurité (au sens large). Pour atteindre ces deux objectifs, il se décline en actions coordonnées basées sur des partenariats effectifs et le travail en réseau, visant à améliorer la situation de la population par rapport aux axes suivants : (1) l'insertion socioprofessionnelle, (2) l'accès à un logement décent, (3) l'accès à la santé et le traitement des assuétudes et (4) le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels. Ces actions sont définies par les

communes en fonction d'un set d'indicateurs d'accès aux droits fondamentaux calculés par l'IWEPS pour chaque commune et d'un diagnostic local construit par les acteurs locaux en concertation avec les acteurs régionaux, qui recense et évalue les initiatives publiques et/ou privées déjà mises en œuvre sur le territoire communal (acquis, forces, faiblesses), les attentes de la population et les besoins restant à satisfaire en termes de populations, quartiers, infrastructures, services... en regard des objectifs et des axes précités.

Une fois le PCS approuvé, il est mis en œuvre pour une période renouvelable de six années (cinq années pour les premiers PCS).

Un système d'évaluation des PCS est organisé, sur la base d'un suivi annuel, d'une évaluation intermédiaire à mi-parcours et d'une évaluation finale – locale et régionale - à réaliser la dernière année de la mandature communale. Raison pour laquelle le premier PCS 2009-2013 est évalué une seule fois en 2012. Cette évaluation porte sur la période s'étendant du 01/04/2009 au 31/12/2011 et doit être produite pour le 30/06/2012 en ce qui concerne l'évaluation locale et pour la fin de l'année en ce qui concerne l'évaluation régionale du PCS.

Au cours de l'année 2011, l'IWEPS a collaboré, aux côtés de la DiCS, responsable de la mise en œuvre et de l'évaluation du PCS, à la préparation du processus général d'évaluation et à sa mise en œuvre. Ce processus d'évaluation est organisé selon une structure à trois niveaux :

### 1/ Evaluation locale

L'objectif poursuivi consiste à mesurer ce que le Plan de cohésion sociale a apporté dans la commune en termes de résultat des actions et d'impact du Plan sur le bien-être et la cohésion sociale dans la commune. Cette évaluation s'organise en deux temps : un premier temps consacré à l'organisation de tables rondes d'évaluation participative avec les bénéficiaires et les partenaires du Plan, un second consacré au rapport d'activités complété d'un volet évaluation.

Pour l'organisation des tables rondes, la grille d'évaluation appliquée a été définie à partir d'une priorisation des dimensions du bien-être construites sur la base de

l'expression des citoyens dans le cadre du projet-pilote mené par l'IWEPS en partenariat avec le Conseil de l'Europe (CoE) et en collaboration avec la DiCS (voir point 2.1.2. de ce rapport d'activité). Cette priorisation a été effectuée en étroite concertation entre l'IWEPS, la DiCS, les communes partenaires du projet pilote sur les indicateurs de bien-être et un panel d'experts sélectionnés pour leurs connaissances et leurs pratiques dans les différents champs couverts par le PCS.

Les tables rondes seront co-animées par les chefs de projet PCS et un partenaire impliqué dans les actions au sein de chaque commune, formés tous deux par le Conseil de l'Europe à l'organisation et à l'animation de ces tables rondes d'évaluation participative ainsi qu'à l'analyse des résultats en vue d'en tirer les enseignements pour la préparation du prochain Plan.

Le rapport d'activité annuel portant sur l'année 2011 a été complété d'un volet évaluation (portant sur la période du 1/4/2009 au 31/12/2011), préparé en étroite concertation entre la DiCS et l'IWEPS, qui vise à évaluer la mise en œuvre du PCS sous l'angle de l'existence, la pertinence et la durabilité des actions développées localement, par rapport aux objectifs opérationnels du PCS (lutte contre la pauvreté et la précarité, développement social des quartiers) et par rapport à l'amélioration de l'accès effectif des citoyens aux droits fondamentaux.

### 2/ Evaluation supra-communale

L'objectif poursuivi consiste à débattre collectivement de l'impact du plan à partir de toutes les informations recueillies dans les évaluations locales (rapports d'activité et tables rondes locales).

Concrètement, cette évaluation supra-communale, planifiée durant le mois de septembre 2012, sera organisée dans le cadre de tables rondes décentralisées dans une quinzaine de communes hôtes, qui réuniront les chefs de projet PCS et un partenaire impliqué dans les actions par commune. La répartition des communes a été réalisée en tentant de privilégier les liens déjà existants entre les communes pour permettre d'encourager le dialogue et les échanges de bonnes pratiques entre chefs de projet et partenaires de communes proches.

### 3/ Evaluation régionale

Cette évaluation consiste en une évaluation globale du PCS qui sera réalisée par la DiCS, en collaboration avec l'IWEPS, à partir de la mise en perspective et de l'analyse des rapports d'activités complétés du volet évaluation des 140 villes et communes ainsi que des tables rondes locales et supra-communales. Cette évaluation sera enrichie par une contribution d'universités et du Conseil de l'Europe. Les universités seront chargées d'évaluer les procédures de mise en œuvre du Plan de cohésion sociale, au niveau local et régional, avec un focus particulier sur la construction et le fonctionnement des partenariats. Le Conseil de l'Europe sera invité à analyser et à porter un regard critique sur l'ensemble du processus d'évaluation et les résultats obtenus.

### 3.7.4. Capital social

Une convention a été établie avec le service de Sociologie des identités contemporaines de l'Institut de sciences humaines et sociales (ULg) et le Centre de science politique et de politique Comparée de l'Institut de sciences politiques Louvain-Europe (UCL) afin d'analyser le questionnaire de l'enquête «Identité et capital social» menée par l'IWEPS en 2007, sélectionner les variables à maintenir, celles à adapter pour la prochaine enquête «Identité et Capital social» à réaliser en 2012 et en 2013. Le module identitaire a été notamment étoffé de manière à préciser le contenu de l'identité wallonne ; un module sur les priorités citoyennes en matière de politique régionale a été ajouté ainsi que des questions actualisées sur les enjeux sociaux futurs. Ce module sera exploité notamment pour l'évaluation des mesures du Plan Marshall 2.vert liées à cette thématique.

## 3.8. TRANSPORT ET MOBILITÉ

En 2011, les bases de données relatives à la mobilité ont été enrichies pour la mise à jour du diagnostic et valorisées à travers des réseaux d'échanges, des groupes de travail et des comités d'accompagnement. Des indicateurs ont été repris dans les publications et sur le portail internet de l'IWEPS.

L'OWM a collaboré avec les différents services de l'administration régionale qui réalisent des études traitant de la mobilité ou du transport ; citons à titre d'exemple quelques collaborations :

- la collaboration à la confection du tableau de bord de l'état de l'environnement, à l'«Evaluation des coûts externes liés au transport en Région wallonne» menée par la DGO3 (SPW-Direction générale opérationnelle agriculture, ressources naturelles et environnement) ;
- l'appui dans le cadre des études menées par la DGO2 (SPW- Direction générale opérationnelle mobilité et voies navigables) intitulées «Compte transport

et tarification pour la Région wallonne», «Evaluation des plans de mobilité (PCM, PUM, etc.), «Etude portant sur l'accompagnement des communes cyclables» ;

- la participation à l'accompagnement des «Bilans énergétiques de Wallonie» commandités par la DGO4 (SPW-Direction générale opérationnelle aménagement du territoire, logement et du patrimoine) ;
- la participation aux travaux menés dans le cadre de la CPDT en vue de la révision du SDER.

Afin d'enrichir les informations relatives aux déplacements des personnes, l'IWEPS a participé en tant que partenaire financier et scientifique à l'enquête sur la mobilité des ménages belges BELDAM menée par le Service public de programmation de la Politique scientifique fédérale, en collaboration avec le SPF M&T (Mobilité et Transports), la Région de Bruxelles-capitale et la STIB, la SNCB-Mobility, la Province de Luxembourg et les TEC Namur Luxembourg, ainsi que le consortium universitaire désigné. La

participation financière de l'IWEPS, complémentaire à celle des autres partenaires, vise à assurer une meilleure représentativité régionale des résultats obtenus, via l'accroissement de l'échantillon des personnes à interroger (par la méthode du face à face) en Wallonie, exclusivement dans les régions urbaines de Charleroi et de Liège et dans la partie wallonne de la région urbaine de Bruxelles. Les premiers résultats agrégés (provisoires et à consolider) de l'enquête ont été produits en décembre 2011. L'IWEPS disposera à terme de l'intégralité de la base de données. Les prochains travaux porteront sur l'appropriation de la base de données et la production de résultats, complémentaires à la «Brève de l'IWEPS» déjà rédigée sur ce sujet.

Toujours concernant les déplacements de personnes, des informations ont été recueillies dans le cadre du «Diagnostic fédéral de la mobilité des travailleurs» et l'enquête de mobilité des fonctionnaires wallons, en vue d'actualiser la contribution à la publication du «Tableau de bord statistique de l'emploi public» de l'IWEPS (chapitre analyse spatiale) prévue en 2012. Un diagnostic des déplacements du personnel de l'IWEPS a été réalisé en 2011.

Dans le cadre du projet toujours en cours «Perspectives de population et de ménages des communes belges et outil informatique de traitement» initié par l'IWEPS, un outil dynamique visant à appréhender les impacts des différents scénarios définis dans l'étude a été élaboré. Les premiers résultats de cette étude laissent à penser que les taux de croissance démographique les plus importants à l'horizon 2026 ne se réaliseront pas dans les villes, ce qui ne sera pas sans conséquence en matière de mobilité. De plus, le module d'interrogation interactif et la mise en œuvre de scénarios spécifiques permettront, par exemple, de prévoir l'impact futur d'une nouvelle voie de communication (RER, autoroute...) ou d'un nouveau lotissement.

Au niveau des plans de mobilité (PCM, PUM...), l'OWM a poursuivi en 2011 sa collaboration avec les autres services

de l'administration régionale en vue de l'amélioration des outils et participe, à la demande du Ministre en charge de la mobilité, à l'accompagnement de l'étude «Evaluation des plans de mobilité» en cours.

En 2011, l'IWEPS a participé activement au colloque «Bassin de vie-bassin de ville» qui s'est déroulé en octobre 2011 à Charleroi : la contribution de l'OWM s'est notamment concrétisée au sein du groupe de travail et de l'atelier 6 : ville et mobilité. Cette collaboration s'inscrit dans les travaux passés et en cours de l'IWEPS sur la thématique des «Bassins d'emploi et scolaires».

Dans le cadre du suivi des indicateurs de mobilité et en lien avec la déclaration de politique régionale, l'étude des déplacements quotidiens à vélo s'est poursuivie en 2011, en collaboration avec les services régionaux chargés des projets «Wallonie cyclable», «Communes cyclables» ainsi que dans le cadre des réflexions de la «Commission régionale vélo». L'IWEPS a pour rôle de fournir un appui méthodologique et un soutien en matière de suivi et d'évaluation.

Par manque de ressources, l'OWM n'a pas pu réinvestir de manière plus concrète son projet d'outil dynamique visant à déterminer l'accessibilité des lieux par un mode alternatif à la voiture (cf. DPR 164). Il y a quelques années, l'étude consacrée aux profils d'accessibilité des lieux a fait l'objet d'une analyse de faisabilité ; sa pertinence a d'ailleurs été réexaminée et consolidée par les acteurs concernés en 2010. En 2011, un cahier des charges provisoire a été rédigé ; un appel d'offres et la signature d'une convention de réalisation de ce projet devraient être entrepris en 2012.

L'OWM travaille en synergie avec les activités de l'ODT notamment pour l'étude de la localisation résidentielle récente, l'analyse au regard des critères de développement territorial durable, l'estimation du budget des ménages pour le transport en fonction de la localisation résidentielle.

## 3.9. ÉVALUATION

Au cours de l'année 2011, les activités en matière d'évaluation ont couvert trois domaines d'expertise : l'évaluation de la politique régionale – en particulier le Plan Marshall2.Vert, le développement du soutien méthodologique à l'évaluation de dispositifs publics et l'élaboration d'un outil d'évaluation ex ante des politiques wallonnes (voir 3.3.2.2.)

### 3.9.1. Evaluation du Plan Marshall 2.Vert

Entamée en 2010, la préparation de l'évaluation du Plan Marshall2.Vert s'est poursuivie en 2011. Prenant appui sur l'analyse de la logique macroéconomique du PM2.Vert réalisée en 2010, l'IWEPS a opéré un découpage de celui-ci en parties évaluables de manière autonome et élaboré un programme d'évaluations thématiques. Au total, treize évaluations thématiques s'échelonneront sur les années 2012 et 2013. De nature microéconomique, ces évaluations se focaliseront sur les acteurs : le questionnement portera sur la façon dont ceux-ci se sont approprié les mesures proposées et sur les effets observables. Ce programme a été conçu de manière à embrasser l'ensemble du Plan Marshall2.Vert ; les résultats des évaluations partielles alimenteront l'évaluation globale du Plan attendue en fin de législature.

Dès le programme d'évaluations thématiques validé par le Gouvernement (juillet 2011), l'IWEPS a entrepris la préparation concrète des travaux de terrain. L'objectif de cette phase est de tracer de manière précise le périmètre des travaux d'évaluation en examinant tour à tour les questions auxquelles l'évaluation doit répondre, les informations disponibles, les méthodologies susceptibles d'être utilisées pour la collecte des informations complémentaires et l'analyse de l'ensemble du matériau récolté.

Un document, appelé projet d'évaluation, décrit de manière précise le résultat de ce travail préliminaire. L'élaboration d'un projet d'évaluation prend du temps : au-delà de la recherche documentaire, des entretiens avec des personnes-ressources (gestionnaires de la politique évaluée, scientifiques ayant une expertise méthodologique ou disciplinaire) sont souvent indispensables pour nourrir la

réflexion préalable au travail de terrain. Le second semestre a été consacré à l'élaboration de cinq projets d'évaluations thématiques, présentés au Comité transversal d'encadrement en décembre 2011 :

- programmes mobilisateurs (évaluation thématique n°2) ;
- APE marchands (classiques et jeunes) (évaluation thématique n°7) ;
- plan Langues (évaluation thématique n°8) ;
- simplification administrative (évaluation thématique n°11) ;
- aide à la Promotion de l'Emploi dans le secteur de l'enfance (évaluation thématique n°12).

### 3.9.2. Evaluation des Agences de développement local

Dans le cadre de sa mission d'animation du réseau des Agences de développement local (ADL), l'Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW) avait en 2009 sollicité la collaboration de l'IWEPS pour construire une méthodologie d'évaluation adaptée aux activités des ADL. Cette demande avait ensuite été appuyée par le Service public de Wallonie - direction opérationnelle de l'économie et de l'emploi (DGO6). Vu la complexité des missions des ADL et la diversité des contextes locaux dans lesquels s'encastrent leurs activités, l'IWEPS a réalisé une étude de terrain de nature exploratoire. Une dizaine d'entretiens avec des gestionnaires d'ADL ont utilement complété l'information documentaire pour produire une évaluation pilote du fonctionnement du dispositif.

### 3.9.3. Développement du soutien méthodologique à l'évaluation

L'évaluation d'un dispositif ou d'une politique repose sur une succession de choix méthodologiques : niveau auquel on situe l'évaluation, outils d'observation, outils de collecte et de traitement des données et informations. Les décisions ne sont pas toujours aisées, en particulier lorsqu'il s'agit de politiques complexes - comme le Plan Marshall2.Vert -, ou nouvelles – par exemple les pôles de compétitivité ou les politiques environnementales.

Dans le prolongement de la conférence méthodologique de décembre 2010 portant sur l'évaluation des politiques publiques, l'IWEPS a coordonné un numéro de la revue «Reflets et perspectives de la vie économique»<sup>1</sup> consacré à ce sujet.

L'objectif de cette publication était de rassembler des contributions offrant un panorama diversifié de méthodes. Au travers d'exemples variés - évaluations de politiques d'emploi, de durabilité et environnement, de R&D et inno-

vation, de pôles de compétitivité -, les auteurs mettent davantage l'accent sur les outils de collecte et de traitement des informations utilisés, leurs avantages et limites, que sur les résultats.

Une autre publication de l'IWEPS «Comment évaluer les effets du Plan Marshall»<sup>2</sup>, peut être rangée sous ce titre : la méthodologie de l'évaluation qui y est décrite, peu connue des économistes, trouve de nombreuses applications.

## 3.10. STATISTIQUES ET INFORMATIQUE

### 3.10.1. Identification des données : les inventaires

Hormis pour les enquêtes qu'il mène, l'IWEPS n'est pas producteur de données.

Pour répondre à sa mission de collecte et stockage de données utiles à la politique régionale wallonne, l'IWEPS centralise un certain nombre de bases de données en provenance d'instances fédérales et régionales.

Un inventaire des statistiques brutes entrantes à l'IWEPS a été créé, soumis aux différents partenaires, amendé et corrigé. L'inventaire a été actualisé en incluant des champs relatifs à la désagrégation territoriale et le niveau de confidentialité et d'accessibilité des données.

Les objectifs de la réalisation de cet inventaire de données IWEPS sont :

- visibiliser les ressources statistiques que se procure l'IWEPS (et en particulier les bases de données locales et éventuellement même au sein des administrations et OIP wallons – projet centralisation en cours) ;
- servir de liste de bases de données à documenter, c'est-à-dire dont les fiches de méta-informations doivent être complétées ;

- préciser les demandes relatives aux besoins des partenaires en vue d'un échange de données et de méta-informations.

Par ailleurs, une enquête sur les données potentiellement utiles à des fins statistiques menées par l'IWEPS en 2007 auprès des Administrations et OIP wallons a permis d'établir un premier inventaire des statistiques wallonnes. Cet inventaire sera réactualisé pour la fin de l'année 2012.

La plupart des données utilisées à l'IWEPS proviennent de sources extérieures qui sont soit facilement accessibles via le web, soit qui nécessitent de conclure des accords particuliers avec les fournisseurs (les données ne peuvent généralement pas être cédées à des tiers).

### 3.10.2. Rigueur de l'information : Métadonnées

Le projet «métadonnées» constitue un point central du dispositif statistique. De manière synthétique, ce projet vise à disposer, pour la FWB, l'ETNIC et l'IWEPS réunis, d'informations précises et univoques sur les données à caractère statistique et, en particulier, sur leurs définitions et sur un certain nombre d'attributs. Il est impossible de mettre en œuvre un dispositif statistique transversal digne de ce nom

<sup>1</sup> Reflets et perspectives de la vie économique, tome L, 2011 N° 1-2

<sup>2</sup> Regards économiques n° 90, IRES - UCL

sans disposer d'un tel outil visant à partager l'information entre tous les acteurs statistiques.

L'objectif de ce projet est, d'une part, de définir les critères à utiliser dans la documentation (méta-information) des bases de données et des publications de données afin de les utiliser adéquatement, tout en s'assurant que ces critères soient compatibles avec les standards utilisés au niveau fédéral et européen.

Cette liste des critères permet de constituer une documentation de base :

1. pour l'utilisation des données et bases de données des partenaires ;
2. pour la dissémination et l'échange de données entre partenaires.

L'objectif est, d'autre part, la mise en place d'un outil informatique permettant l'utilisation, l'échange et la publication des données et de leur méta-information et de favoriser ainsi une meilleure connaissance des sources et de leurs caractéristiques.

Dans un premier temps, l'IWEPS a produit un relevé des différents standards de métadonnées existants en comparant leurs avantages respectifs. Le choix s'est porté sur le standard européen ESMS.

Dans un second temps, le standard ESMS a été testé sur plusieurs bases de données dont une du MFWB consacrée au Bilan de la culture. Ce test a permis de constater qu'il était compatible avec les informations récoltées dans le cadre de l'analyse des besoins en matière statistique du MCF.

Les informations récoltées dans l'analyse des besoins du MFWB ne permettent toutefois pas de renseigner tous les champs du standard ESMS. Pour certains de ces champs, un travail complémentaire est à effectuer. Au total, le «standard ESMS», version limitée dans un premier temps par l'IWEPS, contient 45 critères (certains critères ne sont pas systématiquement renseignés) dont 17 ont pu être remplis grâce à l'analyse des besoins. Parmi les critères qui n'ont pas pu être renseignés et qui peuvent être importants

comme métadonnées, on peut citer la fiabilité des données et les valeurs spéciales (valeurs manquantes, ruptures...).

Dans un troisième temps, suite aux échanges entre la DGSIE et l'IWEPS, et suite aux propositions faites par la DGSIE lors d'un bureau du Conseil supérieur de la Statistique de mettre à disposition des organismes statistiques régionaux et communautaires leur outil de gestion et publication de métadonnées, il a été décidé d'explorer plus avant l'outil de la DGSIE («portail des métadonnées»).

Le cadre théorique arrêté, restait alors la question du développement d'un outil informatique. Plusieurs solutions ont été envisagées :

- un développement interne/vs externe propre à l'IWEPS ou à l'ETNIC ;
- un rapatriement du méta-modèle développé par la DGSIE ;
- un hébergement des métadonnées wallonnes dans l'outil métadonnées DGSIE ;
- le rapatriement de l'outil et du méta-modèle de nos homologues flamands.

Les solutions qui nous ont semblées optimales étaient soit le rapatriement de l'outil ou un hébergement à la DGSIE des métadonnées wallonnes.

Un groupe de travail conjoint DGSIE – IWEPS sur les métadonnées statistiques a été mis en place en juin 2011, et élargi à la FWB en septembre 2011.

Ce groupe d'experts a pour mission d'analyser l'opportunité, le coût, les délais de mise en oeuvre, la nécessité de coaching et de formation, les nécessités matérielles et logicielles des deux solutions envisagées pour la mise à disposition de l'outil métadonnées :

- le rapatriement du métamodèle;
- l'hébergement à la DGSIE de métadonnées wallonnes encodées par nos soins.

Ses travaux ont débuté en juin et plusieurs réunions de travail ont été organisées.

L'outil a été mis à disposition des membres de l'IWEPS pour consultation des métadonnées et utilisation de l'outil, un rapport d'utilisation a été remis en décembre 2011.

La solution envisagée est d'utiliser l'outil DGSIE.

A la DGSIE, l'organisation de la récolte des informations est réalisée par deux personnes qui contactent et encadrent les responsables de données qui complètent les *templates* des données dont ils sont responsables. Ces deux personnes transfèrent ensuite ces *templates* dans l'outil méta-information. C'est ce schéma qui nous est proposé à ce jour par la DGSIE via le groupe d'experts : nous fournissons les *templates* complétés et la DGSIE se charge de les implémenter dans le système.

### 3.10.3. Développement d'un data-warehouse de données wallonnes à partir des données individuelles

Le développement consiste, d'une part, dans le stockage des données individuelles acquises par l'IWEPS dans une base de données sécurisées (soumises à un contrôle strict d'accès) en vue de leur exploitation par différents types d'utilisateurs allant de l'utilisateur d'outils bureautiques classiques aux utilisateurs expérimentés de logiciels statistiques. Le projet consiste, d'autre part, en la mise à disposition du tout public d'une base de données de statistiques agrégées issues de ces bases de données individuelles.

Les bases de données structurées de la sorte sont actuellement :

- Statistiques sur les naissances et décès
- Enquêtes sur les forces de travail
- Enquête SILC
- Enquêtes fonction publique wallonne
- Enquêtes Santé
- Enquête Capital social
- Données du registre national (RN) : population, état civil, mouvements.

L'acquisition des bases de données historiques du RN fait l'objet d'un projet de datamart démographie qui consiste également dans l'intégration des données issues du RN dans un datamart Oracle afin d'en faciliter l'accès et l'exploitation.

### 3.10.4. Collaboration avec les partenaires statistiques

- Dans le cadre de la centralisation, une convention a été signée avec la DGO3 en vue de la constitution d'une plate-forme de collaboration scientifique entre les deux institutions. La première réunion de la plateforme a eu lieu en décembre 2011 afin d'initier un programme de travaux de collaboration.

### 3.10.5. Enquête en cours et acquisition de données propres à l'IWEPS

- Dans le cadre de l'accord de coopération avec la Communauté française, une convention a été signée avec l'IWEPS afin que celui-ci prenne charge le traitement et l'analyse de l'enquête SAMBA menée auprès des agents du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles au premier trimestre 2011. Les données brutes de l'enquête ont été transmises à l'IWEPS fin 2011, l'IWEPS a assumé l'encodage des questions ouvertes. Le traitement et l'analyse des données de l'enquête sont en cours. Un rapport sera transmis à la Fédération dans le courant de 2012.
- L'exercice annuel de récolte et de vérification des données de la fonction publique wallonne a eu lieu dans le courant du mois d'octobre auprès du SPW et des OIP wallons.
- Dans le cadre de l'International Social Survey Programme, un même module de questions est depuis 1984 soumis aux populations de plus de 40 pays. Ces modules se concentrent sur un large éventail de sujets socio-scientifiques mais également pertinents pour la prise de décision (rôle des autorités, réseaux sociaux, famille, travail, environnement, identité nationale, citoyenneté, loisirs et sports, religion, inégalité sociale et

depuis 2011 la santé). Un accord de coopération entre le Studiedienst van de Vlaamse Regering (SVR) et l'WEPS a été signé fin 2010. L'objectif de l'accord est la fourniture sur une base continue de fichiers ISSP belges offrant assez de garanties en ce qui concerne les possibilités d'analyse aux niveaux national et régional. Le module Santé a déjà été réalisé en 2011 par le SVR pour la partie flamande, l'enquête wallonne sera une enquête postale menée dans le courant 2012. Les démarches auprès de la Commission de la vie privée ont été réalisées afin d'obtenir l'autorisation de tirage de l'échantillon et

l'envoi des questionnaires par le Registre national. Le questionnaire a été adapté aux spécificités belges francophones.

### 3.10.6. Informatique

- Un audit externe de l'informatique a été réalisé. La mise en conformité de sécurité suite aux conclusions de cet audit a été initiée.
- Un marché relatif au renouvellement du parc informatique individuel a été passé en 2011.

## 3.11. COLLABORATIONS TRANSFRONTALIÈRES

Les collaborations transfrontalières, développées depuis de nombreuses années, se sont poursuivies en 2011.

### 3.11.1. Collaborations dans le cadre de la «Grande Région»

La Grande Région est une entité dotée d'un niveau de pouvoir de décision interrégional (le Sommet) qui regroupe cinq Régions voisines de la Wallonie : La Lorraine, les deux Länder allemands de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat, le Grand-Duché du Luxembourg et la Wallonie. L'WEPS est actif dans trois groupes de travail de la Grande Région :

- **La collaboration statistique :**

En 2011, cette collaboration s'est concrétisée par les deuxième et troisième phases du projet INTERREG IVA «Recherche d'indicateurs harmonisés pour la Grande Région». Ces travaux ont conduit à la publication de deux rapports, l'un sur les indicateurs de développement durable dans la Grande Région (voir 2.1.4) et l'autre sur la définition d'un profil des travailleurs frontaliers de la Grande Région, au départ des «micro-données» de l'Enquête sur les forces de travail.

Outre ces travaux, le Groupe de travail des statisticiens a poursuivi son travail de mise à jour des données et des méta-données du portail statistique de la Grande Région ([www.grande-region.lu](http://www.grande-region.lu)).

- **Groupe de travail de conjoncturistes de la Grande Région :**

L'WEPS a fourni des données conjoncturelles wallonnes pour la publication «Konjunktur Aktuell», coordonnée par l'Office statistique de Rhénanie-Palatinat et disponible sur le portail statistique de la Grande Région.

- **Observatoire international du Marché de l'emploi de la Grande Région (OIE) :**

L'WEPS est le membre wallon du Comité de Pilotage de l'OIE, dont le rôle est d'évaluer les travaux des «instituts spécialisés dans le domaine de l'emploi». Comme chaque année, ces travaux, coordonnés par l'Info-Institut de Sarrebruck, consistent en l'établissement d'un rapport sur l'état du marché de l'emploi dans la Grande Région, à destination du «Sommet». L'année 2011 a également connu la phase finale d'un projet «Optimatch», co-financé dans le cadre d'un projet INTERREG IV Grande Région.

### 3.11.2. Collaboration avec la Direction régionale de l'INSEE Nord Pas-de-Calais

En 2011, cette collaboration s'est concrétisée autour de deux projets :

- **L'atlas transfrontalier :**

Il a été décidé d'actualiser les «Atlas transfrontaliers» qui avaient été réalisés de 2005 à 2008. L'espace envisagé pour cet atlas est celui de l'ensemble de la Belgique par arrondissement administratif, ainsi que les zones fran-

çaises et luxembourgeoises contigües à la Belgique. Il a également été décidé de réaliser certains focus par commune sur trois sous-ensembles de cet espace : l'Eurométropole lilloise, la zone côtière et le PED. Le programme s'étale sur trois ans, avec publication de trois atlas. 2011 a été consacré, au premier tome, qui traite de la population et de l'habitat. Plus précisément, nous avons procédé à une première phase de définition d'indicateurs comparables pour l'espace envisagé, ainsi qu'à la collecte de ces indicateurs. Des premiers textes ont été rédigés et la publication est prévue au cours du deuxième trimestre 2012.

## 3.12. SYNERGIES STATISTIQUES FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Suite au décret du 26 novembre 2009, portant assentiment de l'accord de coopération conclu le 8 octobre 2009 entre la Région wallonne (devenue Wallonie) et la Communauté française (devenue Fédération Wallonie-Bruxelles) dans le cadre du renforcement des synergies dans les matières statistiques, l'IWEPS est chargé, en collaboration étroite avec les services du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (MFWB) et l'ETNIC, de produire des analyses, des études et des collectes de données dans les domaines relevant des compétences de la Fédération.

L'objectif est de contribuer au pilotage des politiques en articulant les systèmes d'information, en harmonisant les concepts, les indicateurs et en organisant des récoltes de données de manière transversale aux découpages des compétences et des territoires. La coopération vise ainsi à réaliser des économies d'échelle et à ouvrir des chantiers nouveaux.

Une personne a été engagée depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010 pour travailler à l'IWEPS sur les projets synergies statistiques

Wallonie / Fédération Wallonie-Bruxelles. Deux personnes sont prévues au cadre de la Direction de la Recherche du MFWB pour collaborer à ce projet.

Un groupe de travail réunissant les trois institutions (Fédération Wallonie-Bruxelles, ETNIC et IWEPS) a relevé les axes de synergies statistiques possibles. Ce travail a donné lieu à la réalisation de dix fiches de projet qui ont été proposées au Comité de coordination des synergies. Ce comité a adopté les dix fiches et a émis une priorité sur la dernière fiche qui porte sur la publication des premiers Chiffres-clés de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La liste des fiches de projet est la suivante :

- données infrarégionales : disponibilités, besoins et réflexion méthodologique ;
- statistiques naissances-décès ;
- cadastre de l'emploi non marchand ;
- tableaux de bord de la santé ;
- statistiques sur l'éducation et la formation des adultes ;

- parcours études, formations, emplois : cadastre des sortants de l'enseignement ;
- enquête «Information Vie quotidienne» (IVQ) ;
- parcours professionnels des enseignants du secondaire en début de carrière ;
- comptabilité régionale : impact socio-économique du secteur culturel en Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- les chiffres-clés de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'IWEPS participe aux réunions du Comité statistique, du Comité de la Recherche et de la Task Force statistique du MFWB. Un Comité de coordination précise annuellement le programme de travail. Un groupe de travail Synergie Statistique (GTSS) se réunit régulièrement pour piloter les différents projets. Un attaché scientifique se consacre spécialement au programme de travail Synergies mais plusieurs chercheurs de l'IWEPS sont impliqués également. Les éléments repris dans ce bilan rapide de la collaboration font donc référence à des projets repris par ailleurs dans ce rapport d'activité.

Des inventaires des bases de données produites et utilisées par les partenaires ont été établis et discutés. Sur la base des besoins exprimés, notamment par les observatoires, la documentation des données et les échanges méthodologiques se sont poursuivis et des priorités en termes d'échanges de données ont été mises en évidence, en particulier pour les données infrarégionales. Ce projet s'est d'abord concrétisé dans le champ de l'enseignement et a permis de produire des analyses cartographiques de parcours scolaires qui ont donné lieu à une publication. Les travaux menés par ailleurs par l'IWEPS sur les bassins d'emploi et les bassins scolaires, et sur la mobilité, complètent les sets d'indicateurs par zone d'enseignement réalisés conjointement, à la demande de l'administration de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

L'adoption d'une grille de méta-modèle commune (couverture, périodicité, nomenclatures...) est une des priorités du projet. Suite à une revue par l'IWEPS de plusieurs méta-modèles utilisés par les organismes statistiques, le modèle ESMS (utilisé notamment par la DGSIE et Eurostat) a été testé et adopté, mais dans une forme simplifiée. Un accès en ligne est prévu via le site de la DGSIE.

L'analyse juridique des législations en vigueur au MFWB en matière d'accès et d'exploitation des données en matière statistique, commandé par le service de la Recherche du MFWB, a donné lieu à des recommandations qui sont de nature à faciliter à l'avenir les échanges de données avec l'IWEPS.

L'IWEPS participe aux réunions de travail du projet sur les Parcours études, formations, emplois : cadastre des sortants de l'enseignement, piloté par le secrétariat général du MFWB. L'objectif est la mise en place d'une base de données pérenne mettant en relation, sur la base d'un identifiant commun, des données de l'enseignement obligatoire, de l'enseignement supérieur et de la datawarehouse de la BCSS. L'enseignement germanophone et les dispositifs de formation professionnelle wallons seront progressivement intégrés au dispositif. Dans l'attente de la constitution de la première base de données (sortants à l'issue de l'année scolaire 2004-2005), l'IWEPS a signé une convention avec une équipe universitaire pour l'approfondissement des analyses des données antérieures relatives aux sortants de l'enseignement supérieur, et la construction, en collaboration avec les services du MFWB notamment, d'indicateurs de référence sur les parcours d'insertion utilisables par la suite dans le projet Cadastre. L'IWEPS a été sollicité également pour collaborer à l'élaboration des outils de pilotage du dispositif CPU (Certification par unité) qui se met en place au niveau de l'enseignement qualifiant.

L'IWEPS participe aux réunions de travail du projet sur le Parcours professionnel des enseignants du secondaire en début de carrière piloté par l'ETNIC.

L'IWEPS a la responsabilité du projet relatif aux statistiques sur l'éducation et la formation des adultes et participe notamment aux travaux de mise en place d'une collecte de données en ligne sur l'alphabétisation des adultes (projet du Comité de pilotage de l'alphabétisation géré par le MFWB / ETNIC). Lors de réunions de travail en vue de l'organisation d'un pilotage de l'enseignement de promotion sociale, des liens ont été établis avec les travaux en cours pour réaliser en Wallonie un tableau de bord de l'enseignement et de la formation des adultes. Par ailleurs, l'IWEPS intervient, à la demande du Ministère de la FWB,

dans le suivi du processus Education Formation 2020, en particulier pour l'analyse des indicateurs Education basés sur l'Enquête sur les forces de travail. Ce projet s'articule au projet Indicateurs EU2020 de l'IWEPS et aborde en particulier la problématique du décrochage scolaire. Des réunions de travail ont notamment eu lieu avec la DGSIE pour améliorer la prise en compte des diplômés et des formations continues dans les enquêtes nationales (lien avec les travaux de révision de la Classification internationale Type de l'Education et la mise en place du cadre national de certification). L'IWEPS a par ailleurs contribué à l'édition 2011 des Indicateurs de l'enseignement.

L'IWEPS participe aux réunions de travail du projet Comptabilité régionale : impact socio-économique du secteur culturel en FWB, proposé par le service de l'administrateur général de la Culture et piloté par la Direction de la Recherche. Les données disponibles à l'IWEPS et les projet, ont notamment été présentés. L'IWEPS a participé à la délimitation du périmètre de l'étude et a fourni de premières données sur les entreprises du secteur.

L'IWEPS a aidé à la conception des premiers Chiffres-clés de la FWB qui couvrent tous les domaines d'activité du Ministère : proposition d'une table des matières après examen de projets similaires et sur base des données disponibles suite à la consultation des divers services de la Fédération Wallonie-Bruxelles, réalisation du chapitre, données de cadrage, relectures. Par ailleurs, des données ont été fournies par les services du MFWB pour alimenter les indicateurs publiés par l'IWEPS sur son site internet.

Un séminaire technique a été organisé dans le cadre des synergies avec la FWB. Un cadre de réflexion pour la mesure du PIB de la Fédération Wallonie-Bruxelles a été discuté. Celle-ci nécessite idéalement au préalable un calcul de revenu régional brut (RRB). Plusieurs jeux d'hypothèses ont été analysés (ceux utilisés en Flandre ou par le CERPE-FUNDP) et une proposition de calcul a été présentée. Celle-ci n'a pas été retenue pour la première édition des Chiffres-Clés.

L'IWEPS, et de manière générale l'OWS (IWEPS / Direction Santé du SPW DGO5) s'est réuni plusieurs fois avec la Direction Santé du MFWB en vue notamment de préparer des Tableaux de bord annuels de la Santé communs FWB Wallonie. L'IWEPS pilote cet axe de travail et finance la réalisation du projet conjoint de premier Cahier qui sera consacré à l'enfance. Par ailleurs, la DG Santé est représentée au sein du Conseil scientifique de l'OWS.

Des contacts sont à renouer entre les deux administrations qui développent des cadastres de l'emploi non marchand. En Wallonie, le projet est actuellement porté par Easiwal.

L'analyse des statistiques naissances décès a été postposée en 2012 dans l'attente de l'aboutissement du travail de production d'indicateurs confié à l'Institut de santé publique.

L'IWEPS assure le traitement et l'analyse de l'enquête de satisfaction menée auprès du personnel du MFWB (SAMBA).



A photograph of a forest with tall, thin trees and green foliage. A large, semi-transparent red circle is overlaid on the center of the image, containing the chapter title and subtitle.

# Chapitre 4

PUBLICATIONS, COLLOQUES  
ET GROUPES DE TRAVAIL

## 4.1. PUBLICATIONS DE L'IWEPS

Une refonte globale de la ligne graphique des publications a été mise en oeuvre, qui vise à rationaliser le nombre de collections dans lesquelles s'inscrivent les publications de l'Institut et à doter l'ensemble des publications d'une ligne graphique générale. L'objectif est d'assurer une image cohérente et homogène à l'ensemble des outils de communication de l'Institut. Cette nouvelle ligne graphique, en quadrichromie, s'inscrit dans la continuité des documents existants, en utilisant le logo et sa couleur.

Ainsi, l'ensemble des publications de l'IWEPS a bénéficié de ce relookage. Toutes les publications sont téléchargeables sur le site de l'Institut ; certaines sont imprimées à divers tirages.

### 4.1.1. Working Papers

Les «Working Papers» ne sont disponibles qu'en ligne.

- Working paper de l'IWEPS n° 1 : Plan Marshall 2.vert : un regard budgétaire, Sabine Cipriano, août 2011
- Working paper de l'IWEPS n° 2 : Construction d'indicateurs de développement territorial : étude de la localisation résidentielle récente et analyse au regard de critères de développement territorial durable, Julien Charlier, Isabelle Reginster et Julien Juprelle, août 2011
- Working paper de l'IWEPS n°3 : Elaboration concertée d'indicateurs de bien-être dans les communes wallonnes - Partie 1 : La genèse du projet et les premiers résultats de l'expérience en cours, Christine Ruyters, Michel Lafut, Daniel Defays, Olivier Colicis, septembre 2011
- Working paper de l'IWEPS n°4 : Développement d'indicateurs complémentaires au PIB - Partie 1 : Revue harmonisée d'indicateurs composites/synthétiques, Isabelle Reginster, Christine Ruyters et al, novembre 2011.

### 4.1.2. Note mensuelle de conjoncture wallonne

Cette brochure électronique qui présente en huit pages les principaux indicateurs conjoncturels commentés a été publiée chaque mois.

### 4.1.3. Séries statistiques du marché de l'emploi en Wallonie

Cette brochure reprend les statistiques mensuelles du chômage, établies à partir des données de la STAT92 du FOREM et les données annuelles du marché du travail, calculées sur la base des données de de l'ICN, de l'ONSS, de l'INASTI et de l'Enquête sur les forces de travail, ainsi que les chiffres des bénéficiaires du revenu d'intégration.

Cette publication de 32 pages a été mensuellement remise à jour et mise à disposition sur le site internet.

### 4.1.4. Les Brèves de l'IWEPS

Les «Brèves» ne sont disponibles qu'en ligne. Il convient de noter qu'à partir du 1<sup>er</sup> avril les Brèves sont intégrées dans les Working Papers.

- N°17 – janvier 2011, Juprelle J., BELDAM, Deuxième enquête nationale sur la mobilité des Belges : participation de l'IWEPS
- N°18 – janvier 2011, Radoux J., Neri P., Charlier J., Reginster I., Defourny P., Exercice de perspectives territoriales sur l'affectation résidentielle du sol : le cas de l'arrondissement de Huy

### 4.1.5. Tendances économiques – Analyses et prévisions conjoncturelles

L'analyse conjoncturelle publiée deux fois par an couvre l'ensemble des pays et des secteurs de l'économie mondiale qui, par effets imbriqués, influencent la conjoncture belge et wallonne.

En mai et novembre 2011, l'IWEPS a publié deux numéros (40 et 41) de Tendances économiques, à raison de 2 000 exemplaires.

## 4.2. PUBLICATIONS DE L'IWEPS EN COLLABORATION AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS

- Concertation des Observatoires de la Santé en Wallonie, Vandenhooft A., Collet I., *Le ressenti des personnes âgées à leur entrée en maison de repos ou en maison de repos et de soins : Facteurs favorisant l'adaptation et leviers pour l'améliorer – Synthèse*. Wallonie Santé – Publications partagées – aperçus.
- Concertation des Observatoires de la Santé en Wallonie. *Le ressenti des personnes âgées à leur entrée en maison de repos ou en maison de repos et de soins : Facteurs favorisant l'adaptation et leviers pour l'améliorer*. Wallonie Santé N°1, 2011 – Publications partagées.
- IWEPS, BFP, IBSA et SVR, *Prévisions économiques régionales 2010-2016*, Hermreg, juin 2011
- Löh C., Duprez J-P. et al., «Indicateurs statistiques harmonisés – Le développement durable dans la Grande Région», Offices statistiques de la Grande Région et IUIL, juin 2011
- Löh C., Duprez J-P. et al., «Qui sont les travailleurs frontaliers de la Grande Région ? – Caractéristiques et déterminants de la mobilité professionnelle», Offices statistiques de la Grande Région et IUIL, décembre 2011
- Mainguet C., *Participation à l'Etat des lieux bilan de l'alphabétisation en Fédération Wallonie-Bruxelles 2004-2009* (notamment chapitre sur les besoins en alphabétisation)

## 4.3. AUTRES PUBLICATIONS

Il s'agit ici de publications qui ont été rédigées ou co-rédigées par des membres de l'IWEPS ou qui ont été produites dans le cadre de conventions.

- Berthet Th., Conter B., «Politiques de l'emploi : une analyse comparée de l'action publique locale en Wallonie et en France», *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 18, n°1/ 2011, pp. 159-184, 2011.
- Berthet Th., Conter B., «Les changements d'instruments de la politique de l'emploi en France et en Wallonie : une approche comparée», *Travail et Emploi* n°125, pp. 55-65, 2011.
- Cardelli R., Guio A-C., «La pauvreté des jeunes en chiffres», *Revue Politique* n°68 janvier-février 2011, Bruxelles.
- Conter B., «La Flexicurité en chiffres et en débat», *Courrier hebdomadaire* n° 2104-2105, CRISP, Bruxelles, 2011.
- Conter B., «Origines et impacts de la flexicurité», *Courrier hebdomadaire* n°2094-2094, CRISP, Bruxelles, 2011.
- Conter B., Oriane J-F., «Flexicurité et formation des demandeurs d'emploi : les politiques wallonnes à l'aune de l'approche par les capacités», *Formation Emploi*, n° 113, pp. 49-62, avril 2011.
- Conter B., «L'accompagnement des chômeurs lu à travers les discours politiques», *Langage et société* n°137, 2011, pp.75-90.
- Conter B., Lemistre Ph., «Flexicurité : quels indicateurs pour quelles transitions ?» dans Kerleau M., Laguérodié S., Outil J.L. et al., *Crises, inégalités et pauvretés*, Presses Universitaires de Louvain, 2011, pp. 57-76.
- Defeyt, Ph., Guio, A.C.(2011), «Pauvreté : une définition limitée, une politique à revoir», publication de l'Institut pour un développement durable, mars 2011
- Deprez, A. traduction de BOSH MEDA Jordi, *L'Exclusion liée au logement et le «sans-abrisme» au sein de la population immigrée en Catalogne*, in *Migrations Société*, Revue bimestrielle du Centre d'information et d'étude sur les migrations internationales, Vol XXIII, n° 134-135, pp. 177-199.
- Eggerick Th., Debuisson M., Sanderson J-P., «La mortalité des jeunes enfants de moins d'un an en Belgique, de 1840 à 1939. Une approche spatiale» in *Annales de démographie historique*, Paris (article accepté en cours de publication).

- Fusco, A. Guio, A.C., Marlier, E. (2011), Income poverty and material deprivation in European countries, CEPS / Instead Working Paper No 2011-04, January 2011
- Ghaye B., Mainguet C. Reginster I, Jauniaux N., «Contribution de l'analyse spatiale des parcours scolaires par commune de domicile à la description des ségrégations scolaires en Communauté française de Belgique». In Relief, N°34 Les nouvelles ségrégations scolaires et professionnelles, XVIIIes journées d'étude sur les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail, Toulouse, 19-20 mai 2011, Bédoué C., Bruyère M., Coupplié T., Giret J.F. Grelet Y., Lemistre P., Werquin P. (éditeurs).
- Giacomini O., Guyot J.L., Janssen F., Lohest O., «Entrepreneuriat contraint et volontaire : quel impact sur le choix sectoriel des entrepreneurs», Revue internationale PME, vol. 24, no 1, 2011 (sous presse)
- Goffette-Nagot F., Reginster I., Thomas I., «Spatial analysis of residential land prices in Belgium: accessibility, linguistic border, and environmental amenities», Regional Studies Vol. 45.9 pp 1253-1268 – October 2011
- Guio, A. C. Goedemé, T. (2011), «Stratégie Europe 2020 : quelles implications pour la mesure de la pauvreté et de l'exclusion en Belgique ?» in Reflets et Perspectives de la vie économique, 2011/4 (Tome L)
- Guio, A.C., Fusco, A., Marlier, E. (2011) «Pauvreté et inégalités en Belgique Quelques éléments de comparaison internationale.» in Reflets et Perspectives de la vie économique, 2011/4 (Tome L), pp. 13-29
- Mainguet C., Contribution au rapport du CESRW Regards sur la Wallonie 2010 partie Education et Formation (en collaboration avec Bernard Jockin)
- Mainguet C., «Evolution des niveaux de diplôme de la population» in Les indicateurs de l'enseignement 2011, Ministère de la FWB, ETNIC
- Mainguet C., participation au «Rapport sur le suivi du Processus éducation et formation 2020 – Belgique francophone» édité par la direction des relations internationales du Ministère de la FWB
- Ruyters C., Revue Territoires n° 517, Dossier : «Indicateurs de richesse : qu'est-ce qui «compte» le plus pour vous ?», avril 2011, p. 28
- Van Haepere B., L'évaluation des politiques publiques : coordination du Tome L- 2011 N°1-2 de la revue Reflets et Perspectives de la vie économique et rédaction de l'introduction
- Van Haepere B. et al., «Comment évaluer les effets du Plan Marshall 2.Vert ?», Regards économiques, n°90, IRES-UCL octobre 2011
- Van Haepere B., Vander Stricht V., «Travail et emploi en Wallonie, principales tendances de la décennie» in M. Germain et al (eds), «L'état de la Wallonie – 2010», Presses universitaires de Namur, à paraître
- Perspectives économiques régionales 2010-2016, juin 2011

## 4.4. ACTIVITES ÉDITORIALES (COMITÉS SCIENTIFIQUES DE REVUES, DIRECTION DE COLLECTIONS SCIENTIFIQUES, CONSEIL ÉDITORIAL...)

- Cahiers Economiques de Bruxelles,
- Cahiers de la formation économique et sociale,
- Collection Méthodes participatives appliquées – Applied Participative Methods des éditions Peter Lang Publications, Bruxelles,
- Collection Non-Prolifération des éditions Peter Lang Publications, Bruxelles,
- Dynamiques des populations locales,
- Economic Modelling,
- L'Expansion Entrepreneuriat,
- International Migration Review,
- International Journal of Microsimulation,
- Journal of Development Economics,
- Journal of Economic Cooperation and Development,
- Journal of International Development,
- Journal of International Trade and Economic Development,
- Journal of Macroeconomics,
- Journal of Pension Economics and Finance,
- Journal of Population Economics,
- Reflets et perspectives de la vie économique
- Revue Administration Publique.
- Revue Fédéralisme et Régionalisme de l'Université de Liège,
- Revue Internationale de Géomatique- International Journal of Geomatics and Spatial Analysis,
- World Development.

## 4.5. RAPPORTS DE RECHERCHE ET NOTES DE TRAVAIL

- Conter B., «Flexicrité et sécurisation des trajectoires : éléments de contexte», IWEPS, mimeo, 162 p.
- Debuisson M., «Etat de la démographie wallonne : Evolutions démographiques récentes de la Wallonie et perspectives», IWEPS document interne, août 2011.
- Ghaye B., Reginster I., Talbot B., «Indicateurs de l'enseignement – déclinaison au niveau des 10 zones d'enseignement». Document interne AGERS.
- Laffut M., «Bassin de vie – Bassin de ville, note de cadrage», janvier 2011, réalisée pour le colloque éponyme des 6 et 7 octobre 2011.
- Lefèvre M., Mosty M., Van Haepere B., «Rapport final sur l'évaluation-pilote des agences de développement local», IWEPS, septembre 2011.
- Ruyters C., Convention relative à l'élaboration concertée d'indicateurs de cohésion sociale et de bien-être au niveau local. «Rapport final de la recherche rédigé par le Conseil de l'Europe», juin 2011.
- Verschueren F., «PREVIEW : un modèle d'évaluation ex ante des politiques wallonnes», janvier 2011, 37 pages

## 4.6. ORGANISATION DE CONFÉRENCES, COLLOQUES ET SÉMINAIRES

- Organisation, par l'IWEPS, en partenariat avec l'Institut Destrée, de trois séminaires du SRPW :
  - 31/01/2011 : Exposé de Madame Nadine Gouzée, du Bureau Fédéral du Plan, sur le travail de prospective réalisé par la Task Force Développement durable du Bureau Fédéral du Plan ;
  - 11/04/2011 : Présentation des résultats de la consultation des membres du SRPW : identification des enjeux prospectifs prioritaires ;
  - 3/10/2011 : Présentation des thématiques de recherche qui feront l'objet d'un appel d'offres dans le cadre du SRPW ; Exposé de Florence Hennart, attachée à la DGO6 : «Lancement d'une étude à dimension prospective sur la politique industrielle en Wallonie»; Exposé de Christine Mahy, Secrétaire générale du Réseau wallon de Lutte contre la Pauvreté «Repères pour une démarche prospective en matière de cohésion sociale» et discussion avec les participants.
- Organisation d'un séminaire technique sur le PIB de la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'IWEPS, en collaboration avec les FUNDP, dans le cadre des synergies statistiques avec la FWB, le 29 mars 2011.
- Organisation d'un séminaire interne sur la «Construction identitaire entre maternité et engagement social. Une étude auprès de femmes d'origine marocaine par les récits de vie», le 29 novembre 2011.
- Organisation de la troisième Conférence méthodologique de l'IWEPS : «L'analyse du développement durable et l'application de techniques de l'économie environnementale à des problématiques régionales», Namur 7 décembre
- Co-organisation avec le CWEFH de l'atelier «Discriminations sur le marché de l'Emploi : Approches et Méthodes d'Evaluation», 13 décembre 2011, Namur.

## 4.7. CONTRIBUTION A DES CONFÉRENCES, COLLOQUES ET SÉMINAIRES ET ACTIVITÉS DE VULGARISATION

Seules les participations à des conférences en tant qu'organisateur, présentateur d'une contribution ou discutant sont reprises. Sont aussi reprises ici les activités de formation et de vulgarisation.

- Charlier J., Présentation de l'étude sur la localisation résidentielle récente lors du colloque sur le Plan Provincial de Mobilité du Brabant wallon le 2 décembre 2011 à Louvain-la-Neuve. Intitulé de la présentation : «Etude de la localisation résidentielle entre 2001 et 2009 en Wallonie et analyse au regard de critères de développement territorial durable».
- Charlier J., Présentation au colloque international sur l'intelligence territoriale organisé par la SPI+ et le réseau européen d'intelligence territoriale (ENTI) des 13 et 14 septembre 2011 à Seraing. Présentation effectuée dans l'atelier concernant les indicateurs de développement durable dont l'intitulé était : «Elaboration concertée d'indicateurs de bien-être dans les communes wallonnes».
- Conter B., Rencontres internationales du réseau Recherche Education Formation (REF) 2011 : organisation, en collaboration avec T. Berthet (IEP Bordeaux) et M. Zune (UCL) d'un atelier sur l'individualisation des politiques d'emploi et de formation, Louvain-la-Neuve, septembre 2011.

- Conter B., Colloque international des associations francophones de science politique 2011 : organisation avec T. Berthet (IEP Bordeaux) d'un atelier sur la flexicurité, Bruxelles, avril 2011.
- Conter B., Lemistre Ph., «Pertinence des indicateurs européens de flexicurité», communication aux XXI<sup>èmes</sup> journées de l'association d'économie sociale «Crise économique, inégalités, pauvreté», Paris, septembre 2011.
- Conter B., Berthet Th., «Flexicurité : de l'émergence d'un modèle européen à sa traduction en France et en Belgique» communication au Réseau Recherche Education Formation, Louvain-la-Neuve, septembre 2011.
- Conter B., Vander Stricht V., «Changements des représentations et innovations dans le domaine des politiques de l'emploi : l'influence du contexte de crise en Wallonie», Communication au Congrès de l'Association française de sociologie (RT6- Protection sociale), Grenoble, juillet 2011.
- Conter B., Berthet Th., «Emergence et usages de notions politiques en Europe: le cas de la flexicurité», Communication au séminaire du réseau de recherche Gouvernement des Entreprises en Europe, Université de Bordeaux, juin 2011.
- Conter B., Lemistre Ph., «Flexicurité : quels indicateurs pour quelles transitions ?», communication aux XVIII<sup>èmes</sup> journées du Longitudinal «Les nouvelles ségrégations scolaires et professionnelles», Toulouse, mai 2011.
- Conter B., Berthet Th., «Flexicurité : de l'émergence d'un concept à son introduction dans la stratégie européenne pour l'emploi», communication au colloque du réseau des associations de science politique francophones, Bruxelles, avril 2011.
- Conter B., «Les politiques d'éducation et d'emploi en Europe : analyse du référentiel», Communication au colloque du CIFOP sur le processus de qualification en Belgique francophone, Namur, juin 2011.
- Conter B., «Flexicurité : les enjeux de la traduction nationale d'une notion ambiguë», Communication au colloque de l'Association française de sociologie (RT5) «Emploi, compétences et relations professionnelles», Université de Paris Dauphine, janvier 2011.
- Conter B., Les politiques wallonnes de l'emploi au prisme des prescrits européens, Communication au colloque «Compétences humaines et développement régional», AJB, Haute école de la Province de Liège, novembre 2011.
- Conter B., L'orientation et la formation au prisme des orientations européennes. Individualisation et marchandisation. Communication aux Journées nationales d'étude de l'Association des Conseillers en orientation psychologues de France, Bordeaux, septembre 2011.
- Conter B., La flexicurité : une notion européenne à confronter à des institutions nationales, Communication aux Midis de l'Agence FSE (séminaire interne), janvier 2011.
- Conter B., Quand la flexibilité du travail devient une orientation politique, Intervention dans le séminaire «Mobilités, transitions, reconversions», Prof. Mikael Lebrun, Université Libre de Bruxelles, 13 décembre 2011.
- Conter B., Saisir les effets des orientations européennes sur les politiques régionales de l'emploi, Intervention dans le cours «systèmes et pratiques de formation», Prof. D. Faux, Université de Liège, novembre 2011.
- Conter B., Les dimensions cognitives de l'action publique Intervention dans le cours «Analyse politique de l'action publique», Prof. N. Burnay, FUNDP, avril 2011.
- Conter B., Tout autre chose (RTBF Radio), «Le salariat, une notion en mutation?» avec Bernard Friot (Université de Nanterre), avril 2011.
- Debuisson M., Organisation d'une Journée scientifique sur Generations and gender Survey : 1<sup>ère</sup> vague organisée à l'UCL, le 16 mai 2011 sous l'égide de la Société démographique francophone de Belgique (SDFB).
- Debuisson M., Présidence de la séance de la matinée du Colloque «Logement et renouvellement de la population» tenu à Strasbourg le 15 juin 2011 organisé par le réseau «Démographie et territoires».
- Deprez A., Pauvreté en Wallonie et Relais sociaux, intervention à la Conférence organisée par le Relais social urbain de La Louvière dans le cadre de la semaine de lutte contre la pauvreté, 14/10/2011.
- Fonder M., Journée d'étude du Service public de programmation de la Politique scientifique fédérale. «L'activation du comportement de recherche d'emploi favorise-t-il un retour plus rapide à l'emploi ?».

- Ghaye B., Mainguet C., Reginster I., Jauniaux N., «Contributions de l'analyse spatiale des parcours scolaires par commune de domicile à la description des ségrégations scolaires en Communauté française de Belgique», Ville Journées d'études sur les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail. Les nouvelles ségrégations scolaires et professionnelles - Toulouse, 19 et 20 mai 2011.
- Laffut M., Juprelle J., Charlier J., Reginster I., Participations à la préparation du colloque «Bassin de vie-bassin de ville» des 6 et 7 octobre 2011 à Charleroi : groupes de travail 5 : la ville comme cadre et lieu de vie.
- Lefèvre M., Intervention dans un panel établi pour le «Belgian STI Peer review exercise based on the self assessment tool – session 1 : the innovation union scoreboard», Uccle, mai 2011.
- Lefèvre M., Louis V., Van Haepere B., «Du Plan Marshall au Plan Marshall2.Vert : Objectifs et instruments d'une politique régionale», communication au Forum de politique économique, UCL, Louvain-la-Neuve, 13 mai 2011.
- Lefèvre M., Mosty M., Van Haepere B., Présentation des résultats de l'évaluation-pilote des ADL, Journée d'étude «Evaluer les projets menés par mon ADL», UVCW (mai 2011).
- Lefèvre M., Van Haepere B., Présentation de l'organisation des travaux d'évaluation du PM2.V, Groupe de travail CSC (novembre 2011).
- Mainguet C., communication au Séminaire Le décroisement des processus et formes de qualification en Belgique francophone, organisé par le CIFOP (Centre Interuniversitaire de Formation Permanente) à Namur: Intitulé : Le Comité de pilotage de l'alphabetisation, lieu d'élaboration concertée de cadres de référence de l'action publique?
- Mainguet C., Pottier E., Animation de l'atelier statistique organisé par la CCFEE dans le cadre du séminaire d'ouverture du projet Labo Jeunes, Bruxelles, 21 novembre 2011.
- Mainguet C., ULg, 12 décembre 2011, Intervention dans le Séminaire de recherche en sociologie (professeur Marc Jacquemain) : Mesurer le niveau de diplôme des adultes: un enjeu politique ?
- Marfouk A., Président de session, conférence organisée conjointement par le Forum Euroméditerranéen des Instituts de Sciences Economiques (FEMISE) et l'Economic Research Forum (ERF) sur «Migration dans la région Arabe: déterminants et conséquences», 16-17 avril 2011, Istanbul.
- Marfouk A., Conférencier invité «L'exode des compétences africaines : Causes, conséquences et remèdes», Solidarité étudiants tiers-monde ASBL, 27 octobre 2011, Bruxelles.
- Marfouk A., Présentation : «Influence des clichés et des idées reçues sur l'opinion publique à l'égard des immigrés et de l'immigration en Belgique et ses régions», Conseil Wallon de l'Egalité entre Hommes et Femmes (CWEHF), 14 novembre, 2011, Liège.
- Marfouk A. Présentation : «Clichés, fausses idées et discrimination à l'embauche à l'égard des immigrés et des personnes issues de l'immigration», atelier «Discriminations sur le marché de l'Emploi : Approches et Méthodes d'Evaluation», organisé conjointement par l'IWEPS et le CWEFH, 13 décembre 2011, Namur.
- Ruyters C., M. Laffut, «La parole aux citoyens. Que nous disent-ils à propos du bien-être ? Le projet 'Elaboration concertée d'indicateurs de bien-être dans les communes wallonnes», communication au WellBeBe Research Seminar sur le thème «Participative approaches to well-being indicators construction : some recent experiments», Bruxelles, 9 mai 2011.
- Ruyters C., M. Laffut, «La parole aux citoyens. Que nous disent-ils à propos du bien-être ? Le projet 'Elaboration concertée d'indicateurs de bien-être dans les communes wallonnes», communication au Midi Santé du Bois d'Havré sur le thème «Cohésion sociale et bien-être», Observatoire de la santé du Hainaut, Havré, 12 mai 2011.
- Ruyters C., M. Laffut, O. Colicis, Séminaire de travail PEKEA, Pays de la Loire, IWEPS : «Bien Etre et Territoires : dire ce à quoi nous tenons», Rennes 30-31 mai 2011.
- Ruyters C., Conférence de présentation de l'évaluation du Plan de cohésion sociale – Formation des chefs de projet PCS, Carrefour des compétences, Seneffe, 23 novembre 2011.

- Ruyters C., Cours d'évolution des pratiques d'intervention sociale – Master en Ingénierie et Action sociales – Haute école de la province de Liège et Helmo – Liège, le 8 décembre 2011. (Communication : «De l'apport de la statistique à la décision politique et à l'action publique. Le rôle de l'IWEPS dans la mise en œuvre des plans de cohésion sociale dans les villes et communes de Wallonie».)
- Ruyters C., Participation active aux tables rondes locales et régionales organisées par la Direction interdépartementale de la cohésion sociale - SPW dans le cadre de la recherche «Connecting rights. A Joined-up Governance Approach to Fundamental Rights Implementation» menée par l'Agence européenne des Droits Fondamentaux (FRA). Expérience wallonne du Plan de cohésion sociale, juin, août et décembre 2011.
- Vandenhooft A., Rapporteur d'atelier à la 1<sup>ère</sup> journée d'échange dans le cadre du programme «Inégalités de santé – Bonnes pratiques locales en Wallonie», Observatoire wallon de la santé, Namur, 3 mai 2011.
- Vandenhooft A., Rapporteur d'atelier à la 2<sup>e</sup> journée d'échange dans le cadre du programme «Inégalités de santé – Bonnes pratiques locales en Wallonie», Observatoire wallon de la santé, Namur, 8 novembre 2011.
- Vander Stricht V., participation à l'atelier «Articulation entre emploi et travail» du Congrès «Vers un contrat sociétal pour la Wallonie dans un cadre de régionalisation renouvelé», Institut Jules Destrée, Namur, 25/03/2011.
- Vander Stricht V., 20/06/2011 Formation des formateurs pour la CSC, au centre de formation de la CSC à Bouge.: Présentation «Le marché du travail en Belgique et ses régions»

## 4.8. PARTICIPATION A DES RÉSEAUX ET GROUPES DE TRAVAIL

### 4.8.1 Réseaux et groupes de travail scientifiques

- Association Belge de Science Politique (Communauté française)
- Association française de sociologie
- Association d'économie sociale (France)
- Association internationale des sociologues de langue française
- Cellule d'Analyse et de Prospective en matière de Ruralité-ULg
- Comité technique et Comité d'accompagnement du projet POCICO (Pauvreté rurale et urbaine) du programme Agora du Service public de programmation de la Politique scientifique fédérale, en collaboration avec le Point d'Appui Pauvreté
- Comité d'accompagnement de l'étude SILC-CUT sur les revenus et les conditions de vie des personnes sans abri et des personnes en séjour irrégulier, menée par HIVA-KUL, Centre pour l'Egalité des chances et la lutte contre la pauvreté.
- Comité d'accompagnement de la recherche WellBeBe dans le cadre du programme «Science for a sustainable Development-SSD» du Service public de programmation de la Politique scientifique fédérale.
- Comité des utilisateurs du Projet MOBLOC – Convention avec le Service public de programmation de la Politique scientifique fédérale.

- Comité de pilotage scientifique du CEFIP (Centre de connaissances du financement des PME)
- FAIR (Forum pour d'autres indicateurs de richesse) et FAIR Wallonie-Bruxelles (Forum pour d'autres indicateurs de richesse)
- GEP (Groupe d'échange et de pratiques sur les histoires de vie) de l'Association Internationale des Histoires de Vie en Formation (ASHIVIF) Paris
- Groupe de travail «Questions sociales» de l'Association belge de science politique de la Communauté française
- Groupe de travail du Conseil supérieur de la statistique sur les métadonnées
- PEKEA (Political and Ethical Knowledge on Economic Activities)
- Réseau «Démographie et territoires»
- Réseau européen NET-SILC
- Réseau ISSP (International Social Survey Programme)
- Société belge de Statistique
- Société démographique francophone de Belgique
- Société Européenne de l'Evaluation
- Society for Risk Analysis
- Society for Social Sciences of Science (4S)
- Société Française de l'Evaluation
- Société Wallonne d'Evaluation et de Prospective

#### 4.8.2. Réseaux et groupes de travail mixtes (scientifiques, administratifs, société civile)

- Bureau du Conseil supérieur de la statistique
- Comité d'accompagnement de l'étude «Bilans énergétiques la Région wallonne» SPW-DGO4
- Comité d'accompagnement de l'étude «Etablissement de compte transport et tarification» commandité par la DGO2
- Comité d'accompagnement de l'Observatoire des Politiques culturelles (OPC), Fédération Wallonie-Bruxelles
- Comité d'accompagnement des études menées par les universités dans le cadre du projet INES OCDE (publication de Regards sur l'Education) (Direction des relations internationales, Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles)
- Comité d'accompagnement du projet «Communes Wallonie cyclable»
- Comité d'accompagnement de l'étude «Evaluation des Plans de mobilité», DGO2
- Comité d'accompagnement de l'enquête SAMBA
- Comité de coordination statistique
- Comité de pilotage de l'étude sur les besoins en formation réalisée par le LENTIC, ULg pour le CEFORA
- Comités scientifiques ICN
- Comité technique portant sur la réalisation de l'enquête BELDAM (enquête nationale sur la mobilité des Belges) en partenariat avec la PSF et le SPFMT.
- Conseil supérieur de la statistique
- CPDT, via une participation aux Comités d'accompagnement des thèmes Implantations commerciales, politique foncière, Pic pétrolier, GES, Etat du territoire wallon, Projets d'agglomération, etc. participation aux CAs, CPs
- Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri, (FEANTSA)
- Groupe de travail Indicateurs du PAN Inclusion sociale, SPF Sécurité sociale
- Groupe de travail OCDE : Working Party on Territorial Indicators (WPTI), correspondants statistiques de l'OCDE pour les données territoriales wallonnes et belges
- Groupe de travail d'harmonisation des estimations de population active, SPF Emploi
- Groupe de travail au niveau des indicateurs de mobilité du tableau de bord de l'environnement wallon et dans le cadre de l'étude des coûts externes de transport mené par la DGO3
- Groupe de travail du plan «Wallonie cyclable», Intercabinet et Commission régionale vélo, DGO1 et DGO2
- Groupe de travail de la BNB, en association avec les offices statistiques régionaux (IBSA, SVR et IWEPS), pour l'enrichissement des statistiques économiques régionales
- Groupe de travail du Bureau fédéral du Plan, en association avec les offices statistiques régionaux (IBSA, SVR et IWEPS) relatifs au développement de modèle de prévision économique régional à moyen terme HERMREG

- Groupe de travail des techniciens «statistiques» de l'ONEM, groupe population active
- Groupe de travail d'harmonisation des estimations de population active, SPF Emploi, Travail et Concertation sociale
- Groupe d'utilisateurs du Datawarehouse «Marché du Travail et Protection Sociale» de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale
- Plateforme de coopération DGO3 - IWEPS
- Plateforme d'Intelligence Territoriale Wallonne –DGO4, Institut Destrée
- Werkgroep Datamanagement organisé par de «Vlaamse overheid - Departement Werk en Sociale Economie - Afdeling Beleid»
- Comité technique d'Evaluation du FSE
- Commission Chèques Formation (CESW)
- Commission consultative et d'agrément des centres de validation des compétences (CESW)
- Communication publique Wallonie - Bruxelles
- Conseil de l'Education et de la Formation, Chambre de la Formation et à la Chambre de l'Enseignement (Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles)
- Correspondants de la formation SPW-OIP
- Groupe de travail Education Formation 2020 (Direction des Relations internationales du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles)
- Groupe de travail intercabinet Cohésion sociale (Gouvernement wallon)
- Groupe indicateurs du Service de lutte contre la pauvreté
- Groupe de travail des statisticiens de la Grande Région
- Groupe des conjoncturistes de la Grande Région
- Groupe de travail Services publics de formation mis en place par la CGSP : réflexion sur les services publics de formation (cadre statistique, suivi des politiques, ...)
- Groupe BNB / Régions sur le développement des statistiques économiques régionalisées
- Groupe de travail BNB-régions sur l'optique des dépenses
- Groupe des utilisateurs de l'EFT (DGSIE), en particulier mesure du niveau de diplôme (+ adaptation à la nouvelle classification internationale)
- Groupe de travail Cadastre des sortants, Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Groupe consultatif du projet de Plateformes d'action du Réseau wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP), coordonné par Cera – Programme de Projets sociétaux
- Groupe de travail Sécurité de l'Information, Easiwal
- Groupe «inter-observatoires de la santé en Wallonie»
- Groupe Commu SPW-OIP
- Réseau RH-OIP

### 4.8.3. Autres groupes de travail

- Cellule permanente environnement-santé
- Chambre de concertation «agences de placement»
- Comité d'accompagnement de l'étude portant sur la perception et la gestion des discriminations par les acteurs communaux, réalisée à l'initiative du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme
- Comité d'accompagnement du projet «cadastre du non marchand», Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Comité d'accompagnement interdépartemental du Plan HP
- Comité d'accompagnement de l'Évaluation du Plan de simplification administrative de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)
- Comité d'accompagnement de la Convention-cadre «Vers une Wallonie sans pauvreté d'ici 2025» conclue entre le Gouvernement wallon et le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP)
- Comité de pilotage de l'alphabétisation (Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Service public de Wallonie, Cocof...)
- Comité de la Recherche du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Comité Statistique du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

## 4.9. ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'ENCADREMENT

Sébastien Brunet est professeur à temps partiel à l'Université de Liège et est en charge des cours de «Risque et politique», «Théorie et concepts de la gestion de crise et de la planification d'urgence», «Séminaire de gestion internationale des risques».

Jean-Luc Guyot est chargé du cours d'Introduction à la statistique descriptive au programme de la FOPES et du cours d'Analyse socio-économique du champ de la formation à l'UCL.

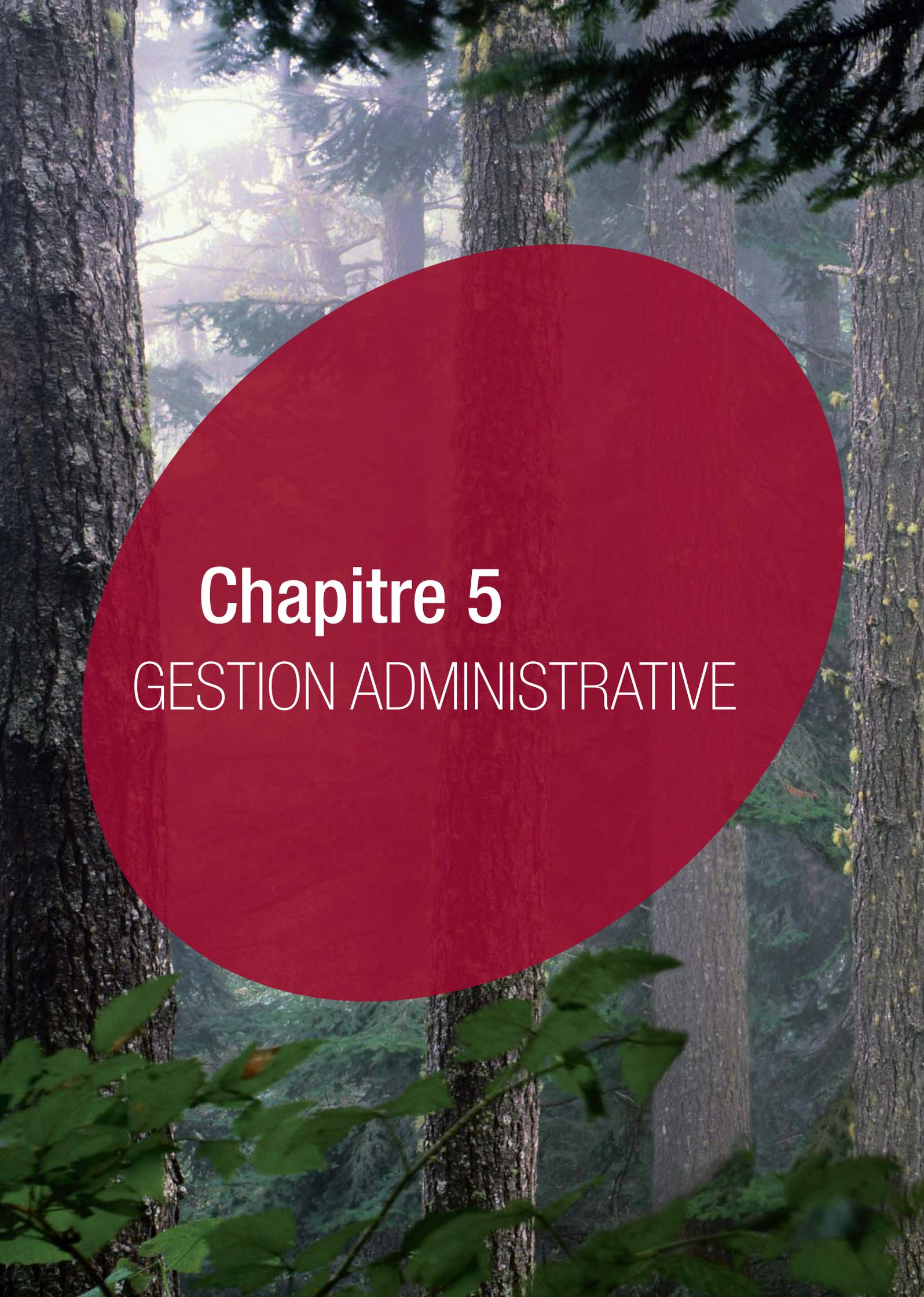
Catherine Laviolette organise les séminaires méthodologiques Récits de vie et entretiens semi-directifs à la FOPA et à la FOPES UCL.

Abdeslam Marfouk est chercheur associé au Département d'Economie appliquée de l'Université libre de Bruxelles (ULB) et à l'Institut de Recherches économiques et sociales (IRES) de l'UCL.

Béatrice Van Haepere est chargée de cours à l'UCL. En 2011, elle a enseigné à l'Institut des sciences du travail les cours d'Economie du travail et de Systèmes comparés de formation et d'emploi (cotitulaire) et a co-animé le Séminaire pluridisciplinaire de problématiques du travail ; elle a enseigné à la FOPES le cours de Gestion et évaluation de projets et de politiques.

Rébecca Gardelli, Christine Mainguet et Christine Ruyters sont collaboratrices scientifiques au service de Sociologie des Identités Contemporaines, Institut de sciences humaines et sociales ULg.

Muriel Fonder est maître de conférence invitée à la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication, UCL.

A photograph of a forest with tall, thin trees and green foliage. A large, solid red circle is overlaid on the center of the image, containing the chapter title and subtitle.

# Chapitre 5

GESTION ADMINISTRATIVE

Les tâches de la Direction ont un caractère récurrent, mais l'année 2011 a été caractérisée par les procédures de recrutement ou d'engagement de 8 personnes, nonobstant la

procédure de remplacement de l'Administrateur général, le lancement de 20 nouvelles procédures de marchés publics et le suivi de 10 marchés publics élaborés antérieurement.

## 5.1. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Les activités se sont concentrées sur les thèmes suivants :

- gestion des dossiers administratifs du personnel ;
- engagements ou recrutements.

Frédéric ROUYRE, expert informaticien, a quitté ses fonctions au 31 juillet 2011. Sabrina CIPRIANO, attachée scientifique a quitté l'IWEPS le 31 janvier 2011. Anne-Catherine GUIO, attachée scientifique, a pris une interruption de carrière à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

Catherine LAVIOLETTE, attachée scientifique, a assuré un contrat de remplacement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 30 novembre, suite à l'interruption de carrière de Rébecca CARDELLI du 1<sup>er</sup> juin au 30 novembre 2011.

Claire Simon, graduée, entrée le 1<sup>er</sup> janvier 2011, a terminé son stage.

De même, les attachés économistes Mathieu MOSTY, Virginie LOUIS et Muriel FONDER ont terminé leur stage en 2011.

Yves TILMAN est entré en stage le 10 octobre 2011.

Trois procédures de recrutement statutaires ont été initiées :

- recrutement au niveau A d'un attaché économiste pour la collaboration avec la BNB ;
- promotion - mutation – mobilité au grade de directeurs scientifiques (2 postes).

Les engagements contractuels au nombre de six (dont un est en stand-by pour la mission «fonction publique») concernent :

- deux contrats de remplacements d'attachés scientifiques (dont une entre en fonction le 1<sup>er</sup> février 2012) ;
- deux contrats d'expert (GRH et informaticien) en voie d'aboutissement en 2012 ;
- un CDI attaché scientifique (second poste «synergies» avec la Communauté française entrée en fonction le 1<sup>er</sup> mars 2012).

L'IWEPS comptait, au 31 décembre 2011, 46 personnes qui se répartissent comme suit (dont une personne est détachée dans un cabinet ministériel) :

- Administrateur général a.i. : 1
- Directrice : 1
- Au niveau A :
- Coordinateurs scientifiques : 3
- Attachés scientifiques : 19
- Attachés (experts) : 9
- Au niveau B : 5
- Au niveau C : 6
- Au niveau D : 2

Soit 17 statutaires et 29 contractuels.

## 5.2. GESTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE

Les activités se sont concentrées sur les thèmes suivants :

- préparation des budgets et des feuilletons d'ajustement ;
- comptabilité des recettes et dépenses, y compris ordonnancement des paiements ;
- correspondance budgétaire ;
- paiement des frais de personnel, de fonctionnement et des missions décrétales ;
- établissement des comptes annuels.

Le détail du budget est disponible en annexe.

## 5.3. MARCHÉS PUBLICS

En 2011, 20 nouvelles procédures de marchés publics ont été initiées. Les procédures initiées antérieurement se sont poursuivies, dont une a été abandonnée et une autre est en stand-by.

Parmi les 30 procédures actuellement en cours, deux ont fait l'objet d'une publicité européenne.

Deux marchés concernent des fournitures, les vingt-huit autres des services.

Les procédures se répartissent comme suit :

- adjudication publique : 1
- appel d'offres général : 8
- procédure négociée avec publicité : 3
- procédure négociée sans publicité avec consultation : 12
- procédure négociée sans publicité sans consultation : 6

## 5.4. GESTION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Les activités se sont concentrées sur les thèmes suivants :

- appui à l'Administrateur général a.i. ;
- procédures pour l'engagement ou le recrutement de dix personnes (deux procédures n'ont pas abouti) ;
- supervision de la cellule administrative ;
- établissement de procédures administratives ou de fonctionnement ;
- gestion du courrier entrant et sortant ;
- archivage du courrier, des conventions et autres dossiers.

## 5.5. LOGISTIQUE ET INTENDANCE

Les activités se sont concentrées sur les thèmes suivants :

- gestion de l'économat (commande, réception et distribution des fournitures...);
- gestion mobilière ;
- gestion immobilière en qualité de locataire (loyer, entretien, réparations, assurances).

## 5.6. BIBLIOTHEQUE

Les activités de gestion de la bibliothèque et d'appui aux utilisateurs ont été poursuivies en 2011. Fin 2011, la bibliothèque compte près de 4 800 ouvrages répertoriés ; près de 200 abonnements sont en cours.

L'appui aux utilisateurs a principalement consisté en des collaborations logistiques, ponctuelles ou régulières, aux missions du service :

- mise à jour de la base de données documentaire de la bibliothèque : dépouillement, encodage et classement des revues et ouvrages entrants et sélection thématique en fonction des recherches en cours ;
- recherche de documentations nécessaires pour les membres de l'Institut ;
- gestion des commandes d'ouvrages (commande - réception - distribution) ;
- échanges avec différents centres de documentation ;
- gestion et expédition des demandes de publication de l'IWEPS via le «Téléphone vert», la librairie du SPW, le site Internet de l'Institut, les demandes par téléphone et par courriel.



# Annexes

# ANNEXE 1 : EXECUTION DU BUDGET 2011

Le budget des recettes était fixé à 5 860 000,00 euros. Dans la réalité, elles se sont élevées à 5 164 278,55 euros.

Le budget des dépenses d'ordonnancement s'élevait à 8 220 000,00 euros.

Les dépenses réelles se chiffrent à 5 012 420,40 euros.

La sous-consommation du budget liée aux activités opérationnelles de l'IWEPS s'explique par une série de facteurs dont certains retards dans la réalisation d'études ou prestations, des procédures de recrutement et/ou d'engagements prenant plus de temps que prévu notamment du fait du profil des candidats recherchés, une surestimation dans certains cas des budgets nécessaires ou encore des procédures de marchés publics qui n'aboutissent pas dans les termes convenus.

## Recettes

	Codes budgétaires	DENOMINATION	Réalisé : recettes 2011 (en euros)
DE	06.01.00	Produits divers	1 692,04
TI	12.03.12	Dépenses liées à la mise en œuvre d'un Observatoire de la Santé	0
DE	16.01.12	Participation du personnel titres-repas	11 189,75
DE	16.11.10	Produits résultant de conventions / ventes	156 194,13
DE	39.11.10	Interventions des Institutions européennes dans le financement des études	0
HE	41.01.00	Subventions aux organismes universitaires (crédits de la CPDT pour paiement du traitement des 2 personnes de l'ODT)	35 202,63
HE	41.02.40	Subvention de la Région wallonne pour le financement du programme de travail de l'Observatoire de la Mobilité	0
AN	41.33.40	Subvention de la Région wallonne pour le financement du programme de travail de l'Observatoire de l'Emploi	60 000
AN	41.32.00	Subvention de la Région wallonne pour le financement des activités de la cellule de l'égalité en matière d'emploi et de formation	0
DE	46.01.10	Subside de fonctionnement IWEPS	4 900 000
DE	46.02.30	Subsides à l'IWEPS pour missions spécifiques complémentaires au programme de recherche	0
	<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>5 164 278,55</b>

## Dépenses

	Codes budgétaires	DENOMINATION	Réalisé : dépenses 2011 (en euros)
	<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		
	<b>PERSONNEL</b>		
DE	11.01.11	Rémunérations brutes imposables et cotisations pour la pension des statutaires	2 444 959,48
DE	11.02.12	Autres éléments de la rémunération (pécule de vacances, allocation de fin d'année, allocations)	65 798,65
DE	11.03.20	Cotisations et assurances patronales	774 271,38
DE	11.04.31	Allocations familiales	55 879,03
DE	11.05.40	Autres avantages (chèques-repas)	56 501,91
DE	11.06.00	Autres frais liés au personnel (indemnités kilométriques, frais de séjour, frais de missions)	29 212,40
DE	11.07.02	Service social	13 743,72
DE	11.08.00	Frais et indemnité CWEPS	3 351,55
DE	12.15.10	Formation des membres de l'IWEPS	49 085,95
DE	12.16.10	Participation à des colloques et séminaires	2 518,01
DE	12.17.10	Organisation de séminaires, réunions, colloques	14 971,27
DE	12.18.10	Défraiement de tiers	5 889,78
		<b>Sous-total</b>	<b>3 516 183,13</b>
	<b>SERVICES ET BIENS DIVERS NON REPRIS A L'INVENTAIRE</b>		
DE	12.01.11	Fournitures et frais divers	64 655,98
DE	12.02.11	Fonctionnement informatique	137 670,35
DE	12.03.11	Location/maintenance matériel	15 448,97
DE	12.04.10	Loyers et charges locaux administratifs	323 339,36
DE	12.05.10	Frais juridiques et financiers	81 345,91
DE	12.07.11	Livres et revues de bibliothèque	81 399,85
	12.10.10	Véhicule de fonction – entretien, carburant, assurance	6 067,24
DE	12.14.10	Impression, Diffusion, Publications	63 386,96
		<b>Sous-total</b>	<b>773 314,42</b>
	<b>BIENS REPRIS A L'INVENTAIRE</b>		
DE	12.13.10	Données, Licences informatiques spéciales	152 006,60
DE	74.01.20	Centrales et postes téléphoniques	0
DE	74.02.20	Réseau et serveurs informatiques	855,55
DE	74.03.20	Ordinateurs	0
DE	74.04.20	Licences informatiques génériques	10 521,63
DE	74.05.20	Acquisition matériel divers (copieurs, imprimantes...)	554,00
DE	74.06.20	Mobilier	8 383,80
	74.07.20	Véhicule de fonction	39 433,19
		<b>Sous-total</b>	<b>211 755,07</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>4 501 252,82</b>
	<b>DEPENSES POUR LES MISSIONS DECRETALES</b>		
DE	12.11.10	Conventions de recherche	272 501,24
DE	12.12.10	Enquêtes	20 150,00
AN	12.19.10	Recherches, Enquêtes, achats de services pour l'Observatoire de l'Emploi	24 051,19
HE	12.20.10	Recherches, Enquêtes, achats de services pour l'Observatoire de la Mobilité	194 465,15
AN	12.21.10	Recherches, Enquêtes, achats de services pour la cellule «égalité emploi et formation»	0
	<b>TOTAL DES DEPENSES POUR LES MISSIONS DECRETALES</b>		<b>511 167,58</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>		<b>5 012 420,40</b>

# ANNEXE 2 : DOMAINES D'ACTIVITÉ DES CHARGES DE RECHERCHE OCCUPÉS A L'IWEPS EN 2011

- Caroline ALBESSART : économie, entreprises

---

- Thierry BORNAND : Synergies Wallonie – Fédération Wallonie Bruxelles, capital social

---

- Sébastien BRUNET : Administrateur général a.i.

---

- Rébécca CARDELLI : enquête sur le capital social, genre, étude des situations de précarité chez les hommes/femmes, réalisation et coordination des publications «Egalité des chances», appui méthodologique à l'évaluation quinquennale du dispositif Plan Habitat permanent en Wallonie (en 2014)

---

- Frédéric CARUSO : économie, Europe 2020, conjoncture, comptabilité régionale, revenus des ménages, macroéconomie, prévisions/projections économiques

---

- Julien CHARLIER : aménagement du territoire, développement territorial, SIG et cartographie, urbain/rural, CPDT, développement durable

---

- Sabine CIPRIANO : emploi public, évaluation

---

- Olivier COLICIS : bien-être, cohésion sociale

---

- Bernard CONTER : politique de l'emploi, Europe, stratégie européenne pour l'emploi, dimension européenne des politiques, flexicurité, concertation sociale, syndicalisme, politiques fédérales de l'emploi, histoire de la sécurité sociale et de l'Etat providence

---

- Marc DEBUISSON : population-ménage, conjoncture économique, démographie, statistiques des recensements de population

---

- Anne DEPREZ : sans-abris et sans-abrisme, relais sociaux, grande précarité ou exclusion sociale, problèmes sociaux de logement, expulsions domiciliaires (essentiellement locatives)

---

- Jean-Paul DUPREZ : économie, transfrontalier (Grande Région, Nord Pas-de-Calais...), analyses locales, entreprises (démographie, répertoires...), données communales, bassins (emploi, scolaires, résidentiels...), programmation SAS

---

- Muriel FONDER : évaluation Plan Marshall 2.Vert (capital humain), évaluation des politiques d'emploi, évaluation des politiques de formation, statistiques du chômage (concept)

---

- Anne-Catherine GUIO : Europe 2020, pauvreté, exclusion sociale, étude du revenu, de la consommation, de l'inégalité

---

- Jean-Luc GUYOT : prospective

---

- Julien JUPRELLE : mobilité et enquête, énergie, Europe 2020, transports, logistique, développement durable, impacts environnementaux (+ répercussions énergétiques)

---

- Michel LAFFUT [collaborateur honoraire]: bassins d'emploi, indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF), indicateurs de bien-être en Wallonie (analyse lexicographique des critères individuels de bien/mal-être, priorisation des composantes du bien-être et mesure du bien-être), indicateurs complémentaires au PIB, forum pour d'autres indicateurs de richesse (FAIR France et FAIR Wallonie-Bruxelles)

---

- Stephania LA ROCCA : bases de références, commande de données individuelles (DGSIE) avec gestion confidentielle en interne, centralisation données SPW, taxinomie de l'IWEPS, métadonnées, inventaire données, GTSI (groupe de travail pour la sécurité informatique EASI-WAL)

---

- Catherine LAVIOLETTE : capital social, indicateurs bien-être

---

- Martine LEFEVRE : évaluation des politiques publiques, recherche et développement, Europe 2020, Plan Marshall 2.Vert, recherche et innovation, accompagnement des entreprises, politique industrielle

---

- Virginie LOUIS : évaluation des politiques publiques, Plan Marshall 2.Vert, recherche et innovation, réseaux d'entreprises (pôles de compétitivité et Clusters), financement des entreprises (capital-risque)

---

- Christine MAINGUET : éducation, formation, Europe 2020, cohésion sociale, capital social, résultats sociaux de l'éducation, synergies Wallonie – Fédération Wallonie Bruxelles

---

- Abdeslam MARFOUK : économie, immigration, discrimination sur le marché de l'emploi

---

- Olivier MEUNIER : économie (macro), modélisation économique (Hermreg, Remi), comptabilité régionale

---

- Mathieu MOSTY : évaluation Plan Marshall 2.Vert, évaluation de politiques d'emploi, évaluation des politiques de formation, évaluation des structures organisationnelles-réseau, fonction publique

---

- Régine PAQUE : économie, finances publiques, conjoncture et prévisions économiques, budgets de la Région wallonne, macro-économie

---

- Isabelle REGINSTER : territoire

---

- Christine RUYTERS : plan de cohésion sociale des villes et communes de Wallonie (soutien méthodologique à sa mise en œuvre et à son évaluation), indicateurs de bien-être en Wallonie (coordination du projet), indicateurs complémentaires au PIB, indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF), forum pour d'autres indicateurs de richesse (FAIR France et FAIR Wallonie-Bruxelles), liens avec les instances internationales : Conseil de l'Europe

---

- Yves TILMAN : économie, modélisation, comptabilité régionale et nationale

---

- Annick VANDENHOOFT : santé et vieillissement, biostatistique

---

- Françoise VANDERKELEN : bases de références, enquêtes et informatique (métadonnées, confidentialité), statistique-méthodologie, Data Warehouse

---

- Valérie VANDER STRICHT : emploi, Europe 2020, chômage, population active, données communales emploi-chômage, emploi des jeunes, évolution conjoncturelle de l'emploi

---

- Béatrice VAN HAEPEREN : emploi, évaluation de politiques, fonction publique, économie sociale/emploi non-marchand, simplification administrative

---

- Frédéric VERSCHUEREN : économie, modélisation économique, projet Preview, évaluation ex ante des politiques publiques, économétrie, bourses doctorales IPRA

---

## ANNEXE 3 : INDEX ET LISTE DES ABREVIATIONS

<b>ADL</b>	Agence de développement local
<b>AES</b>	Association d'économie sociale
<b>AES</b>	Adult Education survey
<b>APE</b>	Aide à la promotion de l'emploi
<b>ASE</b>	Agence de stimulation économique
<b>AWIPH</b>	Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées
<b>BCE</b>	Banque carrefour des entreprises
<b>BCSS</b>	Banque carrefour de la sécurité sociale
<b>BD</b>	Base de données
<b>BELDAM</b>	Enquête déplacement auprès des ménages belges
<b>BNB</b>	Banque nationale de Belgique
<b>BFP</b>	Bureau fédéral du Plan
<b>CBGS</b>	Centrum voor bevolking en gezindstudie
<b>CCFEE</b>	Commission consultative formation emploi enseignement, Bruxelles
<b>CEFORA</b>	Centre de formation de la CPNAE (Commission paritaire nationale auxiliaire pour employés)
<b>CERPE-FUNDP</b>	Le Centre de recherches en Economie Régionale et Politique Economique des Facultés Notre-Dame de la Paix de Namur
<b>CEPS-Instead</b>	Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques / International Networks for Studies in Technology, Environment, Alternatives, Development (Luxembourg)
<b>CESW</b>	Conseil économique et social de la Wallonie (anciennement CESRW, Conseil économique et social de la Région wallonne)
<b>CIFEPME</b>	Congrès international francophone en entrepreneuriat et PME
<b>CIFOP</b>	Centre universitaire de formation permanente
<b>CPDT</b>	Conférence permanente du développement territorial
<b>CPVP</b>	Commission de protection de la vie privée
<b>CPU</b>	Certification par unité
<b>CSCh</b>	Cahier spécial des charges
<b>CSEF</b>	Comité subrégional de l'emploi et de la formation
<b>CVTS</b>	Continuing Vocational Training Survey
<b>CWAPE</b>	Commission wallonne pour l'énergie
<b>CWEHF</b>	Conseil wallon de l'égalité entre hommes et femmes
<b>CWEPS</b>	Conseil wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
<b>DAU</b>	Division de l'aménagement et de l'urbanisme – DGATLP
<b>DGASS</b>	Direction générale de l'action sociale et de la santé - Ministère de la Région wallonne

<b>DGATLP</b>	Direction générale de l'aménagement du territoire, du logement et du patrimoine - Ministère de la Région wallonne
<b>DGOARNE</b>	Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement (DGO3 du SPW)
<b>DGO2</b>	Direction générale opérationnelle mobilité et voies hydrauliques
<b>DGO3</b>	Direction générale opérationnelle agriculture, ressources naturelles et environnement
<b>DGO4</b>	Direction générale opérationnelle aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie
<b>DGO5</b>	Direction générale opérationnelle pouvoirs locaux, action sociale et santé
<b>DGO6</b>	Direction générale opérationnelle économie, emploi et recherche
<b>DGSIE</b>	Direction générale statistique et information économique du SPF Economie
<b>DGTRE</b>	Direction générale des technologies, de la recherche et de l'énergie – Ministère de la Région wallonne
<b>DiCS</b>	Direction interdépartementale de la cohésion sociale
<b>DIIS</b>	Dispositif intégré d'insertion socio-professionnelle
<b>DPR</b>	Déclaration de politique régionale
<b>EFT</b>	Enquête sur les forces de travail
<b>ENTI</b>	European Network of Territorial Intelligence
<b>ETNIC</b>	Entreprise des technologies nouvelles de l'information et de la communication (Communauté française)
<b>ETP</b>	Equivalent temps plein
<b>EUROCAT</b>	European surveillance of congenital anomalies
<b>FEANTESA</b>	Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri
<b>FOREM</b>	Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi
<b>FRA</b>	Fondamental Rights Agency
<b>FSE</b>	Fonds social européen
<b>GEDAP-UCL</b>	Groupe d'étude de démographie appliquée – Université catholique de Louvain
<b>GGP UNECE</b>	Generations and Gender Programme United nations Economic Commission for Europe
<b>GGPS</b>	Generations and Gender Panel Study
<b>GRT</b>	Groupe de recherche sur les transports (FUNDP)
<b>GTSS</b>	Groupe de travail sur les synergies statistiques
<b>GW</b>	Gouvernement wallon
<b>IBSA</b>	Institut bruxellois de statistique et d'analyse
<b>ICEDD</b>	Institut de conseils et d'études en développement durable
<b>ICN</b>	Institut national des comptes nationaux
<b>IDEE</b>	Identification des embauches en entreprise

<b>IFAPME</b>	Institut wallon de formation en alternance des indépendants et petites et moyennes entreprises
<b>IGSS</b>	Inspection générale de la sécurité sociale (Grand-Duché de Luxembourg)
<b>INASTI</b>	Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants
<b>INSEE</b>	Institut national de la statistique et des études économiques, France
<b>IPG</b>	Institut de physiologie et de génétique
<b>IPP</b>	Impôt des personnes physiques
<b>IPRA</b>	IWEPS PhD Research Activity
<b>IRES-UCL</b>	Institut de recherches économiques et sociales – Université catholique de Louvain
<b>ISADF</b>	Indice synthétique d'accès aux droits fondamentaux
<b>ISBLSM</b>	Institutions sans but lucratif au service des ménages
<b>ISCO</b>	International Standard Classification of Occupations
<b>ISSP</b>	International social survey programme
<b>IUIL</b>	Institut universitaire international du Luxembourg
<b>IVQ</b>	Information Vie quotidienne
<b>IWEPS</b>	Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
<b>LENTIC – ULg</b>	Laboratoire d'études sur les nouvelles technologies, l'innovation et le changement – Université de Liège
<b>MET</b>	Ministère de l'équipement et des transports
<b>MFWB</b>	Ministère de la Fédération Wallonie Bruxelles
<b>MRS</b>	Maison de repos et de soins
<b>MRW</b>	Ministère de la Région wallonne
<b>NPDC</b>	Nord-Pas-de-Calais
<b>NUTS</b>	Nomenclature des unités territoriales statistiques
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques, Paris
<b>ODT</b>	Observatoire du développement territorial
<b>OIE</b>	Observatoire interrégional du marché de l'emploi de la Grande Région
<b>OIPs</b>	Organismes d'intérêt public
<b>ONEM</b>	Office national de l'emploi et du travail
<b>ONSS</b>	Office national de sécurité sociale
<b>ONSSAPL</b>	Office national de sécurité sociale des administrations provinciales et locales
<b>OWS</b>	Observatoire wallon de la santé
<b>PAN</b>	Plan d'action national
<b>PAP</b>	Plan d'actions prioritaires
<b>PCM</b>	Plans communaux de mobilité

<b>PCS</b>	Plan de cohésion sociale
<b>PDA</b>	Plan de déplacements des administrations
<b>PDE</b>	Plan de déplacements d'entreprises
<b>PDS</b>	Plan de déplacements scolaires
<b>PEKEA</b>	Political and Ethical Knowledge on Economic Activities
<b>PIAAC</b>	Programme for the International Assessment of Adult Competencies
<b>PME</b>	Petites et moyennes entreprises
<b>PMT</b>	Politiques du marché du travail
<b>PNR</b>	Programme national de réforme
<b>PNUE</b>	Programme des Nations Unies pour l'environnement
<b>PST2</b>	Plan stratégique transversal 2
<b>PST3</b>	Plan stratégique transversal 3
<b>PUM</b>	Plan urbain de mobilité
<b>REF</b>	Réseau Recherche Education Formation
<b>REMI</b>	Regional Models Incorporated, George TREISZ, Armherst, USA
<b>ROME</b>	Répertoire opérationnel des métiers et des emplois
<b>RRB</b>	Revenu régional brut
<b>RW</b>	Région wallonne
<b>RWLP</b>	Réseau wallon de lutte contre la pauvreté
<b>SDER</b>	Schéma de développement de l'espace régional
<b>SDFB</b>	Société de démographie francophone de Belgique
<b>SEPAC</b>	Service permanent d'assistance en matière administrative et pécuniaire des cabinets
<b>SGBD</b>	Système de gestion des bases de données
<b>SHARE</b>	Survey on Health, Ageing and Retirement in Europe
<b>SILC</b>	Survey on Income and Living Conditions, enquête européenne (EUROSTAT)
<b>SIPP</b>	Service interne de prévention et de protection au travail
<b>SNCB</b>	Société nationale des chemins de fer belges
<b>SPF</b>	Service public fédéral
<b>SPF MT</b>	Service public fédéral Mobilité et transports
<b>SPI+</b>	Agence de développement économique de la Province de Liège
<b>SPMT</b>	Service de prévention et de médecine du travail
<b>SPW</b>	Service public de Wallonie
<b>Steunpunt WSE</b>	Steunpunt Werk en social economie
<b>SVR</b>	Studiedienst van de Vlaamse Regering

<b>SWEP</b>	Société wallonne de l'évaluation et de la prospective
<b>TEF-ULB</b>	Point d'appui Travail Emploi Formation – Université libre de Bruxelles
<b>UE2020</b>	Stratégie européenne 2020
<b>UVCW</b>	Union des villes et communes de Wallonie
<b>VET</b>	Vocational Education and Training
<b>VPN</b>	Virtual Private Network
<b>WBI</b>	Wallonie Bruxelles international

# ANNEXE 4 : AVIS DU CWEPS

## AVIS SUR LE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010, 7 AVRIL 2011

Suite à la présentation du rapport d'activité 2010, lors de la réunion du 7 avril 2011, et aux explications apportées, le Conseil formule l'avis suivant :

«Le CWEPS remet un avis favorable sur le rapport d'activité 2010 et souligne l'importance et l'étendue des travaux réalisés par l'IWEPS. Il met en exergue leurs qualités : certains ont contribué à élaborer des indicateurs européens.

Le CWEPS plaide pour une plus grande transversalité dans les activités menées par l'Institut et demande de privilégier un fonctionnement par projet. Le CWEPS encourage l'Institut à développer de nouvelles lignes budgétaires pour assurer ce fonctionnement par projet et cette transversalité.

L'accès aux données et aux publications doit être une priorité dans les activités à venir et fera d'ailleurs l'objet d'avis plus précis ultérieurement.»

## AVIS SUR L'ACCÈS AUX DONNÉES, SEPTEMBRE 2011

### Contexte

Dans un contexte marqué à la fois au niveau fédéral par les nouvelles évolutions institutionnelles et au niveau européen par des objectifs stratégiques comme, par exemple, UE 2020, pouvoir disposer d'indicateurs fiables au niveau régional s'avère particulièrement crucial.

D'une part, la prochaine réforme institutionnelle supposerait que chaque Région puisse disposer de statistiques régionales précises. Or, la statistique publique en Belgique est fortement concentrée au niveau fédéral, le rôle des entités fédérées étant peu défini au niveau juridique et l'institutionnalisation de la fonction statistique différant fortement d'une région/fédération à l'autre.

D'autre part, au travers de stratégies comme UE 2020, la Commission propose de fixer à l'UE des objectifs précis (tels qu'un taux d'emploi de 75 % pour la population âgée

de 20 à 64 ans, 3 % du PIB consacré à la R&D ou les normes «20/20/20» pour le paquet énergie-climat...), ce qui impose de disposer d'un système d'information complet et d'outils d'analyse pertinents au niveau régional.

Le rôle de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) tel que défini par les articles 9 et 10 du décret fondateur de l'IWEPS (4 décembre 2003) consiste précisément en une mission d'aide à la décision pour le Gouvernement wallon qui ne peut se réaliser que par une centralisation et un traitement adaptés des données disponibles au niveau régional.

C'est pourquoi nous nous intéressons ici aux principales difficultés rencontrées par l'IWEPS relatives à l'accès à l'information dont jouissent les fournisseurs régionaux, nationaux et européens et proposons quelques recommandations pour pallier ces différents problèmes. Un accès plus libre et plus aisé aux données est à la base d'une amélioration générale des études, de leur diversité, de leur significativité et des conclusions en résultant.

### Difficultés rencontrées

Au niveau européen, la production de données et la participation aux groupes de travail sont des activités exclusivement réservées aux instances officielles fédérales et non aux régions car l'Europe ne reconnaît que les Etats comme interlocuteurs. L'impact de telles mesures sur les régions est considérable. En effet, pour bon nombre d'indicateurs clés utilisés dans des reportings, tels le taux d'emploi ou le taux de pauvreté, les instituts statistiques régionaux ne peuvent participer aux décisions méthodologiques qui se prennent dans ces groupes, décisions qui influencent fortement la qualité des données. Par contre, la procédure pour la communication de données au niveau européen est simple et sans entrave.

Au niveau national, on peut mettre en évidence des difficultés quant à l'accès à deux types de données : les données agrégées et les données individuelles. Dans le premier cas, il semble que, pour des raisons de confidentialité, la donnée agrégée transmise soit codée (par exemple, toutes les cellules dont l'effectif est inférieur à 3 sont codées 3).

Dans le second, les demandes d'information sur les bases de données gérées par la DGSIE (Direction générale de la statistique et de l'information économique) viennent de bénéficier d'un accord de principe (donné par la Commission de la protection de la vie privée) qui devrait simplifier les procédures de communication de données.

Pour les autres données individuelles et en particulier, pour les données de population gérées par le Registre national, l'accès et les demandes d'information sont tributaires d'une décision de la Commission de la protection de la vie privée (dans l'attente de la création du Comité de surveillance) entraînant des procédures longues et lourdes. La création de ce comité sectoriel de surveillance statistique (prévu par l'arrêté royal du 7 juin 2007 fixant les modalités relatives à sa composition et à son fonctionnement au sein de la Commission de la protection de la vie privée, art 16) a pour objectif d' **«autoriser l'accès aux données et de formuler toutes recommandations utiles pour l'application et le respect de la loi précitée du 8 décembre 1992 et de ses mesures d'exécution par l'Institut national de statistique»**. Ce comité demeure malheureusement inexistant.

Malgré les récentes avancées, les relations avec la DGSIE semblent impactées par des problèmes similaires. Alors que les demandes d'information de l'IWEPS à la DGSIE ne doivent plus passer devant la Commission de la protection de la vie privée, l'IWEPS semble être toujours assimilé à un quelconque institut de recherche, et les données transmises sont codées pour empêcher tant l'identification directe qu'indirecte. Ceci entraîne des difficultés parfois insurmontables lors de la réalisation d'études nécessitant par exemple un degré de précision que le codage ne permet plus.

Au niveau régional, la plupart des organismes fournisseurs de données n'ont pas de convention (ou ne les respectent pas) précisant les modalités de transfert d'information, le cadre juridique existant ne justifiant pas pleinement ces conventions. De plus, lorsque de nouvelles formes d'enquête ou de collecte de données administratives sont élaborées, l'IWEPS est rarement consulté alors qu'une de ses missions principales est d'élaborer ultérieurement des statistiques régionales basées sur ces informations.

## Recommandations

Au vu des difficultés développées ci-dessus, nous avons dégagé quelques propositions qui selon nous permettraient d'améliorer la situation actuelle de la statistique en Wallonie. La première proposition concerne plus directement les autorités régionales tandis que les suivantes s'étendent plus largement au niveau fédéral.

1. Accroître la reconnaissance de l'IWEPS en tant qu'organe statistique wallon à l'image du rôle conféré par la loi statistique (version du 25 juillet 2007) à l'Institut national de statistique au niveau fédéral. Cet objectif impliquerait une modification de l'article 10 du décret fondateur de l'IWEPS (4 décembre 2003) précisant son rôle fondamental, par exemple,

- à l'image de l'article 9 de la loi statistique (version du 25 juillet 2007) : «L'INS peut, sur base des données recueillies lors de ses investigations et des données puisées dans des registres administratifs, créer et tenir à jour des banques de données. A cette fin, l'Institut peut accéder aux données détenues par toutes les administrations et autorités publiques»,
- à l'image de l'article 24bis de cette même loi : «Toute administration régionale, communautaire, provinciale ou communale et tout service ou organisme d'intérêt public subordonné à une telle administration, sont tenus de prêter gratuitement leur concours à l'exécution des investigations statistiques. Ils donnent à l'INS un accès gratuit aux données individuelles en leur possession, y compris le numéro d'identification utilisé par eux [...]. Toutefois, les administrations régionales et communautaires, ainsi que les services ou organismes qui leur sont subordonnés, peuvent globaliser préalablement les données visées à la phrase précédente selon les indications fournies par l'Institut»,
- à l'image de l'article 14bis de cette même loi :

«§1<sup>er</sup>. Le présent article est applicable à toute administration régionale, communautaire, provinciale ou communale et tout service ou organisme d'intérêt public subordonné à une telle administration.

§2. Tout service public visé au §1<sup>er</sup> qui a pris la décision de traiter statistiquement les données qui sont en sa possession, donne connaissance de sa décision à l'INS. Un service public ne modifie ou ne supprime une statistique qu'après notification à l'Institut. Un exemplaire de toute publication statistique éventuelle entreprise par les services publics susvisés sera déposé gratuitement auprès de l'Institut.»

«§4. Chaque année, l'INS dresse, à l'intention du Gouvernement, un inventaire des statistiques tenues par les services publics visés au §1<sup>er</sup>.»

En outre, de telles modifications impliqueraient également à terme l'application du secret statistique à l'IWEPS.

2. Promulguer un arrêté royal facilitant l'accès aux données démographiques du registre national. Celui-ci pourrait s'appliquer également à l'Institut bruxellois de statistiques et d'analyses (IBSA-BISA), le «Studiedienst van de vlaamse regering» (SVR) ayant déjà obtenu des droits similaires.
3. Constituer le Comité de surveillance statistique ainsi que le prévoit l'article 16 de l'arrêté royal du 7 juin 2007 afin que la problématique statistique soit mieux prise en compte.

De manière plus générale, au-delà de la reconnaissance des services régionaux de statistique, la modification de la loi statistique devrait largement prendre en compte cette dimension d'amélioration tant de la quantité que de la qualité des données dont l'IWEPS peut disposer.

## Conclusion

Suite aux diverses difficultés rencontrées par l'IWEPS lors d'études nécessitant la possession de données précises et adaptées, le Conseil wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (CWEPS) formule un avis ayant pour objectif de faciliter l'accès à l'information. Bien que concentrées sur cet aspect, les quelques recommandations proposées ici permettraient, de par leur caractère général, de pallier de nombreux autres problèmes relatifs

au traitement efficace de l'information. Le cadre juridique résultant serait assurément à la base d'une amélioration significative à la fois de tout l'appareil statistique wallon mais surtout du processus d'aide à chaque décision pour laquelle l'IWEPS est sollicité.

## AVIS GT TRANSFERT DE COMPÉTENCES, SEPTEMBRE 2011

Avec la réforme de l'Etat et le transfert des compétences vers les entités fédérées, les institutions régionales devraient voir leur rôle profondément remodelé et modifié. La réforme institutionnelle devrait avoir, en particulier, un impact considérable sur la collecte et l'analyse de l'information ainsi que sur la formulation de recommandations à destination du Gouvernement wallon (et donc sur le rôle de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique, IWEPS). C'est pourquoi le CWEPS (Conseil wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique) formule l'avis suivant :

Le CWEPS recommande la constitution, dans les plus brefs délais, d'un groupe de travail au sein de l'IWEPS dédié à l'étude des conséquences au niveau régional wallon de la nouvelle organisation institutionnelle des compétences. Etant donné l'importance des enjeux, le CWEPS plaide pour une collaboration effective entre ce groupe de travail et les groupes de réflexion éventuellement déjà mis en place par les entités concernées.

## ANNEXE 5 : ORGANISMES PARTENAIRES

BCSS, 34	IBSA, 50, 59, 72, 77
BFP, 50, 70	ICN, 32, 49, 58, 72
BNB, 32, 59, 60, 70	IGSS, 34
CEFIP, 57	INAMI, 34
CESW, 7, 9, 14, 35, 60, 70	INASTI, 34
Commission régionale vélo, 59	INSEE, 30, 45, 72
Communauté germanophone, 35	Institut Destrée, 22, 53, 59
Conseil de l'Europe, 53	IPG, 36
CPDT, 18, 39, 59, 65, 70	IPRA, 7, 15, 69, 72
CWEDD, 14	ISSP, 58
DGO1, 59	KUL, 57
DGO2, 39, 58, 59, 71	MFWB, 35, 42, 46, 47, 48, 72
DGO3, 39, 59, 71	OCDE, 58, 59
DGO4, 18, 30, 39, 59, 71	ODT, 17, 29, 40, 65, 72
DGO5, 18, 36, 48, 71	ONEM, 34
DGO6, 36, 41, 71	ONSS, 33, 34, 49, 72
DGSIE, 28, 29, 33, 34, 35, 43, 47, 60, 68, 71, 76	ONSS-APL, 34
DiCS, 20, 37, 38, 71	OWE, 17
DICs, 37	OWM, 17, 39, 40
ETNIC, 35, 42, 43, 46, 47, 51, 71	OWS, 17, 18, 36, 48, 73
Eurostat, 14, 21, 47	Politique scientifique fédérale, 55, 57
Fédération Wallonie-Bruxelles, 30, 32, 35, 46, 47, 48, 50, 53, 58, 59, 60	SDFB, 28, 55, 73
Forem, 17, 34, 35	SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, 59
FSAGX, 14	SPW, 7, 9, 13, 17, 18, 30, 36, 39, 48, 64, 74
FSE, 34, 55, 60, 71	SPW-DGO4, 58
FUCAM, 14	SVR, 28, 50, 59, 74, 77
FUNDP, 14, 48, 53, 55	UCL, 14, 28, 29, 30, 38, 41, 52, 54, 55, 61, 71, 72
FUSL, 13, 14	ULB, 14, 61, 74
Generations and gender Survey, 3, 28, 55	ULG, 14, 22, 38, 57, 58, 61
Gouvernement wallon, 8, 16, 17, 18, 22, 60, 71, 75, 77	UMONS, 14
Grande Région, 21, 22, 45, 50, 60, 72	Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW), 41
	Vlaamse overheid, 59







Wallonie

***iwEPS***

*INSTITUT WALLON  
DE L'ÉVALUATION,  
DE LA PROSPECTIVE  
ET DE LA STATISTIQUE*

Route de Louvain-la-Neuve 2  
5001 BELGRADE (NAMUR)

Tél. 32 (0)81 46 84 11

Fax 32 (0)81 46 84 12

<http://www.iweps.be>

[info@iweps.be](mailto:info@iweps.be)